



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du précédent CA n°148 du 17/05/2024

- ✓ 2024-149-01 Compte de gestion 2023
- ✓ 2024-149-02 Compte administratif 2023
- ✓ 2024-149-03 Affectation des résultats 2023
- ✓ 2024-149-04 Souscription d'un prêt-relais pour le préfinancement des projets inscrits au PTIC 2021-2028
- ✓ 2024-149-05 Projet de mise en conformité du barrage de PERI – Demande de financement complémentaire au titre du PTIC 2021-2028 et ouverture d'une autorisation de programme supplémentaire
- ✓ 2024-149-06 Marché 2024-011-SI – Travaux de confortement du barrage de PERI
- ✓ 2024-149-07 Marché 2024-023-SI – Travaux de chemisage d'un ponceau sur le VENTILEGNE, commune de FIGARI
- ✓ 2024-149-08 Accord-Cadre 2024-002-SI – Prestations d'études sur les barrages exploités par l'OEHC
- ✓ 2024-149-09 Marché 2023-024-SAGRH Location de véhicules de société pour les besoins de service de l'OEHC – Avenant n°1

Questions diverses

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-01

Objet : Compte de gestion 2023.

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> GRAZIANI Catherine LANGIANNI Stella-Maria <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux du secteur public local,

VU le Compte de Gestion 2023 établi par l'Agent Comptable et joint à la présente délibération,

CONSIDERANT que les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

ADOpte le Compte de Gestion 2023 de l'OEHC.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président,

Gilles GIOVANNANGELI

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

# **COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

**présenté par l'Agent comptable**

**à la Chambre Régionale des Comptes.**

**L'Agent comptable,**

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice 2023

**BILAN ACTIF**

COMPTES	Colonne1	BRUT	AMORT. ET PROV.	NET	EXERCICE 2022 (N-1)
	<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
201	Frais d'établissement			- €	- €
203	Frais de recherche, de développement et d'insertion	726 411,66 €		726 411,66 €	425 607,46 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés,	892 478,28 €	- 854 574,94 €	37 903,34 €	12 172,25 €
206/208	Autres immobilisations incorporelles	9 146,94 €		9 146,94 €	9 146,94 €
237	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			- €	- €
232	Immos incorporelles en cours			- €	- €
	<b>Immobilisations corporelles :</b>				
211	Terrains	25 883,56 €		25 883,56 €	25 883,56 €
213	Constructions / Batiments	1 609 212,20 €	- 1 592 488,78 €	16 723,42 €	22 303,00 €
215	Installations techniques, matériels et outillages	2 161 161,50 €	- 1 723 291,27 €	437 870,23 €	422 405,79 €
218	Autres immobilisations corporelles	1 598 955,09 €	- 1 326 758,11 €	272 196,98 €	137 208,88 €
231	Immobilisations corporelles en cours	36 699 609,21 €	- 895 834,19 €	35 803 775,02 €	23 640 488,47 €
238	Avances et acomptes sur commandes d'immos corporelles	1 363,64 €		1 363,64 €	- €
221	Terrains	2 418 494,71 €		2 418 494,71 €	2 418 494,71 €
223	Constructions	315 247 585,60 €	- 11 487 551,21 €	303 760 034,39 €	304 299 005,51 €
	<b>Immobilisations financières :</b>				
266	Participations et créances rattachées à des participations	10 500,00 €		10 500,00 €	10 500,00 €
271/272	Autres titres immobilisés			- €	- €
274	Prêts			- €	- €
275/277	Autres créances immobilisées	7 962,07 €		7 962,07 €	7 962,07 €
	<b>Total I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>361 408 764,46 €</b>	<b>- 17 880 498,50 €</b>	<b>343 528 265,96 €</b>	<b>331 431 178,64 €</b>

	<b>Stocks et en cours :</b>				
31/32	Matières premières et consommables, fournitures consommables	1 421 121,80 €		1 421 121,80 €	1 102 000,00 €
33/34	En cours de production (biens ou services)			- €	- €
35	Produits intermédiaires, résiduels et finis			- €	- €
				- €	
	<b>Créances :</b>				
	<b>Créances d'exploitation :</b>				
41 - 491	Créances résultant de ventes ou de prestations et services et comptes	16 817 413,05 €	- 1 671 040,71 €	15 146 372,34 €	16 484 540,81 €
42/43	Autres créances d'exploitation (sauf 486)	872,41 €		872,41 €	- €
	<b>Créances diverses :</b>				
44/46	Créances diverses	4 109 926,99 €		4 109 926,99 €	6 856 284,36 €
				- €	
50	Valeurs mobilières de placement			- €	- €
				- €	
51/53	Disponibilités	346 303,28 €		346 303,28 €	5 410 868,37 €
575	Virements internes de fonds (éventuellement)			- €	- €
54	Régies d'avances et accreditifs			- €	- €
				- €	
	<b>Régularisations</b>				
486	Charges constatées d'avances	322 062,72 €		322 062,72 €	42 652,21 €
	<b>Total II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>23 017 700,25 €</b>	<b>- 1 671 040,71 €</b>	<b>21 346 659,54 €</b>	<b>29 896 345,75 €</b>
472	Dépenses à régulariser	- €			23 580,95 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 184,83 €		2 184,83 €	- €
	<b>Total III</b>	<b>2 184,83 €</b>	<b>- €</b>	<b>2 184,83 €</b>	<b>23 580,95 €</b>
169	Primes de remboursement des obligations			- €	- €
	<b>Total IV</b>				
476	Ecart de conversion - Actif			- €	- €
	<b>Total V</b>				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>384 428 649,54 €</b>	<b>- 19 551 539,21 €</b>	<b>364 877 110,33 €</b>	<b>361 351 105,34 €</b>

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice 2023

**BILAN PASSIF**

COMPTES	Colonne1	EXERCICE 2023 (N)	EXERCICE 2022 (N-1)
	<b>Fonds Internes</b>	3 762 245,09 €	3 762 245,09 €
1021/1025	Dotations	13 113 544,08 €	13 113 544,08 €
1022	Fonds globalisés		
1023	Complément de dotation (organismes qutres que l'état)		
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
105	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves :</b>		
1062	Réserves facultatives		
1064	Réserves réglementées	99 411,47 €	99 411,47 €
1068	Autres réserves	4 588 727,40 €	4 588 727,40 €
1069	Dépréciation de l'actif		
11	Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	1 483 544,61 €	508 837,81 €
12	Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 196 178,45 €	974 706,80 €
13	Subventions d'investissement	217 767 070,75 €	206 250 339,00 €
	<b>Autres Fonds</b>		
2298	Droits de l'affectant	103 072 408,89 €	103 072 408,89 €
	<b>Total I FONDS PROPRES</b>	<b>343 690 773,84 €</b>	<b>332 370 220,54 €</b>
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
151	Provisions pour risques		
156	Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 806 430,550 €	4 342 249,25 €
158	Autres provisions pour risques et charges	2 073 746,000 €	2 715 923,09 €
	<b>Total II</b>	<b>4 880 176,550 €</b>	<b>7 058 172,34 €</b>

	<b>DETTES</b>		
	<b>Dettes financières :</b>		
163	Emprunts obligataires		
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	1 524 550,810 €	2 086 375,71 €
167	Avances de l'Etat et des collectivités publiques		
165/168	Emprunts et dettes financiers divers	93 848,400 €	83 272,92 €
4191	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
51931	Ligne de crédit de trésorerie	3 000 000,000 €	3 000 000,00 €
	<b>Dettes d'exploitation :</b>		
401 + 408	Fournisseurs et comptes rattachés	5 828 267,360 €	6 235 850,34 €
43/44	Dettes fiscales d'exploitation, dettes sociales et dettes assimilées (sauf 444)	3 321 655,800 €	5 826 568,86 €
42/46	Autres dettes d'exploitation	211 191,250 €	442 053,91 €
	<b>Dettes diverses :</b>		
404	Fournisseurs d'immobilisations	2 011 917,580 €	3 849 445,24 €
487	Produits constatés d'avance		
	<b>Total III</b>	<b>15 991 431,20 €</b>	<b>21 523 566,98 €</b>
471	Recettes à régulariser (dont clients mensualisés)	314 728,740 €	399 145,48 €
477	Ecart de conversion - passif		
	<b>Total IV</b>	<b>314 728,740 €</b>	<b>399 145,48 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>364 877 110,330 €</b>	<b>361 351 105,34 €</b>



**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice 2023

**COMPTE DE RESULTAT**

Comptes	POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		- €
	<b>Ventes de marchandises</b>		
	<b>Production vendue</b>		
706	prestations de services	1 500 556,51 €	1 414 480,12 €
701 > 704	divers	20 746 649,69 €	21 997 642,78 €
	Production stockée		
	Production immobilisée		
74	Subventions d'exploitation	9 301 629,00 €	9 621 401,94 €
7815 > 7817	Reprises sur provisions	5 950 144,34 €	3 839 051,76 €
	Transferts de charges		
751 + 752	Autres produits	36 617,16 €	71 801,10 €
	<b>TOTAL I</b>	<b>37 535 596,70 €</b>	<b>36 944 377,70 €</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Achats de marchandises</b>		
	Variation de stock		
60224	Achats de matières premières et autres approvisionnements	886 408,88 €	742 997,38 €
6032	Variation de stock	- 319 121,80 €	43 309,28 €
604 > 6288	Autres achats et charges externes	14 234 814,02 €	14 105 966,35 €

	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
6312 > 6334	sur rémunérations	322 132,88 €	295 373,81 €
635111 > 637	autres	2 251 163,41 €	2 647 932,46 €
6951	IS		280 109,00 €
6411 > 64198 +648	Salaires et traitements	11 115 049,75 €	9 678 290,61 €
6451 > 6478	Charges sociales	4 239 438,05 €	3 646 955,76 €
	<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
6811	sur immobilisations : dotations aux amortissements	851 630,35 €	785 373,61 €
	sur immobilisations : dotations aux provisions		
6817	sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
6815	pour risques et charges : dotations aux provisions	2 371 483,67 €	2 444 348,33 €
6512 > 6541	Autres charges	1 425 807,67 €	44 582,05 €
	<b>TOTAL II</b>	<b>37 378 806,88 €</b>	<b>34 715 238,64 €</b>
	<b>A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>156 789,82 €</b>	<b>2 229 139,06 €</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
	Valeurs mobilière et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Gains de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>		

	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
	Dotation aux amortissements et aux provisions		
66111 > 6615	Intérêts et charges assimilées	160 410,92 €	89 506,05 €
	Pertes de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>160 410,92 €</b>	<b>89 506,05 €</b>
	<b>B- RESULTAT FINANCIER (III- IV)</b>	<b>- 160 410,92 €</b>	<b>- 89 506,05 €</b>
	<b>A + B - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>- 3 621,10 €</b>	<b>2 139 633,01 €</b>
	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
	<b>Sur opérations de gestion</b>		
	subventions exceptionnelles		
7711 > 773	autres opérations	88 920,36 €	53 290,57 €
	<b>Sur opérations en capital</b>		
	produits des cessions d'immobilisations		
777 + 778	autres opérations	566 607,01 €	89 688,05 €
	Reprises sur provisions		
	Transfert de charges		
	<b>TOTAL V</b>	<b>655 527,37 €</b>	<b>142 978,62 €</b>

	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
	<b>Sur opérations de gestion</b>		
6743	subventions exceptionnelles		
6711 > 673	autres opérations	514 991,63 €	1 290 167,69 €
	<b>Sur opérations en capital</b>		
	valeur comptable des immobilisations cédées		
678	autres opérations	333 093,09 €	17 737,14 €
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>TOTAL VI</b>	<b>848 084,72 €</b>	<b>1 307 904,83 €</b>
	<b>C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V -VI)</b>	<b>- 192 557,35 €</b>	<b>- 1 164 926,21 €</b>
	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VII)</b>		
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>38 191 124,07 €</b>	<b>37 087 356,32 €</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>38 387 302,52 €</b>	<b>36 112 649,52 €</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 196 178,45 €</b>	<b>974 706,80 €</b>

## BALANCE DEFINITIVE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	SOLDE	SENS
TOTAL 1021	Dotations		3 762 245,09	-3 762 245,09	
TOTAL 10228	Autres fonds d'investissement		13 113 544,08	-13 113 544,08	
TOTAL 1064	Réserves réglementées		99 411,47	-99 411,47	
TOTAL 1068	Autres réserves		4 588 727,40	-4 588 727,40	
TOTAL 11	Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		1 483 544,61	-1 483 544,61	
TOTAL 12	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	196 178,45		196 178,45	
TOTAL 1311	État		16 972 034,12	-16 972 034,12	
TOTAL 1312	Régions		72 241 246,13	-72 241 246,13	
TOTAL 1313	Départements		4 646 084,70	-4 646 084,70	
TOTAL 1314	Communes		27 592,00	-27 592,00	
TOTAL 1317	Entreprises et organismes privés		14 747 096,16	-14 747 096,16	
TOTAL 1318	Autres		111 182 391,24	-111 182 391,24	
TOTAL 13918	Autres	2 049 373,60		2 049 373,60	
TOTAL 1561	Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 508 556,37	5 314 986,92	-2 806 430,55	
TOTAL 1581	Autres provisions pour risques et charges	3 043 264,2	2 040 923,09	-1 002 341,11	
TOTAL 1641	Emprunts	2 476,06	2 086 375,71	-1 524 550,81	
TOTAL 165	Dépôts et cautionnements reçus	6 783,09	87 321,24	-80 538,15	
TOTAL 16884	sur emprunts auprès des établissements de crédit	18 751,07	32 061,32	-13 310,25	
<b>TOTAL CLASSE 1</b>		<b>7 382 390,57</b>	<b>254 499 331,28</b>	<b>-247 116 940,71</b>	<b>Créditeur</b>
TOTAL 2031	Frais d'études	671 959,58		671 959,58	
TOTAL 2033	Frais d'insertion	54 452,08		54 452,08	
TOTAL 2051	Concessions et droits assimilés	892 478,28		892 478,28	
TOTAL 208	Autres immobilisations incorporelles	9 146,94		9 146,94	
TOTAL 2111	Terrains nus	16 736,62		16 736,62	
TOTAL 2115	Terrains bâtis	9 146,94		9 146,94	
TOTAL 2131	Bâtiments	1 609 212,20		1 609 212,20	
TOTAL 2154	Matériel industriel	2 111 183,84		2 111 183,84	
TOTAL 2155	Outillage industriel	51 118,49	1 140,83	49 977,66	
TOTAL 2181	Installations générales, agencements, aménagements div	445 707,52		445 707,52	
TOTAL 2182	Matériel de transport	313 904,94		313 904,94	
TOTAL 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	676 534,89		676 534,89	
TOTAL 2184	Mobilier	162 807,74		162 807,74	
TOTAL 2218	Autres terrains	2 418 494,71		2 418 494,71	
TOTAL 2238	Autres constructions	315 247 585,60		315 247 585,60	
TOTAL 2298	Autres droits affect		103 072 408,89	-103 072 408,89	
TOTAL 2313	Constructions	36 699 609,21		36 699 609,21	
TOTAL 238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilis:	1 363,64		1 363,64	
TOTAL 266	Autres formes de participation	10 500,00		10 500,00	
TOTAL 275	Dépôts et cautionnements versés	10 928,29	2 966,22	7 962,07	
TOTAL 2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, ...		854 574,94	-854 574,94	
TOTAL 28131	Amortissements Bâtiments		1 592 488,78	-1 592 488,78	
TOTAL 28154	Amortissements Matériel industriel		1 676 495,44	-1 676 495,44	
TOTAL 28155	Amortissement Outillage industriel		46 795,83	-46 795,83	
TOTAL 28181	Amortissement Installations générales, agencements et aménagements div		283 434,80	-283 434,80	
TOTAL 28182	Amortissement Matériel de transport		313 904,94	-313 904,94	
TOTAL 28183	Amortissement Matériel de bureau et informatique		584 748,42	-584 748,42	
TOTAL 28184	Amortissement Mobilier		144 669,95	-144 669,95	
TOTAL 2823	Amortissement Autres constructions		11 487 551,21	-11 487 551,21	
TOTAL 2931	Immobilisations corporelles en cours		895 834,19	-895 834,19	
<b>TOTAL CLASSE 2</b>		<b>361 412 871,51</b>	<b>120 957 014,44</b>	<b>240 455 857,07</b>	<b>Débiteur</b>
TOTAL 3224	Fournitures de magasin	2 523 121,80	1 102 000,00	1 421 121,80	
<b>TOTAL CLASSE 3</b>		<b>2 523 121,80</b>	<b>1 102 000,00</b>	<b>1 421 121,80</b>	<b>Débiteur</b>
TOTAL 4011	Fournisseurs – Achats de biens et prestations de services	14 860 118,85	18 845 656,94	-3 985 538,09	
TOTAL 4041	Fournisseurs – Achats d'immobilisations	15 852 762,35	17 689 204,44	-1 836 442,09	
TOTAL 40471	Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie	123 459,03	298 934,52	-175 475,49	
TOTAL 408	Fournisseurs – Factures non parvenues	2 410 481,95	4 253 211,22	-1 842 729,27	
TOTAL 4111	Clients – Ventes de biens ou de prestations de services	23 056 612,85	20 212 348,75	2 844 264,10	
TOTAL 4116	Clients - Exercices antérieurs	8 823 233,27	6 063 118,52	2 760 114,75	
TOTAL 4161	Créances douteuses	313 213,40	1 268,72	311 944,68	
TOTAL 4162	Créances irrécouvrables	1 737 215,92	1 383 126,40	354 089,52	
TOTAL 418	Clients – Produits non encore facturés	25 864 000,00	15 317 000,00	10 547 000,00	
TOTAL 4211	Personnel – Rémunérations dues	7 894 938,95	7 894 066,54	872,41	

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	SOLDE	SENS
TOTAL 422	Comités d'entreprises, d'établissement, ...	360 278,67	413 757,54	-53 478,87	
TOTAL 425	Personnel – Avances et acomptes	258 714,73	258 714,73		
TOTAL 427	Personnel – Oppositions	13 028,09	13 028,09		
TOTAL 4286	Autres charges à payer	315 937,03	347 472,06	-31 535,03	
TOTAL 431	Sécurité sociale	5 653 422,04	5 665 710,72	-12 288,68	
TOTAL 4371	Organismes sociaux - versements mensuels	1 340 383,75	1 340 383,75		
TOTAL 4372	Organismes sociaux - versements trimestriels	1 258 928,81	1 633 959,49	-375 030,68	
TOTAL 4373	Organismes sociaux - foctionnaires détachés	98 123,32	100 060,13	-1 936,81	
TOTAL 4374	Organismes sociaux - versements annuels	83 495,73	150 021,49	-66 525,76	
TOTAL 4386	Autres charges à payer	97 799,10	178 803,91	-81 004,81	
TOTAL 4411	Subventions d'investissement	5 726 838,20	3 262 503,38	2 464 334,82	
TOTAL 4421	Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu	1 008 036,14	1 085 790,36	-77 754,22	
TOTAL 444	État – Impôts sur les bénéfices	280 109,00	280 109,00		
TOTAL 44562	TVA sur immobilisations	1 638 954,42	1 638 954,42		
TOTAL 44566	TVA sur autres biens et services	2 142 840,15	2 142 840,15		
TOTAL 44567	Crédit de TVA à reporter	11 224 652,00	10 331 206,00	893 446,00	
TOTAL 44571	TVA collectée	596 370,66	596 370,66		
TOTAL 44583	Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demanc	3 919 807,00	3 319 807,00	600 000,00	
TOTAL 44585	TVA à régulariser - Retenue de garantie	28 452,53	241 490,15	-19 692,06	
TOTAL 446	date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024-14901-DE AGENCE DE L'EAU	2 596 410,00	2 596 410,00		
TOTAL 447	Autres impôts, taxes et versements assimilés	852 175,13	1 241 007,06	-388 831,93	
TOTAL 4486	Charges à payer	2 312 313,09	4 630 596,00	-2 318 282,91	
TOTAL 4487	Produits à recevoir	639 483,34	522 271,34	117 212,00	
TOTAL 466	Excédents de versement	18 369,42	38 305,96	-19 936,54	
TOTAL 46711	Autres comptes créditeurs	680 863,88	756 103,84	-75 239,96	
TOTAL 46713	Autres comptes créditeurs - KYRNOLIA SARTENE	383 496,73	414 497,55	-31 000,82	
TOTAL 46721	Débiteurs divers – Amiable	8 468,40	6 720,15	1 748,25	
TOTAL 46726	Débiteurs divers – Contentieux	234 153,82	220 659,96	13 493,86	
TOTAL 47131	Encaissements avant émission de titre - MENSUS	461 267,21	757 620,41	-296 353,20	
TOTAL 47132	Encaissements avant émission de titre - IJ	563 829,27	563 829,27		
TOTAL 47133	Ensaissements avant émission de titre - SUBVENTIONS	23 331 405,79	23 331 405,79		
TOTAL 47135	Encaissements avants émission de titre - ENCAIS AP NV	4 121,41	4 121,41		
TOTAL 47136	Encaissements avant émission de titre - clients X7	119 284,90	137 660,47	-18 375,57	
TOTAL 47138	Encaissements avant émission de titre - Divers	64 890,35	64 890,35		
TOTAL 47184	Encaissement avant émission de titre - avantage en natur	4 048,68	4 048,68		
TOTAL 47211	Dépenses à classer ou à régulariser - EMMPRUNTS	717 017,08	736 059,39	-19 042,31	
TOTAL 47212	Dépenses à classer ou à régulariser - FRAIS BQ	2 891,98	2 891,98		
TOTAL 47214	PETIS RELICATS - Petits relicats	197,06	197,06		
TOTAL 47281	PETIS RELICATS - ORV	23 580,95	2 353,81	21 227,14	
TOTAL 486	Charges constatées d'avance	364 714,93	42 652,21	322 062,72	
TOTAL 491	Dépréciations des comptes de clients	1 947 757,97	3 618 798,68	-1 671 040,71	
<b>TOTAL CLASSE 4</b>		<b>172 313 449,35</b>	<b>164 419 790,79</b>	<b>7 893 658,56</b>	<b>Debitteur</b>
TOTAL 5112	Chèques à encaisser	5 456 885,39	5 377 204,89	79 680,50	
TOTAL 5115	Compte CB	941 656,19	821 463,56	120 192,63	
TOTAL 51178	Autres valeurs impayées	806 507,75	809 040,80	-2 533,05	
TOTAL 515	Caisnes du Trésor et des établissements publics	57 232 577,66	57 083 614,46	148 963,20	
TOTAL 51931	Lignes de crédit de trésorerie	3 000 000,00	6 000 000,00	-3 000 000,00	
TOTAL 58	Virements internes	869 133,54	869 133,54	0,00	
TOTAL 58811	Autres virements internes	3 820 817,33	3 820 817,33	0,00	
TOTAL 5888	Autres virements internes - PAIE	15 876 320,86	15 876 320,86	0,00	
<b>TOTAL CLASSE 5</b>		<b>88 003 898,72</b>	<b>90 657 595,44</b>	<b>-2 653 696,72</b>	<b>Crediteur</b>
<b>TOTAL BALANCE CLASSE 1 à 5</b>		<b>631 635 731,95</b>	<b>631 635 731,95</b>	<b>0,00</b>	

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	SOLDE	SENS
TOTAL 60224	Fournitures de magasin	886 408,88		886 408,88	
TOTAL 6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 102 000,00	1 421 121,80	-319 121,80	
TOTAL 604	Achats d'études et prestations de services	151 586,75		151 586,75	
TOTAL 605	Achats de matériel, équipements et travaux	29 017,71		29 017,71	
TOTAL 6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	8 654 506,98	2 390 585,36	6 263 921,62	
TOTAL 60612	Fournitures non stockables	851,50		851,50	
TOTAL 6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	366 253,96	158,91	366 095,05	
TOTAL 6064	Fournitures administratives	24 595,64		24 595,64	
TOTAL 6066	Carburants	217 399,33		217 399,33	
TOTAL 6068	Autres matières et fournitures	22 589,57		22 589,57	
TOTAL 611	Sous-traitance générale	466 050,60		466 050,60	
TOTAL 6132	Locations immobilières	88 220,36		88 220,36	
TOTAL 6135	Locations mobilières	605 818,01	4 681,61	601 136,40	
TOTAL 614	Charges locatives et de copropriété	1 979,17		1 979,17	
TOTAL 61521	Entretien et réparations Bâtiments publics	175 912,66		175 912,66	
TOTAL 61528	Entretien et réparations Autres	3 710 665,46		3 710 665,46	
TOTAL 61551	Entretien et réparations Matériel roulant	113 742,44		113 742,44	
TOTAL 61558	Entretien et réparations Autres biens mobiliers	72 496,28		72 496,28	
TOTAL 6156	Maintenance	220 688,05	23 800,00	197 687,45	
TOTAL 6161	Multirisques	596 247,05	293 880,51	302 266,54	
TOTAL 617	Études et recherches	450 750,70		450 750,70	
TOTAL 618	Divers	43 681,09	500,00	43 181,09	
TOTAL 6226	Honoraires	169 611,73		169 611,73	
TOTAL 6227	Frais d'actes et de contentieux	940,31		940,31	
TOTAL 6228	Divers	58 317,05		58 317,05	
TOTAL 6231	Annonces et insertions	24 146,92		24 146,92	
TOTAL 6237	Publications	8 179,48		8 179,48	
TOTAL 6238	Divers (pourboires, dons courants, ...)	50 451,90		50 451,90	
TOTAL 6241	Transports sur achats	9 614,34		9 614,34	
TOTAL 6248	Divers	13 460,98		13 460,98	
TOTAL 6251	Voyages et déplacements	24 831,76		24 831,76	
TOTAL 6256	Missions	146 073,97		146 073,97	
TOTAL 6257	Réceptions	24 389,77		24 389,77	
TOTAL 6261	Frais d'affranchissement	89 964,89		89 964,89	
TOTAL 6262	Frais de télécommunications	111 443,01		111 443,01	
TOTAL 627	Services bancaires et assimilés	12 543,48		12 543,48	
TOTAL 6281	Concours divers (cotisations, )	8 185,00		8 185,00	
TOTAL 6282	Frais de gardiennage	31 898,46		31 898,46	
TOTAL 6283	Frais de nettoyage des locaux	133 755,14		133 755,14	
TOTAL 6288	Autres	16 859,51		16 859,51	
TOTAL 6312	Taxe d'apprentissage	73 113,43		73 113,43	
TOTAL 6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	200 634,79		200 634,79	
TOTAL 6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	48 384,66		48 384,66	
TOTAL 635111	Cotisation foncière des entreprises	50 377,00		50 377,00	
TOTAL 635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	70 462,00		70 462,00	
TOTAL 63512	Taxes foncières	18 217,00		18 217,00	
TOTAL 63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	278,00		278,00	
TOTAL 637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres orga	4 424 142,50	2 312 313,09	2 111 829,41	
TOTAL 6411	Salaires, appointements	7 617 468,77		7 617 468,77	
TOTAL 6412	Congés payés	131 140,42		131 140,42	
TOTAL 6413	Primes et gratifications	3 291 978,13		3 291 978,13	
TOTAL 64141	Indemnités et avantages divers	99 041,96		99 041,96	
TOTAL 64148	Autres indemnités et avantages divers	36 369,44		36 369,44	
TOTAL 64198	Autres remboursements		61 570,25	-61 570,25	
TOTAL 6451	Cotisations à l'URSSAF	2 791 443,45		2 791 443,45	
TOTAL 6452	Cotisations aux mutuelles	898 071,70		898 071,70	
TOTAL 6453	Cotisations aux caisses de retraites	599 260,39		599 260,39	
TOTAL 6454	Cotisations aux ASSEDIC	60 997,74		60 997,74	
TOTAL 6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	57 367,76		57 367,76	
TOTAL 6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance		570 549,42	-570 549,42	
TOTAL 6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	133 737,36		133 737,36	
TOTAL 6474	Versements aux autres œuvres sociales	193 510,40		193 510,40	
TOTAL 6475	Médecine du travail, pharmacie	22 772,00		22 772,00	
TOTAL 6478	Autres charges sociales diverses	52 826,67		52 826,67	
TOTAL 648	Autres charges de personnel	621,28		621,28	
TOTAL 6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	49 992,39	578,00	49 414,39	

AP CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240631-202414901-DE  
en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414901

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	SOLDE	SENS
TOTAL 6518	Autres droits et valeurs similaires	1 181,88		1 181,88	
TOTAL 6531	Indemnités des élus	15 407,52		15 407,52	
TOTAL 6532	Frais de mission des élus	7 659,46		7 659,46	
TOTAL 6541	Créances de l'exercice	1 352 144,42		1 352 144,42	
TOTAL 66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 152,36		39 152,36	
TOTAL 66112	Intérêts – Rattachement des ICNE	32 061,32	18 751,07	13 310,25	
TOTAL 6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	107 948,31		107 948,31	
TOTAL 6711	Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et vent	159,76		159,76	
TOTAL 6713	Dons, libéralités	3 500,00		3 500,00	
TOTAL 6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	387 937,50		387 937,50	
TOTAL 673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	143 876,32	20 481,95	123 394,37	
TOTAL 678	Autres charges exceptionnelles	333 093,09		333 093,09	
TOTAL 6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorp	851 630,35		851 630,35	
TOTAL 6815	Dotations aux provisions d'exploitation	2 371 483,67		2 371 483,67	
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>45 505 475,09</b>	<b>7 118 172,57</b>	<b>38 387 302,52</b>	<b>Debitteur</b>
TOTAL 701	Ventes de produits finis	10 159 095,96	30 401 733,11		
TOTAL 704	Travaux	68 300,17	572 312,71	-504 012,54	
TOTAL 706	Prestations de services	308 834,30	1 809 390,81	-1 500 556,51	
TOTAL 74	Subventions d'exploitation	522 271,34	9 823 900,34	-9 301 629,00	
TOTAL 751	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	38 000,00	38 596,86	-596,86	
TOTAL 752	Revenus des immeubles non affectés à des activités prof	2 000,00	38 020,30	-36 020,30	
TOTAL 7711	Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		272,63	-272,63	
TOTAL 7714	Rentrées sur créances amorties		4 121,41	-4 121,41	
TOTAL 773	Mandats annulés sur exercices antérieurs		84 526,32	-84 526,32	
TOTAL 777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		17 503,19	-17 503,19	
TOTAL 778	Autres produits exceptionnels		2 010,73	-2 010,73	
TOTAL 7815	Reprises sur provisions d'exploitation		4 002 386,37	-4 002 386,37	
TOTAL 7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants		1 947 757,97	-1 947 757,97	
TOTAL 7875	Reprises sur provisions pour risques et charges excep.		547 093,09	-547 093,09	
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>11 098 501,77</b>	<b>49 289 625,84</b>	<b>-38 191 124,07</b>	<b>Crediteur</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE ( total classe 7 - total classe 6)</b>			<b>-196 178,45</b>	

AP, CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414901-DE  
en date du 24/06/2024 : REFERENCE ACTE : 202414901



Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section d'investissement dépenses

Compte	Libellé	PREVISIONS				EXECUTION			
		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives - Virements de crédits	Ouverts	Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Solde
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	570 000,00			570 000,00	568 453,56		568 453,56	1 546,44
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 815 000,00	-1 320 000,00		495 000,00	353 709,20		353 709,20	141 290,80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	440 000,00	200 000,00		640 000,00	431 499,11	1 140,83	430 358,28	209 641,72
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CO	250 000,00			250 000,00				250 000,00
23	IMMOBILISATION EN COURS	14 000 000,00			14 000 000,00	12 164 650,19		12 164 650,19	1 835 349,81
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES A DES PART								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00			5 000,00				5 000,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	70 000,00		120 000,00				120 000,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	120 000,00			120 000,00	17 503,19		17 503,19	102 496,81
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
<b>TOTAL</b>		<b>17 250 000,00</b>	<b>-1 050 000,00</b>		<b>16 200 000,00</b>	<b>13 535 815,25</b>	<b>1 140,83</b>	<b>13 534 674,42</b>	<b>2 665 325,58</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section d'investissement recettes

Compte	Libellé	PREVISIONS				EXECUTION			
		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives - Virements de crédits	Prévisions	Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Solde
001	Solde d'investissement reporté (Excédent)		1 603 642,44		1 603 642,44				1 603 642,44
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 830 000,00	-2 310 000,00		13 520 000,00	11 534 234,94		11 534 234,94	1 985 765,06
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 000,00	6 357,56		26 357,56	22 799,39	154,43	22 644,96	3 712,60
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00	-350 000,00		150 000,00				150 000,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	900 000,00			900 000,00	851 630,35		851 630,35	48 369,65
<b>TOTAL</b>		<b>17 250 000,00</b>	<b>-1 050 000,00</b>		<b>16 200 000,00</b>	<b>12 408 664,68</b>	<b>154,43</b>	<b>12 408 510,25</b>	<b>3 791 489,75</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section de fonctionnement dépenses

Compte	Libellé	PREVISIONS				EXECUTION			
		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives -	Ouverts	Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Solde
002	Exédent ou Déficit d'exploitation reporté								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 000,00	1 380 000,00	15 000,00	1 430 000,00	1 426 385,67	578,00	1 425 807,67	4 192,33
66	CHARGES FINANCIERES	150 000,00	20 000,00		170 000,00	179 161,99	18 751,07	160 410,92	9 589,08
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800 000,00	130 000,00		930 000,00	868 566,67	20 481,95	848 084,72	81 915,28
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	3 150 000,00	-450 000,00		2 700 000,00	2 371 483,67		2 371 483,67	328 516,33
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 550 000,00	1 280 000,00	650 000,00	18 480 000,00	23 499 506,39	5 025 120,08	18 474 386,31	5 613,69
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	16 100 000,00	270 000,00		16 370 000,00	16 308 740,35		16 308 740,35	61 259,65
014	ATTENUATION DE PRODUITS								
022	DEPENSES IMPREVUES	15 000,00	650 000,00	-665 000,00					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500 000,00	-350 000,00		150 000,00				150 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	900 000,00			900 000,00	851 630,35		851 630,35	48 369,65
<b>TOTAL</b>		<b>38 200 000,00</b>	<b>2 930 000,00</b>		<b>41 130 000,00</b>	<b>45 505 475,09</b>	<b>5 064 931,10</b>	<b>40 440 543,99</b>	<b>689 456,01</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section de fonctionnement recettes

Compte	Libellé	PREVISIONS				EXECUTION			
		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives - Virements de crédits	Prévisions	Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Solde
002	SOLDE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 483 544,61		1 483 544,61				1 483 544,61
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	22 000 000,00			22 000 000,00	32 783 436,63	10 536 230,43	22 247 206,20	-247 206,20
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	9 635 000,00	-95 000,00		9 540 000,00	9 823 900,34	522 271,34	9 301 629,00	238 371,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	70 000,00	5 000,00		75 000,00	76 617,16	40 000,00	36 617,16	38 382,84
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00	41 455,39		61 455,39	90 931,09		90 931,09	-29 475,70
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET	4 390 000,00	1 630 000,00		6 020 000,00	6 497 237,43		6 497 237,43	-477 237,43
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 965 000,00	-135 000,00		1 830 000,00	2 053 241,47		2 053 241,47	-223 241,47
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	120 000,00			120 000,00	17 503,19		17 503,19	102 496,81
<b>TOTAL</b>		<b>38 200 000,00</b>	<b>2 930 000,00</b>		<b>41 130 000,00</b>	<b>51 342 867,31</b>	<b>11 098 501,77</b>	<b>40 244 365,54</b>	<b>885 634,46</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section d'investissement dépenses

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>						
1311	Etat et établissements nationaux						
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>568 453,56</b>		<b>568 453,56</b>	<b>570 000,00</b>		<b>1 546,44</b>
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit	561 824,90		561 824,90	560 000,00		-1 824,90
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 628,66		6 628,66	10 000,00		3 371,34
1687	Autres dettes						
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>353 709,20</b>		<b>353 709,20</b>	<b>495 000,00</b>		<b>141 290,80</b>
2031	Frais d'études	287 636,43		287 636,43	380 000,00		92 363,57
2033	Frais d'insertion	13 167,77		13 167,77	15 000,00		1 832,23
205	Concessions et droits similaires	52 905,00		52 905,00	100 000,00		47 095,00
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>431 499,11</b>	<b>1 140,83</b>	<b>431 499,11</b>	<b>640 000,00</b>		<b>208 500,89</b>
2154	Matériel industriel	200 474,80		200 474,80	350 000,00		149 525,20
2155	Outillage industriel	2 004,61	1 140,83	2 004,61	10 000,00		7 995,39
2181	Installations générales, agencements, aménagements	75 485,80		75 485,80	55 000,00		-20 485,80
2182	Matériel de transport				20 000,00		20 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	145 140,37		145 140,37	200 000,00		54 859,63
2184	Mobilier	8 393,53		8 393,53	5 000,00		-3 393,53
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN AFFECTATION</b>				<b>250 000,00</b>		<b>250 000,00</b>
2218	Autres terrains				250 000,00		250 000,00
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>12 164 650,19</b>		<b>12 164 650,19</b>	<b>14 000 000,00</b>		<b>1 835 349,81</b>
2313	Constructions en cours	12 163 286,55		12 163 286,55	14 000 000,00		1 836 713,45
238	Avances versées sur commandes d'Immos. Corpo.	1 363,64		1 363,64			-1 363,64
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>
275	Dépôts et cautionnements versés				5 000,00		5 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				<b>120 000,00</b>		<b>120 000,00</b>

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
020	Dépenses imprévues				120 000,00		120 000,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>17 503,19</b>		<b>17 503,19</b>	<b>120 000,00</b>		<b>102 496,81</b>
13918	Autres	17 503,19		17 503,19	120 000,00		102 496,81
<b>041</b>	<b>Opérations d'ordre patrimoniales</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>13 535 815,25</b>	<b>1 140,83</b>	<b>13 535 815,25</b>	<b>16 200 000,00</b>		<b>2 664 184,75</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section d'investissement recettes

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Prévisions	Plus Values	Moins Values
<b>001</b>	<b>REPORT SOLDE D'EXECUTION</b>				<b>1 603 642,44</b>		<b>1 603 642,44</b>
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>11 534 234,94</b>		<b>11 534 234,94</b>	<b>13 520 000,00</b>	<b>186 343,86</b>	<b>2 172 108,92</b>
1311	Subv. État et établissements nationaux	2 306 343,86		2 306 343,86	2 120 000,00	186 343,86	
1312	Subv. Régions	9 227 891,08		9 227 891,08	11 400 000,00		2 172 108,92
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>22 799,39</b>	<b>154,43</b>	<b>22 644,96</b>	<b>26 357,56</b>		<b>3 712,60</b>
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit						
165	Dépôts et cautionnement reçus	22 799,39	154,43	22 644,96	26 357,56		3 712,60
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
275	Dépôts et cautionnements versés						
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>				<b>150 000,00</b>		<b>150 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				150 000,00		150 000,00
<b>040</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>851 630,35</b>		<b>851 630,35</b>	<b>900 000,00</b>	<b>76 119,97</b>	<b>124 489,62</b>
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licence	27 173,91		27 173,91	45 000,00		17 826,09
28131	Bâtiments	5 579,58		5 579,58	5 000,00	579,58	
28154	Matériel industriel	184 053,93		184 053,93	110 000,00	74 053,93	
28155	Outillage industriel	1 820,21		1 820,21	10 000,00		8 179,79
28181	Installations générales, agencements et aménagements	21 486,46		21 486,46	20 000,00	1 486,46	
28182	Matériel de transport				20 000,00		20 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	70 065,92		70 065,92	80 000,00		9 934,08
28184	Mobilier	2 479,22		2 479,22	10 000,00		7 520,78
28238	Autres constructions	538 971,12		538 971,12	600 000,00		61 028,88
<b>TOTAL</b>		<b>12 408 664,68</b>	<b>154,43</b>	<b>12 408 510,25</b>	<b>16 200 000,00</b>	<b>262 463,83</b>	<b>4 053 953,58</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section fonctionnement dépenses

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 426 385,67</b>	<b>578,00</b>	<b>1 425 807,67</b>	<b>1 430 000,00</b>		<b>4 192,33</b>
6512	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits en nua	49 992,39	578,00	49 414,39	32 000,00		-17 414,39
6531	Indemnités	15 407,52		15 407,52	20 000,00		4 592,48
6532	Frais de mission	7 659,46		7 659,46	8 000,00		340,54
6536	Frais de représentation						
6518	autres	1 181,88		1 181,88			-1 181,88
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 352 144,42		1 352 144,42	1 370 000,00		17 855,58
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>179 161,99</b>	<b>18 751,07</b>	<b>160 410,92</b>	<b>170 000,00</b>		<b>9 589,08</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 152,36		39 152,36	40 000,00		847,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	32 061,32	18 751,07	13 310,25	15 000,00		1 689,75
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts crédit	107 948,31		107 948,31	115 000,00		7 051,69
<b>67</b>	<b>CHARGES EXECPTIONNELLES</b>	<b>868 566,67</b>	<b>20 481,95</b>	<b>848 084,72</b>	<b>930 000,00</b>		<b>81 915,28</b>
6711	Intérêts moratoires	159,76		159,76			-159,76
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales						
6713	Dons, libéralités	3 500,00		3 500,00	3 000,00		-500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de g	387 937,50		387 937,50	437 000,00		49 062,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	143 876,32	20 481,95	123 394,37	150 000,00		26 605,63
678	Autres charges exceptionnelles	333 093,09		333 093,09	340 000,00		6 906,91
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS</b>	<b>2 371 483,67</b>		<b>2 371 483,67</b>	<b>2 700 000,00</b>		<b>328 516,33</b>
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d	2 371 483,67		2 371 483,67	2 700 000,00		328 516,33
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants						
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES</b>						
6951	Impôt sur les bénéfices						
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>23 499 506,39</b>	<b>5 025 120,08</b>	<b>18 474 386,31</b>	<b>18 480 000,00</b>		<b>5 613,69</b>
60224	Fournitures de magasin	886 408,88		886 408,88	886 500,00		91,12
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 102 000,00		1 102 000,00	1 102 000,00		
604	Achats d'études et prestations de services1	151 586,75		151 586,75	151 600,00		13,25
605	Achats de matériel, équipements et travaux 1	29 017,71		29 017,71	29 100,00		82,29



Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	8 655 358,48	2 390 585,36	6 264 773,12	6 264 900,00		126,88
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	366 253,96	158,91	366 095,05	373 300,00		7 204,95
6064	Fournitures administratives	24 595,64		24 595,64	25 000,00		404,36
6066	Carburants	217 399,33		217 399,33	217 400,00		0,67
6068	Autres matières et fournitures	22 589,57		22 589,57	15 000,00		-7 589,57
611	Sous-traitance générale	466 050,60		466 050,60	466 100,00		49,40
6132	Locations immobilières	88 220,36		88 220,36	88 200,00		-20,36
6135	Locations mobilières	605 818,01	4 681,61	601 136,40	601 300,00		163,60
614	Charges locatives et de copropriété	1 979,17		1 979,17	2 000,00		20,83
61521	Entretien sur bien immobiliers	3 710 665,46		3 710 665,46	3 726 700,00		16 034,54
61528	Entretien et réparations - autres	175 912,66		175 912,66	160 000,00		-15 912,66
61551	Matériel roulant	113 742,44		113 742,44	106 300,00		-7 442,44
61558	Autres biens mobiliers	72 496,28		72 496,28	80 000,00		7 503,72
6156	Maintenance	220 688,05	23 000,60	197 687,45	197 700,00		12,55
6161	Multirisques	596 147,05	293 880,51	302 266,54	302 300,00		33,46
6168	Autres						
617	Études et recherches	450 750,70		450 750,70	450 800,00		49,30
618	Divers	43 681,09	500,00	43 181,09	43 200,00		18,91
6226	Honoraires	169 611,73		169 611,73	170 000,00		388,27
6227	Frais d'actes et de contentieux	940,31		940,31	3 900,00		2 959,69
6228	Divers	58 317,05		58 317,05	55 000,00		-3 317,05
6231	Annonces et insertions	24 146,92		24 146,92	23 800,00		-346,92
6233	Foires et expositions						
6236	Catalogues et imprimés						
6237	Publications	8 179,48		8 179,48	9 000,00		820,52
6238	Divers	50 451,90		50 451,90	50 000,00		-451,90
6241	Transports sur achats	9 614,34		9 614,34	10 000,00		385,66
6248	Divers	13 460,98		13 460,98	13 100,00		-360,98
6251	Voyages et déplacements	24 831,76		24 831,76	25 000,00		168,24
6256	Missions	146 073,97		146 073,97	145 300,00		-773,97
6257	Réceptions	24 389,77		24 389,77	25 000,00		610,23
6261	Frais d'affranchissement	89 964,89		89 964,89	90 000,00		35,11
6262	Frais de télécommunications	111 443,01		111 443,01	111 500,00		56,99
627	Services bancaires et assimilés	12 543,48		12 543,48	10 000,00		-2 543,48
6281	Concours divers (cotisations...)	8 185,00		8 185,00	10 000,00		1 815,00
6282	Frais de gardiennage	31 898,46		31 898,46	35 000,00		3 101,54
6283	Frais de nettoyage des locaux	133 755,14		133 755,14	128 300,00		-5 455,14
6287	Remboursement de frais						
6288	Autres	16 859,51		16 859,51	20 000,00		3 140,49

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut des Dépenses	Reversements	Montant Net des Dépenses	Ouverts	Ordres Budgétaires	Non Employés
635111	Cotisation foncière des entreprises	50 377,00		50 377,00	53 700,00		3 323,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	70 462,00		70 462,00	70 000,00		-462,00
63512	Taxes foncières	18 217,00		18 217,00	20 000,00		1 783,00
63514	TVS	278,00		278,00			-278,00
6358	Autres droits						
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autr	4 424 142,50	2 312 313,09	2 111 829,41	2 112 000,00		170,59
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>16 308 740,35</b>		<b>16 308 740,35</b>	<b>16 370 000,00</b>		<b>61 259,65</b>
6312	Taxe d'apprentissage	73 113,43		73 113,43	70 000,00		-3 113,43
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	200 634,79		200 634,79	200 000,00		-634,79
6334	Participation des employeurs à l'effort de constru	48 384,66		48 384,66	50 000,00		1 615,34
6411	Salaires, appointements, commissions de base	7 617 468,77		7 617 468,77	7 620 000,00		2 531,23
6412	Congés payés	131 140,42		131 140,42	60 000,00		-71 140,42
6413	Primes et gratifications	3 291 978,13		3 291 978,13	3 610 000,00		318 021,87
6414	Indemnités et avantages divers						
64141	Indemnité inflation	99 041,96		99 041,96	100 000,00		958,04
64148	Autres indemnités & avantages divers	36 369,44		36 369,44			-36 369,44
6415	Suuplément familial						
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 791 443,45		2 791 443,45	2 660 000,00		-131 443,45
6452	Cotisations aux mutuelles	898 071,70		898 071,70	810 000,00		-88 071,70
6453	Cotisations aux caisses de retraite	599 260,39		599 260,39	650 000,00		50 739,61
6454	Cotisations aux ASSEDIC	60 997,74		60 997,74			-60 997,74
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	57 367,76		57 367,76	60 000,00		2 632,24
6472	Versements aux comités d'entreprise	133 737,36		133 737,36	130 000,00		-3 737,36
6474	Versements aux œuvres sociales	193 510,40		193 510,40	240 000,00		46 489,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 772,00		22 772,00	30 000,00		7 228,00
6478	Autres charges sociales diverses	52 826,67		52 826,67	80 000,00		27 173,33
648	Autres charges de personnel	621,28		621,28			-621,28
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>						
022	Dépenses imprévues						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>				<b>150 000,00</b>		<b>150 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement				150 000,00		150 000,00
<b>042</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>851 630,35</b>		<b>851 630,35</b>	<b>900 000,00</b>		<b>48 369,65</b>
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations i	851 630,35		851 630,35	900 000,00		48 369,65
<b>TOTAL</b>		<b>45 505 475,09</b>	<b>5 064 931,10</b>	<b>40 440 543,99</b>	<b>41 130 000,00</b>		<b>689 456,01</b>

Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse

Exercice : 2023

**ETAT DE CONSOMMATION DES CREDITS**

Section de fonctionnement recettes

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Prévisions	Plus Values	Moins Values
<b>002</b>	<b>Résultat reporté</b>				<b>1 483 544,61</b>		<b>1 483 544,61</b>
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FRABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>32 783 436,63</b>	<b>10 536 230,43</b>	<b>22 247 206,20</b>	<b>22 000 000,00</b>	<b>299 569,05</b>	<b>52 362,85</b>
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	30 401 733,11	10 159 095,96	20 242 637,15	20 290 000,00		47 362,85
704	Travaux	572 312,71	68 300,17	504 012,54	410 000,00	94 012,54	
706	Prestations de services	1 809 390,81	308 834,30	1 500 556,51	1 295 000,00	205 556,51	
7085	Ports et frais accessoires facturés						
7087	Remboursement de frais				5 000,00		5 000,00
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>9 823 900,34</b>	<b>522 271,34</b>	<b>9 301 629,00</b>	<b>9 540 000,00</b>		<b>238 371,00</b>
74	Subventions d'exploitation	9 823 900,34	522 271,34	9 301 629,00	9 540 000,00		238 371,00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>76 617,16</b>	<b>40 000,00</b>	<b>36 617,16</b>	<b>75 000,00</b>	<b>1 020,30</b>	<b>39 403,14</b>
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ma	38 596,86	38 000,00	596,86	40 000,00		39 403,14
752	Revenus des immeubles non affectés à des activités	38 020,30	2 000,00	36 020,30	35 000,00	1 020,30	
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>90 931,09</b>		<b>90 931,09</b>	<b>61 455,39</b>	<b>68 343,56</b>	<b>38 867,86</b>
7711	Dédits et pénalités perçues	272,63		272,63		272,63	
7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur	4 121,41		4 121,41	5 000,00		878,59
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ge				5 000,00		5 000,00
773	Mandats annulés (sur excercices antérieurs) ou atte	84 526,32		<b>84 526,32</b>	16 455,39	68 070,93	
775	Produits des cessions d'éléments d'actifs						
778	Autres produits exceptionnels	2 010,73		<b>2 010,73</b>	35 000,00		32 989,27
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET</b>	<b>6 497 237,43</b>		<b>6 497 237,43</b>	<b>6 020 000,00</b>	<b>480 144,34</b>	<b>2 906,91</b>
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges	4 002 386,37		4 002 386,37	3 620 000,00	382 386,37	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	1 947 757,97		1 947 757,97	1 850 000,00	97 757,97	
7875	Reprises sur provisions pour risques et charges	547 093,09		547 093,09	550 000,00		2 906,91
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>2 053 241,47</b>		<b>2 053 241,47</b>	<b>1 830 000,00</b>	<b>223 241,47</b>	
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 421 121,80		1 421 121,80	1 300 000,00	121 121,80	
64198	Autres remboursements	61 570,25		61 570,25		61 570,25	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	570 549,42		570 549,42	530 000,00	40 549,42	
<b>042</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	<b>17 503,19</b>		<b>17 503,19</b>	<b>120 000,00</b>		<b>102 496,81</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement virée	17 503,19		17 503,19	120 000,00		102 496,81

Compte	Libellé	EXECUTION			PREVISIONS		
		Montant Brut Titres Recettes	Annulations	Montant Net des Recettes	Prévisions	Plus Values	Moins Values
<b>TOTAL</b>		<b>51 342 867,31</b>	<b>11 098 501,77</b>	<b>40 244 365,54</b>	<b>41 130 000,00</b>	<b>1 072 318,72</b>	<b>1 957 953,18</b>

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice : 2023

**RESULTATS BUDGETAIRES**

Colonne1	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (A)	16 200 000,00	41 130 000,00	<b>57 330 000,00</b>
Titres de recettes émis (B)	12 408 510,25	40 244 365,54	<b>52 652 875,79</b>
Annulations de titres (C)			
Recettes nettes (D=B-C)	12 408 510,25	40 244 365,54	<b>52 652 875,79</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (E)	16 200 000,00	41 130 000,00	<b>57 330 000,00</b>
Mandats émis (F)	13 534 674,42	40 440 543,99	<b>53 975 218,41</b>
Reversements de mandats (G)			
Dépenses nettes (H=F-G)	13 534 674,42	40 440 543,99	<b>53 975 218,41</b>
<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
<b>Excédent (D-H)</b>			
<b>Déficit (H-D)</b>	<b>-1 126 164,17</b>	<b>-196 178,45</b>	<b>-1 322 342,62</b>

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice : 2023

**RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Colonne1	1 RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	2 RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	3 RESULTAT DE CLOTURE 2023
<b>I - Budget principal :</b>			
Investissement	1 603 642,44 € -	1 126 164,17 €	477 478,27 €
Exploitation	1 483 544,61 € -	196 178,45 €	1 287 366,16 €
<b>Total</b>		- 1 322 342,62 €	1 764 844,43 €

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

Exercice : 2023

**VALEURS INACTIVES**

Compte	Libellé	DEBIT			CREDIT			Solde	Sens
		Bilan d'entrée	Opér. Exercice	Total	Bilan d'entrée	Opér. Exercice	Total		
861	Comptes de position								
862	Comptes de position								
863	Comptes de prise en								
<b>Sous-Total :</b>									
<b>Classe :</b>									
<b>Total Général :</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

**Etablissement : Office d'Equipement Hydraulique de Corse**

**Exercice : 2023**

**COMPTE DE GESTION**

VU ET VÉRIFIÉ PAR LE COMPTABLE CENTRALISATEUR QUI DÉCLARE QUE LE PRESENT COMPTE EST EXACT EN CE RESULTATS

à

Le Responsable du Pôle  
État et Affaires régionales  
Frédéric LERMINIAUX

LE COMPTABLE SOUSSIGNÉ AFFIRME VÉRITABLE, SOUS LES PEINES DE DROIT, LE PRESENT COMPTE.  
LE COMPTABLE AFFIRME EN OUTRE, EST SOUS LES MÊMES PEINES, QUE LES RECETTES ET DÉPENSES PORTÉES DANS CE COMPTE SONT,  
SANS EXCEPTION, TOUTES CELLES QUI ONT ÉTÉ FAITES POUR LE SERVICE 'OÉHC' PENDANT L'EXERCICE 2023 ET QU'IL N'EN EXISTE AUCUNE AUTRE A SA  
CONNAISSANCE.

à

Laura-Stella  
MARCHETTI  
LOVISI

Signature numérique de  
Laura-Stella MARCHETTI  
LOVISI  
Date : 2024.06.12 14:27:50  
+02'00'

VU PAR ORDONNATEUR, QUI CERTIFIE QUE LE PRÉSENT COMPTE DONT LE MONTANT DES TITRES A RECOUVRER ET DES MANDATS  
ÉMIS EST CONFORME AUX ÉCRITURES DE SA COMPTABILITÉ ADMINISTRATIVE, A ÉTÉ VOTÉ LE PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT.

à



Digitally signed  
by Ange de Cicco  
Date: 2024.06.21  
16:37:35 +02'00'



## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

*149<sup>ème</sup> séance*

PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-01

### RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte de gestion 2023

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Compte de Gestion 2023 établi par l'Agent Comptable et joint à la présente délibération, considérant que les résultats présentés sont identiques à ceux du compte administratif.

Je vous remercie de bien vouloir délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-02

Objet : Compte administratif 2023

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux du secteur public local,

VU la délibération n°2023-140-01 du 21 avril 2023 portant adoption du Budget Primitif 2023,

VU la délibération n°2023-143-01 du 13 décembre 2023 portant adoption du Budget Supplémentaire 2023,

VU le compte administratif 2023 joint à la présente délibération,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

CONSIDERANT que les résultats s'établissent ainsi :

Réalisations :

Section	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	40 440 543,99	40 244 365,54	- 196 178,45
Investissement	13 534 674,42	12 408 510,25	- 1 126 164,17

Reports :

Section	Dépenses	Recettes
Exploitation		1 483 544,61
Investissement		1 603 642,44

Réalisations + Reports :

Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
53 975 218,41	55 460 062,84	+ 1 764 844,43

CONSIDERANT que ces résultats sont identiques à ceux du compte de gestion établi par l'Agent comptable de l'établissement,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

ADOpte le Compte Administratif 2023 de l'établissement.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président

Gilles GIOVANNANGELI



A circular official stamp of the Bastia Municipality is positioned over the signature. The stamp contains the text: 'MUNICIPALITE DE BASTIA' around the top edge, 'BP 678' at the top, '20091 BASTIA' in the center, and 'Cedex' at the bottom.



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COLLECTIVITE DE CORSE**

Poste Comptable de :

**OFFICE D'EQUIPEMENT  
HYDRAULIQUE DE CORSE**

Numéro SIRET : 330 432 642 00016

**Compte Administratif**

**ANNEE 2023**

**SOMMAIRE**

Pages		
	<b>I. Informations générales</b>	
p.1	Modalités de vote du budget	
	<b>II. Présentation générale du compte administratif</b>	
p.2	A1 – Vue d'ensemble – Exécution du budget et détail des restes à réaliser	
p.3	A2 – Vue d'ensemble – Section d'exploitation – Chapitres	
p.4	A3 – Vue d'ensemble – Section d'investissement – Chapitres	
p.5	B1 – Balance générale du budget – Dépenses	
p.6	B2 – Balance générale du budget – Recettes	
	<b>III. Vote du compte administratif</b>	
p.7-9	A1 –Section d'exploitation – Détail des dépenses	
p.10-11	A2 –Section d'exploitation – Détail des recettes	
p.12-13	B1 –Section d'investissement – Détail des dépenses	
p.14-15	B2 –Section d'investissement – Détail des recettes	
p.16	B3 – Opérations d'équipement – Détail des chapitres et articles	
	<b>IV. Annexes</b>	<b>Sans objet Ou non jointes</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>	
p.17	A1.1 - État de la dette – Détail des crédits de trésorerie	
p.18-19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	
p.20	A1.3 - État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	
P.21	A1.4 - État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
p.22-23	A1.5 - État de la dette – Détail des opérations de couverture	
p.24	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	
p.25	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	
p.26	A1.8 - Etat de la dette – Autres dettes	
p.27	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
p.27	A3.1 - État des provisions et des dépréciations	
p.28	A3.2 - Étalement des provisions	
p.29	A4.1 - Équilibre des opérations financières – Dépenses	
p.30	A4.2 - Équilibre des opérations financières – Recettes	
	A5.1.1 – État de ventilation dépenses et recettes services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	<b>x</b>
	A5.1.2 – État de ventilation dépenses et recettes services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	<b>x</b>
	A5.2.1 – État de ventilation dép. et rec. services assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	<b>x</b>
	A5.2.2 – État de ventilation dép. et rec. services assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	<b>x</b>
	A5.3.1 – État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 - Section de fonction.	<b>x</b>
	A5.3.2 – État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 - Section d'investissement	<b>x</b>
p.31	A6 - État des charges transférées	
p.31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	
p.32-34	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	
p.35	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	
p.36	A8.3 - Opérations liées aux cessions	
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	<b>x</b>
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	<b>x</b>
	A10 – État des travaux en régie	<b>x</b>
	<b>B - Engagements hors bilan</b>	
p.37	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie	
p.38	B1.2 – Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	
p.39	B1.3 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
p.40	B1.4 - État des contrats de crédit-bail	
p.40	B1.5 - État des contrats de partenariat public-privé	
p.40	B1.6 - État des autres engagements donnés	
p.41	B1.7 - État des engagements reçus	
p.42-45	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
p.46-47	B2.2 - État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
p.48	C1.1 - État du personnel au 31/12/2023	
	C1.2 - État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	<b>x</b>
p.49	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	
p.49	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	<b>x</b>
	<b>D - Arrêté et signatures</b>	
p.50	D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

**I. INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- ~~avec ou~~ sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° ..... du .....)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE  
en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A 40 440 543,99	G 40 244 365,54	G-A -196 178,45
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 13 534 674,42	H 12 408 510,25	H-B -1 126 164,17

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00	I 1 483 544,61	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 1 603 642,44	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=A+B+C+D 53 975 218,41	Q=G+H+I+J 55 740 062,84	Q-P 1 764 844,43

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F 0,00	K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	A+C+E 40 440 543,99	G+I+K 41 727 910,15	1 287 366,16
	Section d'investissement	B+D+F 13 534 674,42	H+J+L 14 012 152,69	477 478,27
	<b>TOTAL CUMULE</b>	A+B+C+D+E+F 53 975 218,41	G+H+I+J+K+L 55 740 062,84	1 764 844,43

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



## II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

### SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE

en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	18 480 000,00	14 321 103,40	4 153 282,91		5 613,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 370 000,00	16 308 740,35			61 259,65
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 430 000,00	1 425 807,67			4 192,33
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>36 280 000,00</b>	<b>32 055 651,42</b>	<b>4 153 282,91</b>		<b>71 065,67</b>
66	Charges financières	170 000,00	147 100,67	13 310,25		9 589,08
67	Charges exceptionnelles	930 000,00	840 355,45	7 729,27		81 915,28
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	2 700 000,00	2 371 483,67			328 516,33
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>40 080 000,00</b>	<b>35 414 591,21</b>	<b>4 174 322,43</b>		<b>491 086,36</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	150 000,00				150 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	900 000,00	851 630,35			48 369,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>			<b>198 369,65</b>
<b>TOTAL</b>		<b>41 130 000,00</b>	<b>36 266 221,56</b>	<b>4 174 322,43</b>		<b>689 456,01</b>

**Pour information**

**D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1**

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	1 830 000,00	2 053 241,47			-223 241,47
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	22 000 000,00	11 702 206,20	10 545 000,00		-247 206,20
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	9 540 000,00	9 184 417,00	117 212,00		238 371,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00	34 617,16	2 000,00		38 382,84
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>33 445 000,00</b>	<b>22 974 481,83</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-193 693,83</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	61 455,39	90 931,09			-29 475,70
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 020 000,00	6 497 237,43			-477 237,43
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>39 526 455,39</b>	<b>29 562 650,35</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-700 406,96</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	120 000,00	17 503,19			102 496,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>120 000,00</b>	<b>17 503,19</b>			<b>102 496,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 646 455,39</b>	<b>29 580 153,54</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-597 910,15</b>

**Pour information**

**R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1**

1 483 544,61

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

### SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE

en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	Immobilisations incorporelles	495 000,00	353 709,20			141 290,80
21	Immobilisations corporelles	640 000,00	430 358,28			209 641,72
22	Immobilisations reçues en affectation	250 000,00				250 000,00
23	Immobilisations en cours	14 000 000,00	12 164 650,19			1 835 349,81
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>15 385 000,00</b>	<b>12 948 717,67</b>			<b>2 436 282,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	570 000,00	568 453,56			1 546,44
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières	5 000,00				5 000,00
020	Dépenses imprévues	120 000,00				120 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>695 000,00</b>	<b>568 453,56</b>			<b>126 546,44</b>
4581	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>16 080 000,00</b>	<b>13 517 171,23</b>			<b>2 562 828,77</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	120 000,00	17 503,19			102 496,81
041	Opérations patrimoniales (6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>120 000,00</b>	<b>17 503,19</b>			<b>102 496,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>16 200 000,00</b>	<b>13 534 674,42</b>			<b>2 665 325,58</b>

**Pour information**

**D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
13	Subventions d'investissement	13 520 000,00	11 534 234,94			1 985 765,06
16	Emprunts et dettes assimilées	26 357,56	22 644,96			3 712,60
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>13 546 357,56</b>	<b>11 556 879,90</b>			<b>1 989 477,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des recettes financières</b>						
4582	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>13 546 357,56</b>	<b>11 556 879,90</b>			<b>1 989 477,66</b>
041	Opérations patrimoniales					
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00				150 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	851 630,35			48 369,65
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>			<b>198 369,65</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14 596 357,56</b>	<b>12 408 510,25</b>			<b>2 187 847,31</b>

**Pour information**

**R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**

1 603 642,44

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
011	Charges à caractère général	18 474 386,31		18 474 386,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 308 740,35		16 308 740,35
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	1 425 807,67		1 425 807,67
66	Charges financières	160 410,92		160 410,92
67	Charges exceptionnelles	848 084,72		848 084,72
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 371 483,67	851 630,35	3 223 114,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou destockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
<b>Dépenses d'exploitation - TOTAL</b>		<b>39 588 913,64</b>	<b>851 630,35</b>	<b>40 440 543,99</b>

+

**D002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****40 440 543,99**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		17 503,19	17 503,19
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	568 453,56		568 453,56
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (6)	353 709,20		353 709,20
21	Immobilisations corporelles (6)	430 358,28		430 358,28
22	Immobilisations recues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	12 164 650,19		12 164 650,19
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
4581	Opérations pour le compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - TOTAL</b>		<b>13 517 171,23</b>	<b>17 503,19</b>	<b>13 534 674,42</b>

+

**D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****13 534 674,42**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
013	Atténuation de charges	2 053 241,47		2 053 241,47
60	Achats et variations de stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	22 247 206,20		22 247 206,20
71	Production stockée (ou destockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	9 301 629,00		9 301 629,00
75	Autres produits de gestion courante	36 617,16		36 617,16
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	90 931,09	17 503,19	108 434,28
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 497 237,43		6 497 237,43
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - TOTAL</b>		<b>40 226 862,35</b>	<b>17 503,19</b>	<b>40 244 365,54</b>

+

<b>R002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>1 483 544,61</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>41 727 910,15</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	11 534 234,94		11 534 234,94
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 644,96		22 644,96
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations recues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		851 630,35	851 630,35
29	Dépréciations des immobilisations (5)			
39	Dépréciations des stocks et en-cours (5)			
4582	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation			
<b>Recettes d'investissement - TOTAL</b>		<b>11 556 879,90</b>	<b>851 630,35</b>	<b>12 408 510,25</b>

+

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>1 603 642,44</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 012 152,69</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

**III. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

**III**

**A1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1) AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-3304326 en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902	Crédits ouverts (BP+DVB+RAN+J) 202414902-DE	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats Ems	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	18 480 000,00	14 321 103,40	4 153 282,91		5 613,69
60224	Fournitures de magasin	886 500,00	886 408,88			91,12
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 102 000,00	1 102 000,00			
604	Achats d'études et prestations de services	151 600,00	151 586,75			13,25
605	Achats de matériel, équipements et travaux	29 100,00	29 017,71			82,29
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	6 264 900,00	4 429 773,12	1 835 000,00		126,88
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	373 300,00	366 095,05			7 204,95
6064	Fournitures administratives	25 000,00	24 595,64			404,36
6066	Carburants	217 400,00	217 399,33			0,67
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	22 589,57			-7 589,57
611	Sous-traitance générale	466 100,00	466 050,60			49,40
6132	Locations immobilières	88 200,00	88 220,36			-20,36
6135	Locations mobilières	601 300,00	601 136,40			163,60
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 979,17			20,83
61521	Entretien sur bien immobiliers - bâtiments	160 000,00	175 912,66			-15 912,66
61528	Entretien sur bien immobiliers - Autres	3 726 700,00	3 710 665,46			16 034,54
61551	Entretien des matériels roulant	106 300,00	113 742,44			-7 442,44
61558	Entretien des autres biens mobiliers	80 000,00	72 496,28			7 503,72
6156	Maintenance	197 700,00	197 687,45			12,55
6161	Assurances multirisques	302 300,00	302 266,54			33,46
6168	Autres assurances					
617	Études et recherches	450 800,00	450 750,70			49,30
618	Divers	43 200,00	43 181,09			18,91
6225	Indemnités comptables et régisseurs					
6226	Honoraires	170 000,00	169 611,73			388,27
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 900,00	940,31			2 959,69
6228	Divers	55 000,00	58 317,05			-3 317,05
6231	Annonces et insertions	22 800,00	24 146,92			-1 346,92
6233	Foires et expositions					
6236	Catalogues et imprimés					
6237	Publications	10 000,00	8 179,48			1 820,52
6238	Divers	50 000,00	50 451,90			-451,90
6241	Transports sur achats	10 000,00	9 614,34			385,66
6248	Divers	13 100,00	13 460,98			-360,98
6251	Voyages et déplacements	25 000,00	24 831,76			168,24
6256	Missions	145 300,00	146 073,97			-773,97
6257	Réceptions	25 000,00	24 389,77			610,23
6261	Frais d'affranchissement	90 000,00	89 964,89			35,11
6262	Frais de télécommunications	111 500,00	111 443,01			56,99
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	12 543,48			-2 543,48
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	8 185,00			1 815,00
6282	Frais de gardiennage	35 000,00	31 898,46			3 101,54
6283	Frais de nettoyage des locaux	128 300,00	133 755,14			-5 455,14
6287	Remboursement de frais					
6288	Autres	20 000,00	16 859,51			3 140,49
635111	Cotisation foncière des entreprises	53 700,00	50 377,00			3 323,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	70 000,00	70 462,00			-462,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	18 217,00			1 783,00
63513	Autres impôts locaux					
63514	Taxe sur les véhicules de société		278,00			-278,00
6354	Droits d'enregistrement et timbre					
6358	Autres droits					
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	2 112 000,00	-206 453,50	2 318 282,91		170,59

**III. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

**III**

**A1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1) AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642 en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902	Crédits ouverts 20240621-20240621	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats Emis 202414902	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>16 370 000,00</b>	<b>16 308 740,35</b>			<b>61 259,65</b>
6312	Taxe d'apprentissage	70 000,00	73 113,43			-3 113,43
6333	Participation employeur à la F.P.C.	200 000,00	200 634,79			-634,79
6334	Participation employeur à l'effort de construction	50 000,00	48 384,66			1 615,34
6411	Salaires, appointements, commissions de base	7 620 000,00	7 617 468,77			2 531,23
6412	Congés payés	60 000,00	131 140,42			-71 140,42
6413	Primes et gratifications	3 610 000,00	3 291 978,13			318 021,87
64141	Indemnité inflation	100 000,00	99 041,96			958,04
64148	Autres indemnités & avantages divers		36 369,44			-36 369,44
6415	Supplément familial					
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 660 000,00	2 791 443,45			-131 443,45
6452	Cotisations aux mutuelles	810 000,00	898 071,70			-88 071,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	650 000,00	599 260,39			50 739,61
6454	Cotisations aux ASSEDIC		60 997,74			-60 997,74
6458	Cotisations autres organismes sociaux	60 000,00	57 367,76			2 632,24
6472	Versement aux comités d'entreprise	130 000,00	133 737,36			-3 737,36
6474	Versements aux autres œuvres sociales	240 000,00	193 510,40			46 489,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000,00	22 772,00			7 228,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	52 826,67			27 173,33
648	Autres charges personnel		621,28			-621,28
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits (4)</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 430 000,00</b>	<b>1 425 807,67</b>			<b>4 192,33</b>
6512	Droits d'utilisation – Informatique en nuage	32 000,00	49 414,39			-17 414,39
6518	Autres		1 181,88			-1 181,88
6531	Indemnités des élus	20 000,00	15 407,52			4 592,48
6532	Frais de mission des élus	8 000,00	7 659,46			340,54
6536	Frais de représentation des élus					
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 370 000,00	1 352 144,42			17 855,58
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>36 280 000,00</b>	<b>32 055 651,42</b>	<b>4 153 282,91</b>		<b>71 065,67</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>170 000,00</b>	<b>147 100,67</b>	<b>13 310,25</b>		<b>9 589,08</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	39 152,36			847,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 000,00		13 310,25		1 689,75
6615	Intérêts créditeurs	115 000,00	107 948,31			7 051,69
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>930 000,00</b>	<b>840 355,45</b>	<b>7 729,27</b>		<b>81 915,28</b>
6711	Intérêts moratoires		159,76			-159,76
6712	Pénalités, amendes fiscales					
6713	Dons, libéralités	3 000,00	3 500,00			-500,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437 000,00	387 937,50			49 062,50
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	150 000,00	115 665,10	7 729,27		26 605,63
678	Autres charges exceptionnelles	340 000,00	333 093,09			6 906,91
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (d) (6)</b>	<b>2 700 000,00</b>	<b>2 371 483,67</b>			<b>328 516,33</b>
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	2 700 000,00	2 371 483,67			328 516,33
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants					
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>					
695	Impôts sur les bénéfices					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>40 080 000,00</b>	<b>35 414 591,21</b>	<b>4 174 322,43</b>		<b>491 086,36</b>

<b>III. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ Art (1)	Libellé (1) AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00				150 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	900 000,00	851 630,35			48 369,65
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corpor.	900 000,00	851 630,35			48 369,65
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>			<b>198 369,65</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (10)					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>			<b>198 369,65</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>41 130 000,00</b>	<b>36 266 221,56</b>	<b>4 174 322,43</b>		<b>689 456,01</b>
---	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

<b>Pour information</b> <b>D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	
--	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	13 310,25
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 751,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1 extournés	-18 751,07
= Différence ICNE N - ICNE N-1	13 310,25

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**

**III**

**A2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE					
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>1 830 000,00</b>	<b>2 053 241,47</b>			<b>-223 241,47</b>
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	1 300 000,00	1 421 121,80			-121 121,80
64198	Autres remboursements sur rémunérations		61 570,25			-61 570,25
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	530 000,00	570 549,42			-40 549,42
<b>70</b>	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations ...</b>	<b>22 000 000,00</b>	<b>11 702 206,20</b>	<b>10 545 000,00</b>		<b>-247 206,20</b>
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	20 290 000,00	9 982 637,15	10 260 000,00		47 362,85
704	Travaux	410 000,00	504 012,54			-94 012,54
706	Prestations de services	1 295 000,00	1 215 556,51	285 000,00		-205 556,51
7085	Port,Frais accessoires facturé					
7087	Remboursements de frais	5 000,00				5 000,00
7088	Autres produits des activités annexes					
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>					
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>9 540 000,00</b>	<b>9 184 417,00</b>	<b>117 212,00</b>		<b>238 371,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>75 000,00</b>	<b>34 617,16</b>	<b>2 000,00</b>		<b>38 382,84</b>
751	Redevances pour concession	40 000,00	596,86			39 403,14
752	Revenus des immeubles non affectés	35 000,00	34 020,30	2 000,00		-1 020,30
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (013+70+73+74+75)</b>		<b>33 445 000,00</b>	<b>22 974 481,83</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-193 693,83</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>61 455,39</b>	<b>90 931,09</b>			<b>-29 475,70</b>
7711	Dédits et pénalités perçus		272,63			-272,63
7714	Créances admises en non valeur	5 000,00	4 121,41			878,59
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000,00				5 000,00
773	Mandats annuels (sur exercices antérieurs) ou atteints par la décence quadriennale	16 455,39	84 526,32			-68 070,93
775	Produits des cessions d'éléments d'actifs					
778	Autres produits exceptionnels	35 000,00	2 010,73			32 989,27
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)</b>	<b>6 020 000,00</b>	<b>6 497 237,43</b>			<b>-477 237,43</b>
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	3 620 000,00	4 002 386,37			-382 386,37
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	1 850 000,00	1 947 757,97			-97 757,97
7875	Reprises sur prov pour charges exceptionnelles	550 000,00	547 093,09			2 906,91
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>39 526 455,39</b>	<b>29 562 650,35</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-700 406,96</b>



<b>III. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE					
042	Opérations d'ordre de transfert en opérations de CONFERENCE ACTE : 202404092	120 000,00	17 503,19			102 496,81
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	120 000,00	17 503,19			102 496,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (5)					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>120 000,00</b>	<b>17 503,19</b>			<b>102 496,81</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>39 646 455,39</b>	<b>29 580 153,54</b>	<b>10 664 212,00</b>		<b>-597 910,15</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------	--	--------------------

<b>Pour information</b> <b>D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	
--	--

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1 extournés	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

**III. VOIE DU COMPTE ADMINISTRATIF****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats Emis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>495 000,00</b>	<b>353 709,20</b>		<b>141 290,80</b>
2031	Frais d'études	380 000,00	287 636,43		92 363,57
2033	Frais d'insertion	15 000,00	13 167,77		1 832,23
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ...	100 000,00	52 905,00		47 095,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>640 000,00</b>	<b>430 358,28</b>		<b>209 641,72</b>
2154	Matériel industriel	350 000,00	200 474,80		149 525,20
2155	Outilsage industriel	10 000,00	863,78		9 136,22
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	55 000,00	75 485,80		-20 485,80
2182	Matériel de transport	20 000,00			20 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	200 000,00	145 140,37		54 859,63
2184	Mobilier	5 000,00	8 393,53		-3 393,53
<b>22</b>	<b>immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>250 000,00</b>			<b>250 000,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>14 000 000,00</b>	<b>12 164 650,19</b>		<b>1 835 349,81</b>
2313	Constructions	14 000 000,00	12 163 286,55		1 836 713,45
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		1 363,64		-1 363,64
	<b>Opération d'équipement n° [...] (3)</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>15 385 000,00</b>	<b>12 948 717,67</b>		<b>2 436 282,33</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
1311	Etat et établissements nationaux				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>570 000,00</b>	<b>568 453,56</b>		<b>1 546,44</b>
1641	Emprunts en euro	560 000,00	561 824,90		-1 824,90
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	6 628,66		3 371,34
1687	Autres dettes				
<b>18</b>	<b>Comptes de liaison : affectation à ...</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>5 000,00</b>			<b>5 000,00</b>
275	Dépôts et cautionnements	5 000,00			5 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>120 000,00</b>			<b>120 000,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>695 000,00</b>	<b>568 453,56</b>		<b>126 546,44</b>
	[...] (4)				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>16 080 000,00</b>	<b>13 517 171,23</b>		<b>2 562 828,77</b>

**III. VOIE DU COMPTE ADMINISTRATIF****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats Emis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	120 000,00	17 503,19		85 186,08
13918	Autres	120 000,00	17 503,19		85 186,08
041	Opérations d'ordre patrimoniales (7)				13 166,14
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>120 000,00</b>	<b>17 503,19</b>		<b>98 352,22</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>16 200 000,00</b>	<b>13 534 674,42</b>		<b>2 661 180,99</b>
--	----------------------	----------------------	--	---------------------

<b>Pour information</b>	
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**III. VOIE DU COMPTE ADMINISTRATIF****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres Emis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	13 520 000,00	11 534 234,94		1 985 765,06
1311	Etat et établissements publics nationaux	2 120 000,00	2 306 343,86		-186 343,86
1312	Régions	11 400 000,00	9 227 891,08		2 172 108,92
1317	Budget communautaire				
16	Emprunts et dettes assimilés (hors 165)				
1641	Emprunts en euro				
1687	Autres dettes				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>13 520 000,00</b>	<b>11 534 234,94</b>		<b>1 985 765,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus	26 357,56	22 644,96		3 712,60
18	Comptes de liaison : affectation à ...				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
275	Dépôts et cautionnements				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>26 357,56</b>	<b>22 644,96</b>		<b>3 712,60</b>
	[...] (3)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>13 546 357,56</b>	<b>11 556 879,90</b>		<b>1 989 477,66</b>

**III. VOIE DU COMPTE ADMINISTRATIF****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres Emis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement de la section d'exploitation	150 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	900 000,00	851 630,35		779 734,64
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ...	45 000,00	27 173,91		47 608,02
28131	Bâtiments	5 000,00	5 579,58		5 579,58
28154	Matériel industriel	110 000,00	184 053,93		126 420,50
28155	Outillage industriel	10 000,00	1 820,21		5 573,33
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 000,00	21 486,46		15 271,06
28182	Matériel de transport	20 000,00			11 472,84
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	80 000,00	70 065,92		42 313,79
28184	Mobilier	10 000,00	2 479,22		8 272,13
28238	Autres constructions	600 000,00	538 971,12		517 223,39
28253	Installations à caractère spécifique				
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>		<b>779 734,64</b>
041	Opérations patrimoniales (6)				13 166,14
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>		<b>792 900,78</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>14 596 357,56</b>	<b>12 408 510,25</b>		<b>2 782 378,44</b>
<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>1 603 642,44</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	<b>Néant</b>				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>RECETTES</b>			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>Néant</b>				
20	Immobilisations incorporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) Réalisations antérieures – réalisations de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

**IV**

### ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

**A1.1**

#### A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avance du trésor						
...						
5192 Avance de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
LTI CEPAC n°9622131150 Nov 2022	Délibération 2022-137-01 du 3/11/2022	3 000 000,00		107 948,31	3 000 000,00	
LTI CEPAC n°9623131152 Nov 2023	Délibération 2023-142-01 du 2/11/2023		3 000 000,00			3 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	3 000 000,00	107 948,31	3 000 000,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembours.(6)	Profil d' amortiss. (7)	Possibilité de rembours. Anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					6 025 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 025 000,00									
MON233354EUR	DEXIA CL	17/08/2005	25/08/2005	01/08/2006	4 125 000,00	C	Taux fixe à 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,200	4,261	EUR	A	P	O	B-1
A29130Y3	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2013	31/12/2013	25/04/2014	800 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,968	EUR	T	P	O	A-1
211579E	CAISSE D'EPARGNE	29/07/2020	29/07/2020	30/08/2021	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,730	0,732	EUR	M	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>6 025 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**A1.2**

**A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2023											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				<b>1 524 550,81</b>					<b>561 824,90</b>	<b>57 903,43</b>	<b>0,00</b>	<b>13 310,25</b>
1641 Emprunts en euros (total)				1 524 550,81					561 824,90	57 903,43	0,00	13 310,25
MON233354EUR	N		B-1	615 466,33	1,58	C	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,247	285 930,80	38 384,49		10 950,14
A29130Y3	N		A-1	334 307,36	5,07	F	Taux fixe à 3.91 %	3,901	56 292,64	14 453,76		2 360,11
211579E	N		A-1	574 777,12	2,58	F	Taux fixe à 0.73 %	0,729	219 601,46	5 065,18		0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 524 550,81</b>					<b>561 824,90</b>	<b>57 903,43</b>	<b>0,00</b>	<b>13 310,25</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2019 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>														
<b>Barrière simple (B)</b>														
MON233354EUR	DEXIA CL	4 125 000,00	615 466,33	1	20		Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	5 497,97	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.3%)	4,26	38 384,49		40,37
<b>TOTAL (B)</b>		<b>4 125 000,00</b>	<b>615 466,33</b>									<b>38 384,49</b>	<b>0,00</b>	<b>40,37</b>
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>TOTAL (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 125 000,00</b>	<b>615 466,33</b>									<b>38 384,49</b>	<b>0,00</b>	<b>40,37</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2019.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2				
	% de l'encours	59,63%				
	Montant en euros	909 084 €				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	40,37%				
	Montant en euros	615 466 €				
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
<b>Taux complexe</b>													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A1.7</b>

**A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>TOTAL</b>																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S: semestrielle ; X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A2</b> <b>A3.1</b> <b>A3.2</b>

### A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire au-delà duquel il est procédé à l'immobilisation des biens : <b>500€ HT</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <b>750€ HT</b> A partir de ce seuil, les immobilisations sont amorties sur les durées suivantes : - Logiciels : 3 ans - Progiciels : 5 ans - Véhicules : 5 ans - Camions et engins : 8 ans - Mobiliers : 10 ans - Matériels informatiques : 3 ans - Matériels de bureautique : 5 ans - Matériels techniques : 5 ans - Outillages : 5 ans - Bâtiments : 30 ans - Bâtiments légers : 15 ans - Agencements, aménagements et installations de bâtiment : 15 ans	<b>N°6/66</b> <b>du 1/12/2009</b>  +  <b>N°2018-112-03</b> <b>du 16/10/2018</b>

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
<b>Dépréciations (2)</b>	<b>0,00</b>		<b>895 834,19</b>	<b>895 834,19</b>	<b>0,00</b>	<b>895 834,19</b>
- des immobilisations ...			895 834,19	895 834,19		895 834,19
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>895 834,19</b>	<b>895 834,19</b>	<b>0,00</b>	<b>895 834,19</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	<b>2 371 483,67</b>		<b>7 058 172,34</b>	<b>9 429 656,01</b>	<b>4 549 479,46</b>	<b>4 880 176,55</b>
Provisions pour litiges...			0,00	0,00		0,00
Provisions pour charges person.	1 398 746,00		2 168 830,00	3 567 576,00	1 493 830,00	2 073 746,00
Provisions pour renouv. des immos	972 737,67		4 342 249,25	5 314 986,92	2 508 556,37	2 806 430,55
Autres provisions pour risques et charges			547 093,09	547 093,09	547 093,09	0,00
<b>Dépréciations (2)</b>	<b>0,00</b>		<b>3 618 798,68</b>	<b>3 618 798,68</b>	<b>1 947 757,97</b>	<b>1 671 040,71</b>
- des comptes de tiers...			3 618 798,68	3 618 798,68	1 947 757,97	1 671 040,71
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>2 371 483,67</b>		<b>10 676 971,02</b>	<b>13 048 454,69</b>	<b>6 497 237,43</b>	<b>6 551 217,26</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision.

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<b>Nature</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant total à constituer</b>	<b>Durée</b>	<b>Montant des provisions constituées au 1/1/N</b>	<b>Provisions constituées au titre de l'exercice</b>	<b>Montant restant à provisionner</b>

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AR CONTROLE DE LEGALITE en date du 24/06/2024 ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>800 000,00</b>	<b>579 328,09</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		560 000,00	561 824,90
1641	Emprunts en euros	560 000,00	561 824,90
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		240 000,00	17 503,19
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	120 000,00	17 503,19
020	Dépenses imprévues	120 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>579 328,09</b>			<b>579 328,09</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AR CONTROLE DE LEGALITE en date du 24/06/2024 ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES, RECETTES OZA 330432642-20240621-202414902-DE REFERENCE ACTE : 202414902	<b>A4.1</b>

### RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 055 000,00</b>	<b>851 630,35</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées [...]	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières [...]	5 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>851 630,35</b>
15...	Provisions pour risques et charges [...]		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées [...]		
27...	Autres immobilisations financières [...]	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations [...]	900 000,00	851 630,35
29...	Dépréciation des immobilisations [...]		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours [...]		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices [...]		
021	Virement de la section d'exploitation	150 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>851 630,35</b>		1 603 642,44		2 455 272,79

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>579 328,09</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>2 455 272,79</b>
<b>Solde</b>	<b>1 875 944,70</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

### A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
<b>Néant</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

### A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :....././....

Intitulé de l'opération.....									
N° de l'opération.....									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581 + n° op.	.....				4582	-Financement par le tiers			
	.....				+ n° op.	-Financement par d'autres tiers			
040	-Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	-Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	-Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN en date du 24/06/2024 VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) – ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.1 A8.2

#### A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

##### Acquisitions à titre onéreux

Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12	Durée de l'amortissement
CLIMATISEUR TOSHIBA SALLE SERVEUR INFORMATIQUE	1 590,00	106,00	15
TRI SPLIT DAIKIN LABORATOIRE	4 530,00	302,00	15
VISSEUSE + PERFO + MEULEUSE	813,82	162,76	5
DELL X3 PC FRANCE 32GB	1 339,50	446,50	3
PC DELL OPTIPLEX 7050 MT	1 441,45	480,48	3
LICENCE LOGICIELLE OPTIMA BOX	2 655,00	885,00	3
INCUBATEUR STANDARD COOLING	4 720,07	944,01	5
INCUBATEUR STANDARD COOLING	4 720,07	944,01	5
CENTRALE D'ACQUISITION	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION	1 799,70	359,94	5
HP PROBOOK 450 G9	1 080,00	360,00	3
CONTAINER LABO	4 800,00	960,00	5
CONTAINER SE	4 800,00	960,00	5
DEBITMETRE PORTABLE UF801-PB	8 007,70	1 601,54	5
TRONCONNUEUSE A BATTERIE HUSQVARNA 330	863,78	172,76	5
BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE PARKING SIEGE	11 964,88	797,66	15
PH METRE PORTABLE PROFILINE	631,55	631,55	1
PH METRE PORTABLE PROFILINE	631,55	631,55	1
DEBITMETRE A ULTRASONS FLUXUS SATESE	13 394,25	2 678,85	5
DRONE DJI MINI 3 PRO + CAMERA KIT MINI 3	990,00	198,00	5
BUREAU DROIT ASTROLITE 160 + SIEGE SI	765,62	76,56	10
BUREAU DROIT ASTROLITE 160 + SIEGE SI	765,62	76,56	10
BUREAU DROIT ASTROLITE 160 + SIEGE SI	765,62	76,56	10
BUREAU D'ANGLE 160 AVEC CAISSON + ARMOIRE + SIEGE AJACCIO	1 079,35	107,94	10
DRONE SOUS-MARIN - CHASING M2 PRO MAX	5 832,50	1 166,50	5
FORTIGATES-81F HARDWARE + SOFTWARE ONE-TIME PASSWORD	17 680,62	5 893,54	3
INFRASTRUCTURE SYSTÈME RÉSEAU VIRTUALISATION ET SAUVEGARDE	50 250,00	16 750,00	3
INFRASTRUCTURE SYSTÈME RÉSEAU VIRTUALISATION ET SAUVEGARDE	84 087,00	28 029,00	3
INFRASTRUCTURE SYSTÈME RÉSEAU VIRTUALISATION ET SAUVEGARDE	5 250,00	1 750,00	3
TRANSFORMATEUR D'ISOLEMENT MONOPHASE CAPOTE 50/60HZ	843,75	168,75	5
ECHANTILLONNEUR D'EAU CHASING	1 186,71	237,34	5
APPAREIL DE MESURE PORTATIF PH/ORP/CE/TDS/OD	956,25	191,25	5
APPAREIL DE MESURE PORTATIF PH/ORP/CE/TDS/OD	956,25	191,25	5
TURBIDIMETER PORTABLE 2100 QIS	2 201,10	440,22	5
TURBIDIMETER PORTABLE 2100 QIS	2 201,10	440,22	5
ORDINATEUR TERRA BTO PC 608	999,50	333,17	3
ORDINATEUR TERRA BTO PC 608	999,50	333,17	3
ORDINATEUR TERRA BTO PC 608	999,50	333,17	3
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1

Désignation du bien AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12	Durée de l'amortissement
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
ORDINATEUR TERRA MOBILE 1517	650,00	650,00	1
CENTRALE D'ACQUISITION PARATRONIC LNS	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION PARATRONIC LNS	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION PARATRONIC LNS	1 799,70	359,94	5
CENTRALE D'ACQUISITION PARATRONIC LNS	1 799,70	359,94	5
OXITOPS -I IS6 COMPLET AVEC 6 POSTES	2 495,00	499,00	5
OXITOPS -I IS6 COMPLET AVEC 6 POSTES	2 495,00	499,00	5
ARMOIRE PROFESSIONNELLE DE STOCKAG	1 863,20	372,64	5
PROFILEUR ACOUSTIQUE DOPPLER RS5 STANDARD PACK2 + FOURNITURES	17 200,00	3 440,00	5
SONDE AQUA TROLL 500 + CAPTEURS	10 859,50	2 171,90	5
MISE EN ŒUVRE FENETRE SUPPLEMENTAIRE DIRECTION	3 842,65	256,18	15
BROYEUR DRV390 TIGER SPEED	2 287,50	457,50	5
DEBROUSSAILLEUR AUTOPORTEE RL1092B 92CM HYDO	6 381,48	1 276,30	5
SERVEUR LENOVO ST250 E-2356G V2	5 850,30	1 950,10	3
ARMOIRE DE LABORATOIRE NEGATIVE VENTILEE 421L LGV5010	3 290,00	658,00	5
DRONE DJI MAVIC 3E + FOURNITURES	3 465,90	693,18	5
MODULE TYPE BUNGALOW SANITAIRES GHISONACCIA	14 990,00	999,33	15
MODULE TYPE BUNGALOW BUREAU GHISONACCIA	8 300,00	553,33	15
NEBULISEUR PEEK MIRAMIST	968,00	193,60	5
DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA MESURE DE HAUTEUR	1 610,00	322,00	5
MOBILIER DE BUREAU SE ORTICONI	1 837,56	183,76	10
ONDULEUR 8000 VA LABORATOIRE	7 202,00	1 440,40	5
SYSTEME DE DETECTION INCENDIE SIEGE	17 950,17	1 196,68	15
SYSTEME DE DETECTION INTRUSION SIEGE	10 000,00	2 000,00	5
SERVOMOTEUR AQ0010TA025SA000E0M DESTRUCTEUR OZONE UPEP DE CALVI	993,00	198,60	5

<b>Désignation du bien</b> AR CONTROLE DE LEGALITE : 02A-330432642-20240621-202414902-DE en date du 24/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 202414902	<b>Valeur d'acquisition (coût historique)</b>	<b>Cumul des amortissements au 31/12</b>	<b>Durée de l'amortissement</b>
BLOC DIGESTEUR	7 738,50	1 547,70	5
SYSTEME D'ALARME GHISONACCIA	2 318,10	154,54	15
GERBEUR BAOLI ES16-N02	8 650,00	1 730,00	5
ONDULEUR EATON 9SX 5000I RT3U	2 500,00	833,33	3
CAMERA INSPECTION FORAGES ET CANALISATIONS VERTICAM HAD - TOURET XL 360 - PACK CENTREURS XL 360 - CENTREURS INOX	10 889,00	2 177,80	5
BLOC DIGESTEUR	1 810,50	362,10	5
CAPTEURS RADAR 4/20M + FOURNITURES	3 951,75	790,35	5
LAVEUR DESINFECTEUR PG 8593 INOX	13 001,50	2 600,30	5
CORRELATEUR ACOUSTIQUE SECORRPHON AC200 GNSS	21 238,70	4 247,74	5
STATION DE TRAVAIL MOBILES HP ZBOOK POWER G10	1 706,50	568,83	3
STATION DE TRAVAIL MOBILES HP ZBOOK POWER G10	1 706,50	568,83	3
BUREAU DROIT 160 AVEC CAISSON STATION RIZZANESE	1 589,88	158,99	10
BUREAU DROIT 160 AVEC CAISSON STATION RIZZANESE	1 589,88	158,99	10
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>483 263,28</b>	<b>127 498,39</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements	Valeur nette compt. au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL :</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

<b>Produits des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
<b>Compte 775</b>	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Compte 675</b>	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LE SERVICE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

**Néant**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunts	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>TOTAL</b>		

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6713			Association Sportive des Personnels de l'OEHC	Association	3 500

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN -ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****NEANT**

---

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****NEANT**

---

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****NEANT**

---

### B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
2005	Garantie d'emprunt SFIL (Ex DEXIA)	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE (CDC)	15	A	4 125 000,00	615 466,33	
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
2013	DSP Eau potable commune de COTI-CHIAVARI	COMMUNE DE COTI-CHIAVARI	12				
2015	DSP Eau potable commune de ROGLIANU	COMMUNE DE ROGLIANO	12				
2020	DSP Eau potable Communauté des Communes LISULA-BALAGNA	COMMUNAUTE DES COMMUNES LISULA-BALAGNA	12				
2022	DSP Eau potable Rive sud du Golfe d'AJACCIU	SIVOM DE LA RIVE SUD DU GOLFE D'AJACCIU	1,83				
Engagements reçus des entreprises							
<b>TOTAL</b>							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1 B2.2</b>

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2013-05	Remise à niveau de la station de traitement d'eau potable de CALVI	2 100 000,00	-284 512,43	1 815 487,57	1 815 487,57	Opération soldée	
2015-03	Densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2015	1 550 000,00	-55 626,98	1 494 373,02	1 494 373,02	Opération soldée	
2017-01	Amélioration de l'étape de clarification de la station d'eau potable de CALVI	800 000,00	-6 696,52	793 303,48	793 303,48	Opération soldée	
2017-02	Pose d'une canalisation DN800mm en fonte ductile sur environ 660ml LD DISERTO - Commune de GHISONACCIA	370 000,00	-32 846,44	337 153,56	337 153,56	Opération soldée	
2017-03	Mise en conformité de la station de traitement d'eau potable de SARTENE	3 600 000,00	400 000,00	4 000 000,00	3 191 029,55	786 599,65	22 370,80
2017-05	Densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2017	2 772 500,00		2 772 500,00	2 537 269,41	56 890,74	178 339,85
2017-06	Mise à niveau de la concession - Tranche 2017	800 000,00	-50 318,97	749 681,03	749 681,03	Opération soldée	
2018-01	Mise à niveau de la concession - Tranche 2018	1 360 000,00	-220 000,00	1 140 000,00	1 069 313,29	5 005,00	65 681,71
2018-02	Réhabilitation des pompages de VERGAJOLA	1 330 000,00	-2 274,56	1 327 725,44	1 327 725,44	Opération soldée	
2018-03	Réhabilitation de la station pompage du LANCONE	545 000,00	-6 456,88	538 543,12	538 543,12	Opération soldée	
2018-05	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2018	2 180 000,00	30 000,00	2 210 000,00	2 170 514,08	39 296,21	189,71
2019-01	Réhabilitation des installations du Laboratoire	280 000,00		280 000,00	211 050,04	46 013,48	22 936,48
2020-01	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2020	1 500 000,00	45 000,00	1 545 000,00	1 134 266,03	271 850,84	138 883,13
2020-02	Extension du bâtiment annexe du siège social de l'OEHC à Bastia	400 000,00	-399 300,00	700,00	700,00	Opération suspendue	
2020-03	Travaux de remplacement de vannes en galerie du Barrage d'ALISGIANI	2 560 000,00	380 000,00	2 940 000,00	791 366,55	2 074 896,37	73 737,08
2020-04	Déploiement de 3 stations hydrométriques sur les cours d'eau de l'ALISGIANI, de l'ALISU et du BARACCI	70 000,00	-7 145,00	62 855,00	62 855,00	Opération soldée	



(Suite et fin)

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2020-05	Amélioration du Système d'Information - 2ème tranche - Refonte des applicatifs de gestion financière	170 000,00		170 000,00	0,00		170 000,00
2020-06	Mise à niveau de la concession - Tranche 2020	1 300 000,00		1 300 000,00	1 228 150,84	3 820,00	68 029,16
2021-01	Remise à niveau de la station de pompage de SULINZARA	500 000,00	-50 000,00	450 000,00	343 824,51	52 887,09	53 288,40
2021-02	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2021	1 100 000,00	-400 000,00	700 000,00	404 336,83	159 354,93	136 308,24
2021-04	Travaux de désenvasement du dispositif de prise-vidange du barrage d'Alisgiani	5 200 000,00	500 000,00	5 700 000,00	2 248 700,40	3 142 424,70	308 874,90
2021-05	Travaux de confortement de la réserve de Peri - Maîtrise d'œuvre associée	280 000,00	100 000,00	380 000,00	107 159,65	17 059,48	255 780,87
2021-06	Rehausse et mise en conformité du barrage d'E Cotule - Maîtrise d'œuvre associée	600 000,00	200 000,00	800 000,00	72 247,50	75 553,66	652 198,84
2021-07	Mise en conformité barrage de Figari et étude de la rehausse - Maîtrise d'œuvre associée	300 000,00	150 000,00	450 000,00	74 200,00	75 165,07	300 634,93
2021-08	Projet SYSPROD - volet investissements	558 000,00		558 000,00	0,00		558 000,00
2021-09	Mise à niveau de la concession - Tranche 2021	1 850 000,00	-400 000,00	1 450 000,00	521 627,54	520 951,42	407 421,04
2022-01	Remplacement de conduites Eternit en fonte grise secteur Plaine Orientale Sud	1 500 000,00		1 500 000,00			1 500 000,00
2022-02	Renforcement Conduite de remplissage Teppe Rosse Tranches 1 et 2	2 000 000,00	1 300 000,00	3 300 000,00		2 055 376,30	1 244 623,70
2022-03	<i>Renforcement Conduite de remplissage Teppe Rosse Tranche 2 (Acier à remplacer D500mm 2km)</i>	<i>1 500 000,00</i>	<i>-1 500 000,00</i>	<i>0,00</i>			<i>AP transférée vers AP 2022-02</i>
2022-04	Travaux remplacement Refoulement Vergaghjola DN 600mm Antisanti (Tranche 2 - 3 km DN 600mm)	1 600 000,00	1 400 000,00	3 000 000,00			3 000 000,00
2022-05	Reconfiguration de la station de Teppe Rosse 1	2 300 000,00	-2 300 000,00	0,00			
2022-06	Réalisation d'une nouvelle unité de pompage Calvi Bas	2 000 000,00		2 000 000,00			2 000 000,00
2022-07	Extension et densification des réseaux agricoles et autres opérations hydrauliques - Tranche 2022	1 200 000,00	1 000 000,00	2 200 000,00		656 002,34	1 543 997,66
2022-08	Mise à niveau de la concession - Tranche 2022	300 000,00	600 000,00	900 000,00		77 517,65	822 482,35
2022-09	Etudes préliminaires pour la réalisation de nouveaux ouvrages de stockage et de transfert (Ortolu, Vadina, Sud-Est, Aiacciu)	500 000,00		500 000,00		53 317,50	446 682,50
2022-10	Rehausse et mise en conformité du barrage d'E Cotule - 1ère tranche de travaux	500 000,00		500 000,00	434 066,15	18 076,25	47 857,60

(Suite)

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2022-11	Maillage en DN 600mm sur le site de Teppe Rosse 1	850 000,00		850 000,00		478 304,62	371 695,38
2022-12	Renouvellement de l'infrastructure des systèmes de réseaux, de virtualisation et de sauvegarde	450 000,00	-50 000,00	400 000,00			400 000,00
2022-13	Désenvasement dispositif prise-vidange barrage d'Alisgiani - Installation des commandes de vantellerie en mode subaquatique	900 000,00		900 000,00		745 361,24	154 638,76
2023-01	Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 3ème tranche Réalisation des études pré-environnementales			0,00			
2023-02	Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 4ème tranche		7 800 000,00	7 800 000,00			7 800 000,00
2023-03	Amélioration des transferts dans le SUD-EST - 2ème tranche		6 300 000,00	6 300 000,00			6 300 000,00
2023-04	Rehausse du barrage de Figari - Maîtrise d'œuvre associée et études règlementaires et environnementales		750 000,00	750 000,00		41 132,39	708 867,61
2023-05	Confortement de la protection anti-batillage du parement amont du barrage de Teppe Rosse - Exécution d'études préliminaires		100 000,00	100 000,00		25 408,33	74 591,67
2023-06	Amélioration du Système d'Information - 4ème tranche - Refonte des applicatifs de gestion de la relation clients		500 000,00	500 000,00			500 000,00
2023-07	Travaux de confortement du parement amont du barrage de Teppe Rosse		700 000,00	700 000,00			700 000,00
2023-08	Sécurisation du talus à l'aval du barrage de FIGARI		720 000,00	720 000,00		154 300,50	565 699,50
2023-09	Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 2ème tranche		8 700 000,00	8 700 000,00			8 700 000,00
2023-10	Mise en conformité du barrage de PERI		6 000 000,00	6 000 000,00			6 000 000,00
2023-11	Reconfiguration complète de la station de TEPPE ROSSE et équipements connexes		4 150 000,00	4 150 000,00			4 150 000,00
2023-12	Travaux de mise en conformité du barrage de FIGARI		4 150 000,00	4 150 000,00			4 150 000,00
2023-13	Extension et densification des réseaux et autres opérations hydrauliques - Tranche 2023		1 000 000,00	1 000 000,00			1 000 000,00
2023-14	Mise à niveau de la concession - Tranche 2023		1 150 000,00	1 150 000,00		138 430,93	1 011 569,07

(Suite et fin)

N° ou intitulé de l'AP		Montant des AP			Montant des CP		
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2023-15	Déplacement et remplacement de canalisations - Tranche 2023		1 250 000,00	1 250 000,00		679 926,29	570 073,71
<b>TOTAUX :</b>		<b>49 675 500,00</b>	<b>43 609 822,22</b>	<b>93 285 322,22</b>	<b>23 658 944,59</b>	<b>12 450 922,98</b>	<b>57 175 454,65</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis antérieurement.

(2) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis au cours de l'exercice.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP réalisés antérieurement et sur l'exercice.

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE			Montant des CP		
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2023-01	Fournitures de pièces destinées aux stocks de matériels hydrauliques		1 500 000,00	1 500 000,00		886 408,88	613 591,12
2023-02	Stock initial 2023		1 105 000,00	1 105 000,00		1 102 000,00	3 000,00
2023-03	Prestations d'analyses sous-traitées		300 000,00	300 000,00		151 586,75	148 413,25
2023-04	Travaux hydrauliques sous-traités		100 000,00	100 000,00		29 017,71	70 982,29
2023-05	Fourniture d'eau, de gaz et d'électricité		9 000 000,00	9 000 000,00		5 900 651,82	3 099 348,18
2023-06	Fournitures de produits chimiques		800 000,00	800 000,00		364 121,30	435 878,70
2023-07	Fournitures d'entretien, administratives et diverses		800 000,00	800 000,00		413 280,26	386 719,74
2023-08	Fourniture de carburant		1 200 000,00	1 200 000,00		217 399,33	982 600,67
2023-09	Travaux et prestations sous-traitées		800 000,00	800 000,00		466 050,60	333 949,40
2023-10	Locations immobilières et charges locatives		150 000,00	150 000,00		90 199,53	59 800,47
2023-11	Locations de matériel roulant		1 500 000,00	1 500 000,00		486 011,05	1 013 988,95
2023-12	Locations mobilières diverses		300 000,00	300 000,00		115 125,35	184 874,65
2023-13	Entretien des bâtiments, abords et ouvrages		2 500 000,00	2 500 000,00		1 278 855,90	1 221 144,10
2023-14	Renouvellement préventif et curatif des ouvrages		4 000 000,00	4 000 000,00		2 607 722,22	1 392 277,78
2023-15	Entretien des biens mobiliers		300 000,00	300 000,00		186 238,72	113 761,28
2023-16	Redevances des contrats de maintenance		400 000,00	400 000,00		197 687,45	202 312,55
2023-17	Primes d'assurances		1 000 000,00	1 000 000,00		302 266,54	697 733,46
2023-18	Études et recherches		1 300 000,00	1 300 000,00		450 750,70	849 249,30

(suite et fin)

N° ou intitulé de l'AE		Montant des AE			Montant des CP		
		Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes délibérations y compris N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	CP réalisés au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)
2023-19	Services extérieurs divers		80 000,00	80 000,00		43 181,09	36 818,91
2023-20	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		400 000,00	400 000,00		228 869,09	171 130,91
2023-21	Publicité, publications, relations publiques		200 000,00	200 000,00		82 778,30	117 221,70
2023-22	Transports de biens et de personnes		70 000,00	70 000,00		23 075,32	46 924,68
2023-23	Déplacements, missions et réceptions		300 000,00	300 000,00		195 295,50	104 704,50
2023-24	Frais d'affranchissement		200 000,00	200 000,00		89 964,89	110 035,11
2023-25	Frais de télécommunications		400 000,00	400 000,00		111 443,01	288 556,99
2023-26	Services bancaires et services divers		350 000,00	350 000,00		203 241,59	146 758,41
2023-27	Impôts, taxes et versements assimilés		4 000 000,00	4 000 000,00		2 251 163,41	1 748 836,59
<b>TOTAUX :</b>		<b>0,00</b>	<b>33 055 000,00</b>	<b>33 055 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 474 386,31</b>	<b>14 580 613,69</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis antérieurement.

(2) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis au cours de l'exercice.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP réalisés antérieurement et sur l'exercice.

IV - ANNEXES						IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION						C1.1		
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2023						C1.2		
ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2023								

CATEGORIES	EMPLOIS	REPARTITION DES EMPLOIS						
		TECHNIQUES		ADMINISTRATIFS		NOMBRE	EFFECTIFS	EFFECTIFS
		H	F	H	F	Agents	PRORATISES	BUDGETAIRES
	DIRECTEUR			1		1	1	1
A	AGENT COMPTABLE					0		1
	CHEF DE SERVICE	7	3	2	1	13	13	14
	CHEF DE DIVISION	7	2	2		11	11	11
	CHEF DE SECTEUR	1				1	1	1
	CHEF COMPTABLE				1	1	1	1
	ATTACHE DIRECTION			6	7	13	12,9	14
	INGENIEUR 2EME CAT.	17	4	1		22	22	23
	REDACTEUR PRINCIPAL		1	1	10	12	11,8	12
	INGENIEUR 1ERE CAT.	22	4			26	26	30
<b>TOTAL Cadres Supérieurs</b>		<b>54</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>99,7</b>	<b>108</b>
B	REDACTEUR			1	8	9	9	11
	COMPTABLE PRINCIPAL			1		1	1	1
	ADJOINT TECHNIQUE	45	3			48	48	48
	ADJOINT ADMINISTRATIF		2	1	7	10	10	10
	COMPTABLE					0		
	SECRETAIRE DIRECTION				2	2	2	2
	AGT TECHN PAL	13		2	1	16	15,5	17
<b>TOTAL Cadres Moyens</b>		<b>58</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>86</b>	<b>85,5</b>	<b>89</b>
C	COMMIS PRINC/SECRETAIRE	1	1			2	2	2
	AGENT TECHNIQUE	14		1		15	12,07	16
<b>TOTAL Personnels Exécution</b>		<b>15</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>14,07</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL CDI :</b>		<b>127</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>37</b>	<b>203</b>	<b>199,27</b>	<b>215</b>
<b>POSTES BUDGETAIRES SOUS PLAFOND D'EMPLOI :</b>								<b>215</b>
AGENTS EN INVALIDITE :						8		
<b>TOTAL AGENTS :</b>						<b>211</b>		

		H	F	H	F	TOTAL	Dont remplacem.	Dont surcroîts
		CDD	ATTACHE DE DIRECTION					0
INGENIEUR 2EME CAT.	1					1		1
INGENIEUR 1ERE CAT.			1			1		1
REDACTEUR PRINCIPAL					1	1		1
ADJOINT ADMINISTRATIF	2		1	2	2	7	2	5
ADJOINT TECHNIQUE					2	2		2
AGENT TECH. PRINCIP.	2		2			4	2	2
COMPTABLE PRINCIPAL					1	1		1
COMMIS PRINCIPAL					1	1		1
AGT TECHNIQUE	9					9	4	5
SECRETAIRE				1		1	1	
APPRENTIS/CONTRATS PROF.	9			1	4	14		
<b>TOTAL CDD</b>		<b>23</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>42</b>	<b>9</b>	<b>19</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D’INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**Néant**

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**Néant**

## ARRETE – SIGNATURES

**Compte Administratif 2023**

Nombre de membres en exercice : **37**

Nombre de membres présents ou représentés : **21**

Nombre de suffrages exprimés : ... ..

**VOTES :**

Pour : **21**

Contre : **0**

**Présenté par le Directeur, à Bastia, le 21/06/24**

**Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session n°149, à Bastia le 21/06/24.**

**Les membres du Conseil d'Administration,**



**Certifie exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture le.....**

**Fait à Bastia, le 21/06/2024**



# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

## PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-02

### RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte administratif 2023

Exécution budgétaire de l'exercice 2023 (en M€) :

Réalisations :

Section	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	40 440 543,99	40 244 365,54	- 196 178,45
Investissement	13 534 674,42	12 408 510,25	- 1 126 164,17

Reports :

Section	Dépenses	Recettes
Exploitation		1 483 544,61
Investissement		1 603 642,44

Réalisations + Reports :

Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
53 975 218,41	55 740 062,84	+ 1 764 844,43

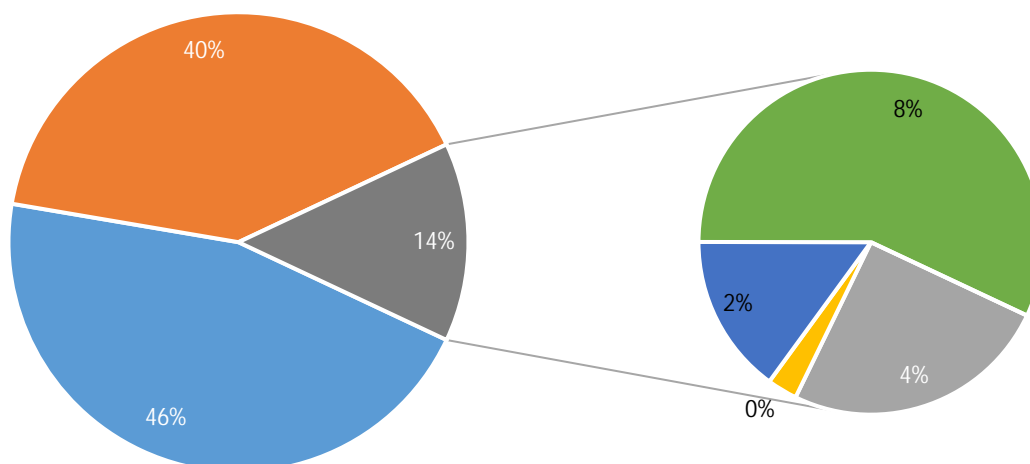
## I - LA SECTION D'EXPLOITATION

### I.1 - LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation de l'exercice 2023 s'élèvent à **40,441 M€**, décomposées comme suit :

Chapitre	Libellé	Crédits ouv.	CA 2023
011	Charges à caractère général	18,480	18,474
012	Charges de personnel et frais assimilés	16,370	16,309
65	Autres charges de gestion courante	1,430	1,426
66	Charges financières	0,170	0,160
67	Charges exceptionnelles	0,930	0,848
68	Dotations aux amortissements et provisions	2,700	2,371
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,900	0,852
022	Dépenses imprévues		
023	Virement à la section d'investissement	0,150	
<b>Totaux :</b>		<b>41,130</b>	<b>40,441</b>

Répartition des dépenses d'exploitation 2023 :



- 011 - Charges à caractère général
- 012 – Charges de personnel
- 65 – Charges de gestion courante
- 66 – charges financières
- 67 – charges exceptionnelles
- 68 – Dotations amo. Et Prov.
- 69 – Impôts sur les bénéfices

Sur 4 ans, l'évolution des dépenses d'exploitation se présente ainsi :

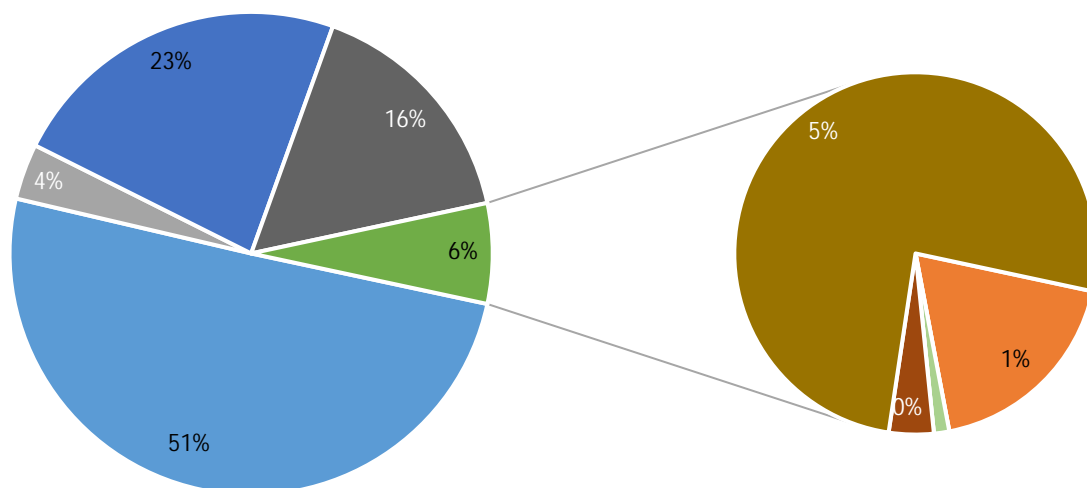
En M€	2020	2021	2022	2023
<b>Dépenses totales</b>	<b>30,813</b>	<b>32,529</b>	<b>37,774</b>	<b>40,441</b>
011 - Charges à caractère général	13,768	14,296	18,642	18,474
60 – Achats	5,782	6,148	9,553	9,064
61 – Services extérieurs	4,699	5,132	5,681	6,224
62 – Autres services extérieurs	0,548	0,631	0,761	0,935
63 – Impôts et taxes	2,740	2,386	2,648	2,251
012 – Charges de personnel	13,431	13,839	14,180	16,309
65 – Charges de gestion courante	0,532	0,495	0,045	1,426
66 – charges financières	0,121	0,097	0,090	0,160
67 – charges exceptionnelles	0,189	0,548	1,308	0,848
68 – Dotations amo. Et Prov.	2,772	3,254	3,230	3,223
69 – Impôts sur les bénéfices	0,000	0,000	0,280	0,000

## I.2 - LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation du compte administratif 2023 s'élèvent à **40,244M€**, décomposées comme suit :

Chapitre	Libellé	Crédits ouv.	CA 2023
70	Ventes produits fabriqués et prestations de services	22,000	22,247
74	Subventions d'exploitation	9,540	9,302
75	Autres produits de gestion courante	0,075	0,037
013	Atténuation de charges	1,830	2,053
77	Produits exceptionnels	0,061	0,091
78	Reprises sur amortissements et provisions	6,020	6,497
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,120	0,018
002	Solde d'exploitation reporté (excédent)	1,484	
<b>Totaux :</b>		<b>41,130</b>	<b>40,244</b>

Répartition des recettes d'exploitation 2023 :



- 701 – Produits finis et interm.
- 706 – Prestations de services
- 74 – subventions d'exploitation
- 76 – Produits financiers
- 78 – Reprises s/ amortissement/provision
- 704 – Travaux
- 708 – Autres
- 75 – Produits de gestion courante
- 77 – Produits exceptionnels
- 013 – Atténuation de charges

Sur la période 2020-2023, l'évolution des recettes d'exploitation est la suivante :

En M€	2020	2021	2022	2023
<b>Recettes totales</b>	<b>31,005</b>	<b>33,491</b>	<b>38,749</b>	<b>40,244</b>
701 – Produits finis et interm.	16,015	17,405	21,629	20,243
704 – Travaux	0,350	0,391	0,368	0,504
706 – Prestations de services	1,156	1,383	1,414	1,501
708 – Autres	0,019	0,000	0,000	0,000
74 – subventions d'exploitation	9,163	9,147	9,621	9,302
75 – Produits de gestion courante	0,080	0,066	0,072	0,037
76 – Produits financiers	0,000	0,000	0,000	0,000
77 – Produits exceptionnels	0,161	0,269	0,143	0,108
78 – Reprises s/ amortissement/provision	2,449	3,046	3,839	6,497
013 – Atténuation de charges	1,612	1,785	1,661	2,053

### I.3 – L'ANALYSE DE L'EXPLOITATION

#### I.3.1 - Les Soldes Intermédiaires de Gestion

*Rappel : Les S.I.G. sont des éléments intermédiaires du compte de résultat permettant de mettre en lumière et d'apprécier les performances d'une structure. Ils sont donc calculés sur la base du cycle d'exploitation de l'établissement.*

En M€	2020	2021	2022	2023
Production de l'exercice	17,541	19,179	23,412	22,247
Valeur ajoutée	13,744	14,996	15,351	14,848
Excédent Brut d'Exploitation (ou Insuffisance)	1,551	2,434	2,448	-0,587
Résultat d'Exploitation (bénéfice ou perte)	0,341	1,338	2,509	0,157
Résultat Courant Avant Impôt (bénéfice ou perte)	0,220	1,241	2,420	-0,004
Résultat Exceptionnel (bénéfice ou perte)	-0,028	-0,279	-1,165	-0,193
Résultat de l'Exercice (bénéfice ou perte)	0,192	0,962	0,975	-0,196

#### I.3.1.1 - la production

En M€	2020	2021	2022	2023
Production de l'exercice	17,541	19,179	23,412	22,247

*Rappel : La production correspond au chiffre d'affaires de l'établissement.*

En M€	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires total	17,541	19,179	23,412	22,247
Eau brute	7,496	8,053	8,695	9,533
Eau potable	6,234	7,059	10,360	8,586
Taxes s/eau	2,231	2,102	2,421	2,048
Electricité	0,055	0,191	0,153	0,075
Travaux	0,350	0,391	0,368	0,504
Assainissement	0,015	0,007	0,014	0,000
Taxes s/assainissement	0,025	0,025	0,028	0,014
Maîtrise d'œuvre & Ingénierie	0,035	0,020	0,000	0,002
Laboratoire	0,891	1,103	1,193	1,317
Autres prestations	0,209	0,228	0,179	0,167

Dans l'ensemble, avec **22,247M€** de ventes et prestations facturées en 2023, le chiffre d'affaires est légèrement supérieur aux prévisions, établies à **22M€**.

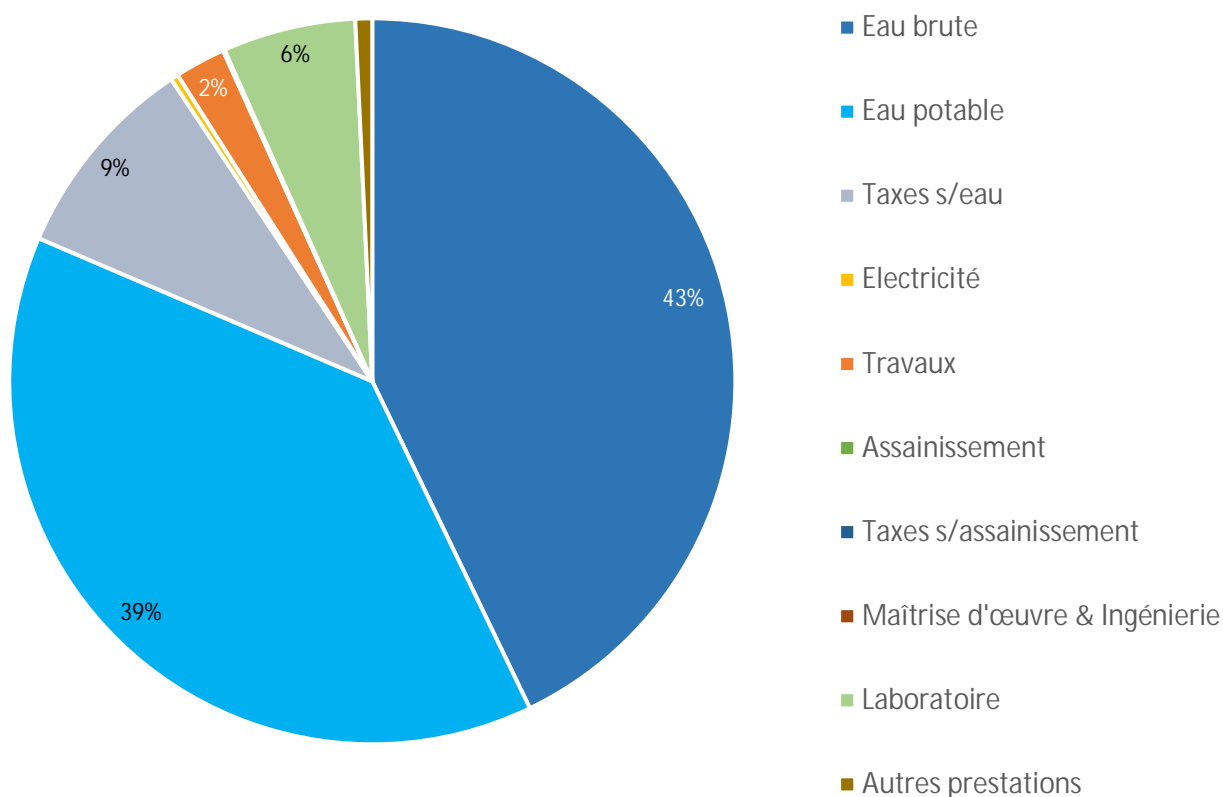
Les ventes d'eau brute enregistrent un score plus favorable que prévu pour atteindre **9,533M€** contre **9,050M€** attendus.

Cette plus-value peut s'expliquer notamment par les premiers résultats consécutifs au remplacement des points de comptage et par l'allongement de la période de consommation, relevée en fin de saison 2023.

En ce qui concerne l'eau potable, les ventes se situent très légèrement en deçà des prévisions, avec **8,586M€** facturées, soit **214k€** de moins par rapport aux estimations du Budget Supplémentaire.

Les analyses de laboratoire sont également supérieures aux prévisions, avec **1,317M€** de prestations facturées contre **1,1M€** escomptés.

Chiffre d'affaires 2023 en représentation graphique :



### I.3.1.2 - la valeur ajoutée

*Rappel : La valeur ajoutée est un indicateur essentiel permettant de mesurer le poids économique d'une entreprise et sa contribution à la création de richesse.*

*Ce solde représente la production nette, c'est-à-dire le chiffre d'affaires diminué de tous les coûts directs de production (achats, charges externes, taxes sur le chiffre d'affaires). Dans le cas de l'office, il convient également d'y ajouter la dotation de fonctionnement octroyée par la CdC, cette participation constituant un complément quasi-permanent de ressources, destiné à combler le déficit structurel généré par l'exercice de certaines missions de services publics dévolues à l'OEHC.*

En M€	2020	2021	2022	2023
Valeur ajoutée	13,744	14,996	15,351	14,848

En 2023, l'office a généré **14,848M€** de valeur ajoutée, l'indicateur enregistrant un recul par rapport à une année 2022 atypique (pour rappel, 2022 avait été marqué par d'importants reports de facturations 2021).

En revanche, la valeur ajoutée 2023 se situe dans la moyenne haute enregistrée sur ces 4 dernières années.

Comme précisé en rappel, la valeur ajoutée correspond à la production nette, c'est-à-dire le chiffre d'affaires diminué de tous les coûts directs de production, au premier rang desquels figurent ;

- Les charges d'énergie électrique qui progressent de **+21%** en un an pour s'établir à **2,986M€** :

En M€	2020	2021	2022	2023
Energie électrique	1,787	2,515	2,473	2,986

- Les achats d'eau en gros effectués en interne dans le cadre des DSP qui représentent **2,907M€** en 2023,
- Les produits chimiques et réactifs utilisés dans le cadre des analyses du laboratoire et du processus de traitement et de potabilisation de l'eau, qui progressent de **+36%** atteignant **364k€** en 2023,
- L'entretien, le renouvellement et la maintenance des ouvrages hydrauliques et bâtiments qui enregistrent une progression de **+19%** en 2023, pour culminer à **3,887M€** de travaux réalisés :

En M€	2020	2021	2022	2023
Travaux	2,928	3,321	3,278	3,887
Entretien des bâtiments et abords	0,061	0,040	0,144	0,176
Entretien des ouvrages	0,968	0,881	1,008	1,103
Renouvellement & maintenance ouvrages	1,899	2,399	2,126	2,608

Malgré l'augmentation notable de la plupart des coûts de production, la valeur ajoutée se maintient donc à un niveau relativement solide, conforté par la revalorisation de la dotation de fonctionnement allouée en 2023 par la Collectivité de Corse.

La dotation s'est, en effet, établie à **8,921M€**, ce qui représente une augmentation d'environ **+2,4%** par rapport à l'exercice précédent (hors inflation).

Cette participation représente systématiquement moins du **tiers** des recettes d'exploitation de l'établissement (**28,3%** en 2023) :

En M€	2020	2021	2022	2023
Dotation de fonctionnement CdC	8,100	8,320	8,711	8,921
% des recettes d'exploitation	30,3%	29,4%	26,4%	28,3%

*Rappel : Une fois la valeur ajoutée établie puis corrigée par l'ajout des autres subventions d'exploitation, il convient d'évaluer son niveau au regard du partage qui doit être réalisé entre ses différents bénéficiaires que sont principalement l'État et les autres publics, le personnel et, par différence, l'établissement lui-même au travers de l'excédent brut d'exploitation.*

En 2023, le partage de la valeur ajoutée s'effectue ainsi :

En M€	2020	2021	2022	2023
Valeur ajoutée + autres subv. d'exploitation	14,807	15,822	16,261	15,229
État et autres publics (impôts et taxes)	3,7%	2,7%	3,0%	3,0%
Personnel	85,9%	81,9%	81,9%	100,8%
Reliquat pour l'OEHC = EBE	10,5%	15,4%	15,1%	-3,9%

Partage 1 : État et autres publics (impôts et taxes) -> **3,0%** de la V.A. :

Ce poste est essentiellement constitué par :

- les taxes foncières,
- la CFE (Contribution foncière des Entreprises),
- la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises),
- les taxes sur salaires (Taxe d'apprentissage, participations à la formation professionnelle continue et à l'effort de construction).



Partage 2 : Personnel (facteur travail) -> 100,8% de la V.A. :

Les charges de personnel nettes se sont élevées à 15,354M€ en 2023 (non comprises les taxes sur salaires, intégrées aux impôts et taxes évoqués ci-avant) :

En M€	2020	2021	2022	2023
Charges de personnel brutes	13,216	13,601	13,885	15,987
012-6411 – Salaires, appointements	6,724	7,071	7,218	7,617
012-641x - Primes, indemnités ...	2,419	2,356	2,520	3,559
012-645x – Charges patronales	3,700	3,790	3,764	4,407
012-647x – Autres charges salariales	0,374	0,381	0,378	0,403
012-xxxx – Autres charges de personnel	0,000	0,003	0,005	0,001
<i>Remb. de sécurité soc. et mutuelles</i>	-0,469	-0,574	-0,495	-0,571
<i>Autres diminutions de charges pers.</i>	-0,034	-0,065	-0,065	-0,062
Charges de personnel nettes	12,712	12,962	13,325	15,354

Comme annoncé au Budget Primitif, les charges de personnel ont connu une nette augmentation cette année.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette progression :

Les mouvements d'effectifs :

Notre stratégie opérationnelle accélérée nous conduit à renforcer nos effectifs pour répondre à l'augmentation de l'activité en lien avec la forte hausse des investissements et la reprise de la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des opérations.

Au 31 décembre 2023, l'établissement comptait 215 postes budgétaires (pas d'évolution prévue), ce qui correspond au plafond d'emplois, pour 203 emplois pourvus (contrats CDI, hors agents en situation transitoire ou en invalidité) :

	2020	2021	2022	2023
Postes budgétaires	216	215	215	215
Dont emplois pourvus CDI (hors agents en sit. transit. / invalid.)	190	195	196	203
Agents CDD / apprentis / contrats prof.	28	29	32	42

Le nombre d'agents non titulaires s'élevait quant à lui à 42 dont 14 apprentis/alternants, 9 CDD de remplacement et 19 surcroits d'activité.

L'évolution par rapport à l'exercice précédent porte essentiellement sur les contrats d'alternance et est principalement due au renforcement de notre partenariat de formation avec l'Université de Corse dans le domaine stratégique de l'eau.

En ce qui concerne les surcroits d'activité, pour une part, ils permettent de compenser peu ou prou la répétition des absences de courtes durées qui fragilisent le fonctionnement des services.

Pour une autre part, le recours à ce type d'emploi permet de répondre à l'activité liée notamment au renforcement global de l'investissement et d'accompagner les futurs départs en retraite lorsqu'il s'agit de postes stratégiques.

Dans ce dernier cas, il convient de souligner qu'un certain nombre de ces emplois en CDD disparaîtra avec la pérennisation des postes en CDI, occasionnant une présence, pour l'heure, de ces postes dans les deux catégories.

Les mesures de revalorisation salariale :

Entre 2022 et 2023, plusieurs mesures de revalorisation salariale s'imposant à l'établissement ont pesé sur les charges de personnel, avec notamment :

- la prise en compte sur une année pleine de l'augmentation de +3,5% des salaires de la fonction publique appliquée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2022,
- l'incidence de l'augmentation de +1,5% des salaires de la fonction publique appliquée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2023,
- l'actualisation de la prime « énergie » et l'octroi d'une Prime de Partage de Valeur,
- la revalorisation des titres-restaurant.

Le GVT positif : avancements normaux d'échelon et avancements exceptionnels d'échelle suite à promotion-régularisation.

I.3.1.3 – L'Excédent Brut d'Exploitation - Partage 3 -> **-3,9%** de la V.A.

En M€	2020	2021	2022	2023
Excédent Brut d'Exploitation (ou Insuffisance)	1,551	2,434	2,448	-0,587

*Rappel : L'EBE est la part de la valeur ajoutée restant à disposition de l'établissement. Il met en exergue le niveau de rentabilité de l'office et son aptitude propre à générer des profits.*

*En effet, la détermination de ce solde et son interprétation ne tiennent compte que de la politique d'exploitation menée par l'Office, hors incidences de ses stratégies d'amortissement et de prudence (amortissements et provisions) et de ses choix financiers (recours à l'emprunt).*

Compte tenu de l'augmentation de certains postes de charges qui, cette année, consomment l'intégralité de la valeur ajoutée produite, l'EBE est en Insuffisance Brute d'Exploitation.

En M€	2020	2021	2022	2023
Excédent Brut d'Exploitation (ou Insuffisance)	1,551	2,434	2,448	-0,587
Ratio de rentabilité d'exploitation (EBE / CA)	8,8%	12,7%	10,5%	-2,6%

En conséquence, la rentabilité d'exploitation en pâtit également.

#### I.3.1.4 - Le résultat d'exploitation

En M€	2020	2021	2022	2023
Résultat d'Exploitation (bénéfice ou perte)	0,341	1,338	2,509	0,157

*Rappel : Le Résultat d'exploitation intègre dans son calcul les incidences des politiques d'amortissement et de provisions conduites par l'établissement et les autres opérations de gestion courante.*

Malgré la tendance baissière de la plupart des indicateurs, le résultat d'exploitation reste légèrement positif, s'établissant à **+157k€**.

Ceci s'explique par le fait que le solde général des provisions est fortement bénéficiaire en 2023. En effet, l'ensemble des reprises sur provisions pratiquées (**6,497M€** de produits) s'est avéré largement supérieur aux dotations constituées (**3,223M€** de charges).

Ce cas de figure s'est présenté pour les catégories de provisions suivantes :

*- Provision pour maintenance et pour renouvellement des ouvrages*

Depuis sa création, l'établissement a constitué d'importantes provisions pour faire face aux dépenses de renouvellement des ouvrages hydrauliques. Cette provision est déterminée annuellement sur la base d'une classification des ouvrages (par types et zones géographiques) en fonction de plusieurs paramètres (valeur, durée de vie et taux moyen théorique de la part d'ouvrage à renouveler).

Par ailleurs, l'OEHC dispose également d'une dotation spécifique d'investissement dite de « Mise à niveau des ouvrages », allouée par la Collectivité de Corse, lui permettant de supporter une part importante du coût annuel des dépenses de renouvellement préventif des ouvrages de la concession. Cette subvention a permis de limiter le niveau des dotations aux provisions à constituer.

En contrepartie, une reprise sur provision est effectuée à hauteur des travaux effectivement réalisés. Or, chaque année, ceux-ci sont supérieurs aux dotations constituées. 2023 n'échappe pas à cette règle, avec un solde de la provision pour renouvellement s'établissant en excédent de **+1,536M€**.

- Provision pour dépréciation des créances clients

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont calculées sur une base statistique. En effet, sont provisionnées :

- 100 % des créances antérieures à N-4
- 80 % des créances de N-4
- 30 % des créances de N-3
- 12 % des créances de N-1 et N-2
- 

Si l'ancienneté et le montant des créances clients viennent à augmenter conjointement, le calcul conduit donc à constituer une dotation aux provisions.

En 2023, au contraire, les effets conjugués de l'amélioration du recouvrement et des admissions en non-valeur prononcées par le Conseil d'Administration (1,352M€) ont conduit à opérer une reprise sur provision de +1,948M€ en lieu et place d'une dotation.

Ceci se traduit également par une amélioration notable du délai de rotation des créances clients :

En M€	2020	2021	2022	2023
A - Créances clients (TTC)	13,179	13,220	10,766	6,270
B - Chiffre d'affaires de l'année (TTC) (Titres émis entre le 1/1 et le 31/12)	18,392	18,732	20,849	21,526
Délai de rotation des créances en jours (A / B x 360)	258	254	186	105

I.3.1.5 - Le résultat courant avant impôts

En M€	2020	2021	2022	2023
Résultat Courant Avant Impôt (bénéfice ou perte)	0,220	1,241	2,420	-0,004

*Rappel : Le Résultat courant avant impôts constitue le résultat d'exploitation corrigé des charges et produits financiers.*

L'établissement n'enregistre pas de produits financiers. Le résultat courant avant impôt est donc constitué du résultat d'exploitation diminué des charges financières.

Sur ce plan, il convient d'indiquer que les intérêts annuels de la dette à long terme ont diminué de -42% depuis 4 ans :

En M€	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette long terme au 31/12	3,036	2,631	2,086	1,525
Annuité de la dette remboursée N	0,303	0,407	0,544	0,562
Intérêts de la DLT payés sur l'année	0,089	0,080	0,068	0,052

En revanche, compte tenu de l'évolution inflationniste de l'indice €STER, les intérêts de la ligne de trésorerie, qui s'élève à **3M€**, ont connu une forte augmentation en 2023 avec **108k€** de charges financières :

En M€	2020	2021	2022	2023
Encours lignes de trésorerie au 31/12	3,000	3,000	3,000	3,000
Intérêts LT payés sur l'année	0,033	0,017	0,021	0,108

### I.3.1.6 - Le résultat de l'exercice

En M€	2020	2021	2022	2023
Résultat de l'Exercice (bénéfice ou perte)	0,192	0,962	0,975	-0,196

Au final, le résultat de l'exercice 2023 est légèrement déficitaire et s'établit à **-196k€**.

Après reports des excédents antérieurs, le solde de clôture s'élève quant à lui à **+1,287M€**.

Au Budget Supplémentaire 2024, le solde cumulé pourra être affecté en réserves pour un financement complémentaire de la section d'investissement ou reporté en excédent à la section d'exploitation, en partie ou en totalité.

### I.3.2 – La capacité d'autofinancement

*Rappel : La capacité d'autofinancement brute représente la part des ressources réelles que l'établissement peut consacrer au financement de son patrimoine (réalisation des investissements, couverture des risques, augmentation du fonds de roulement) et notamment au remboursement de la dette.*

En M€	2020	2021	2022	2023
+ EBE + autres recettes réelles d'exploitation	1,658	2,652	2,605	-0,460
- Autres dépenses réelles d'exploitation	0,842	1,140	1,722	2,434
= Capacité d'Autofinancement	0,816	1,512	0,883	-2,894
- Remboursement de la dette en capital	0,303	0,407	0,544	0,562
= Capacité d'Autofinancement Nette	0,513	1,105	0,339	-3,456

L'Excédent Brut d'Exploitation est censé constituer le socle de formation de la Capacité d'Autofinancement.

Or, comme évoqué précédemment, il est insuffisant en 2023.

Au surplus, les importantes admissions en non-valeur prononcées en 2023 ont pesé sur le niveau des autres dépenses réelles d'exploitation, contribuant ainsi à dégrader davantage la Capacité d'Autofinancement.

## II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### II.1 - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à **13,535M€** :

Chapitre	Libellé	Crédits ouv.	CA 2023
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,570	0,568
20	Immobilisations incorporelles	0,495	0,354
21	Immobilisations corporelles	0,640	0,430
22	Immobilisations reçues en affect. ou concession	0,250	
23	Immobilisations en cours	14,000	12,165
27	Autres immobilisations financières	0,005	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,120	0,018
041	Opérations patrimoniales		
020	Dépenses imprévues	0,120	
Totaux :		16,200	13,535

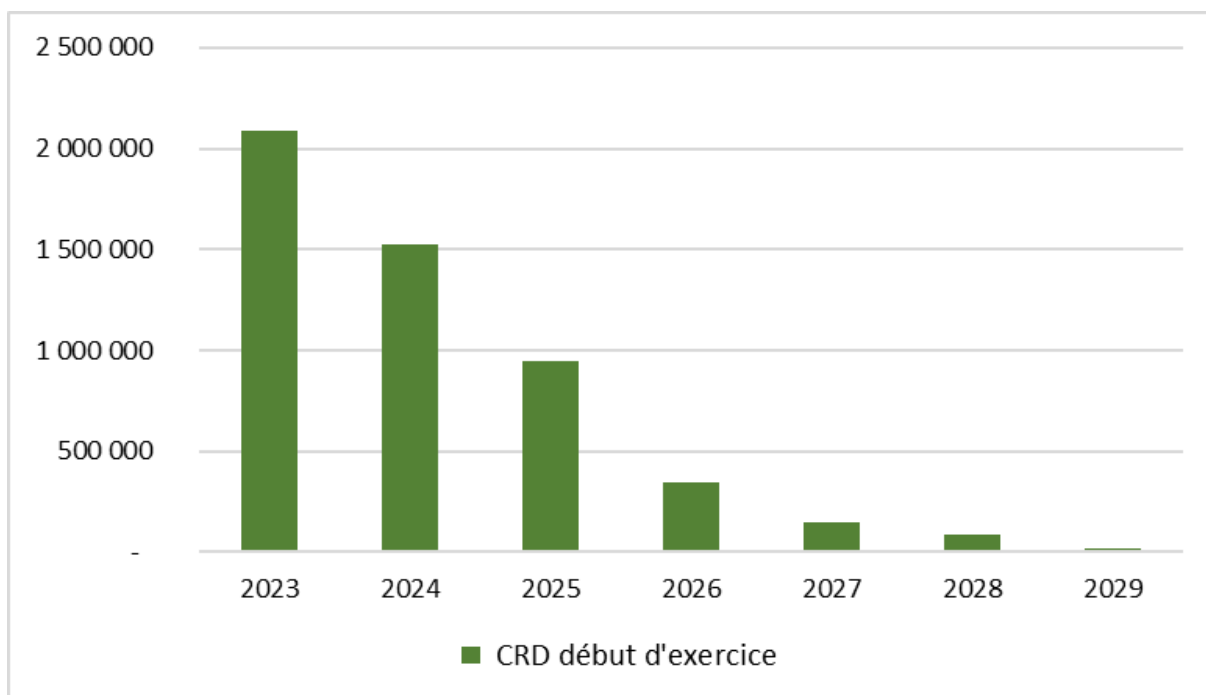
#### Les emprunts et dettes assimilées

Ce poste enregistre essentiellement les remboursements d'emprunts en capital.

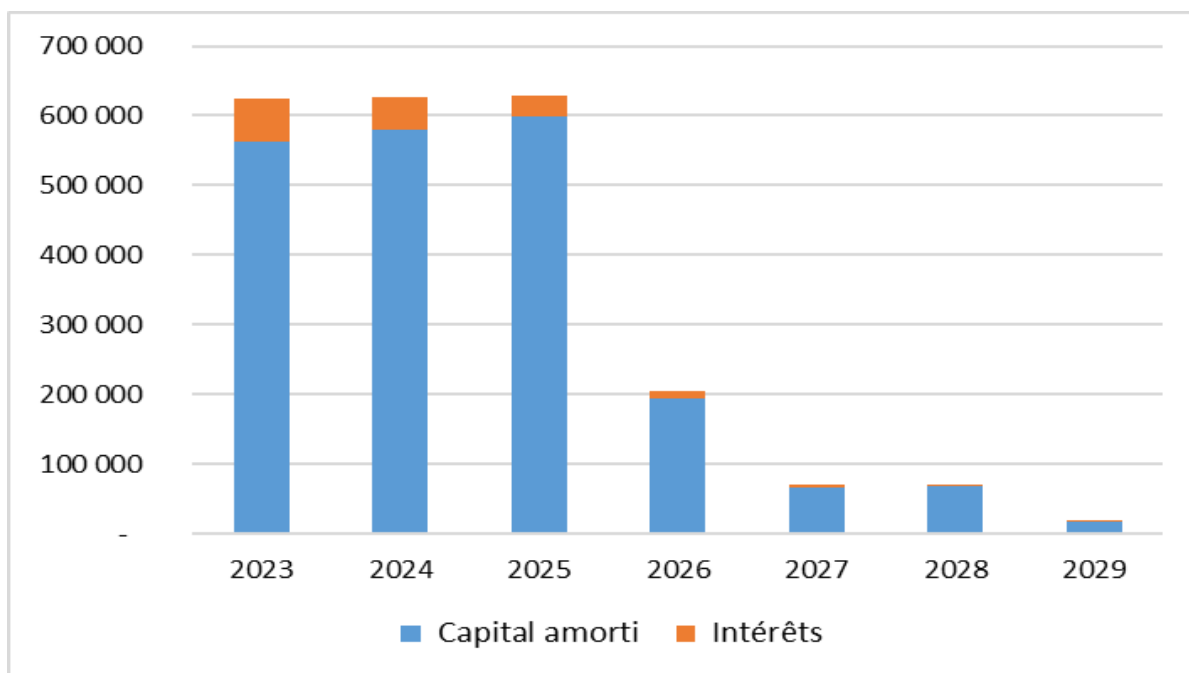
En 2023, l'annuité s'est élevée à **562k€**, répartie ainsi :

Prêteur (année de réalisation)	Durée initiale / Résiduelle	Taux	Montant emprunté	CRD au 01/01/2023	Annuité en intérêts 2023	Annuité en capital 2023
CAISSE D'EPARGNE (2013)	15 ans 6,1 ans	Taux fixe 3.91 %	800 000	390 600	14 454	56 293
SFIL EX DEXIA (2005)	20 ans 2,6 ans	Taux fixe 4.2% à barrière 5.5% sur Euribor 12M+0.3%	4 125 000	901 397	38 384	285 931
CAISSE D'EPARGNE PGE (2020)	5 ans 3,6 ans	Taux à 0,73% + coût garantie Etat, soit 1,40%	1 100 000	794 379	5 065	219 601
Totaux :			6 025 000	2 086 376	57 903	561 825

Dans ces conditions, le profil d'extinction du portefeuille d'emprunts est le suivant (capital restant dû en M€ au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice) :



En termes de flux de remboursements, les annuités résiduelles se présentent ainsi (en M€) :



les immobilisations en cours

Ce chapitre englobe l'essentiel des investissements hydrauliques suivis en AP/CP. Le détail par opération est fourni en annexe IV B2.1 du compte administratif.

La mise en œuvre des programmes d'investissements poursuit l'évolution prévue depuis 2021 avec une cible à **20 M€/an**.

En 2023, ce sont donc près de **16,8M€** qui ont été investis au total (maîtrise d'ouvrage CdC comprise) :

En M€	2020	2021	2022	2023
Investissements maîtrise ouvrage OEHC	2,570	6,052	7,876	12,451
Investissements maîtrise ouvrage CdC (TTC)	1,597	4,045	10,062	4,310
Total investi sur les deux lignes :	4,167	10,097	17,938	16,761

Le rythme devrait être maintenu sur les mêmes bases en 2024, voire s'accélérer, grâce notamment à la mise en œuvre de plusieurs opérations d'envergure dans le cadre du PTIC.

## II.2 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à **12,409M€**, décomposées comme suit :

Chapitre	Libellé	Crédits ouv.	CA 2023
10	Dotations fonds et réserves		
13	Subventions d'investissement	13,520	11,534
16	Emprunts et dettes assimilés	0,026	0,023
27	Autres immobilisations financières		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,900	0,852
041	Opérations patrimoniales		
021	Virement de la section d'exploitation	0,150	
001	Solde d'investissement reporté (excédent)	1,604	
Totaux :		16,200	12,409

Les subventions d'investissement

**2,306M€** de subventions provenant de l'Etat ont été enregistrés en 2023.

Pour l'essentiel, il s'agit d'aides allouées dans le cadre des opérations inscrites au PTIC, financées à 70%.

Du côté de la Collectivité de Corse, **9,228M€** ont été comptabilisés cette année.



Les subventions allouées par la CdC contribuent au financement de plusieurs types d'investissements :

- Les programmes d'extension et de densification des réseaux, au taux de 80%,
- Les opérations de remise à niveau de la concession, au taux de 100%.
- Plus récemment, les travaux menés dans le cadre du PTIC, au taux de 30%.

Etat et CdC confondus, ce sont donc **11,534M€** de subventions d'investissements qui ont été portées au Compte Administratif 2023.

Rapporté au montant total des investissements 2023, il en résulte un taux théorique de financement de l'ordre de **92,6%**.

Pour rappel, l'an dernier, l'établissement enregistrait un taux de 109,7% s'expliquant par le fait que des avances sur les programmes engagés ont été versées fin 2022 par la Collectivité et l'Etat.

Il y a donc un effet « lissage » en 2023 avec une moyenne de l'ordre de 100% des investissements financés au moyen de subventions depuis 2 ans.

#### Solde de la section d'investissement

Au final, le solde cumulé de la section d'investissement (solde 2023 + report 2022) dégage **un excédent de +477k€**.

Ce solde sera reporté au budget Supplémentaire 2024.

## II.3 – FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET TRESORERIE

### II.3.1 - Le Fonds de Roulement (FR)

*Rappel : Le fonds de roulement représente une ressource durable, mise à la disposition de l'entité par ses financeurs ou créée via les ressources dégagées de son exploitation, et destinée à financer les investissements et les emplois nets du cycle d'exploitation.*

*On peut interpréter la situation d'une entité en étudiant son niveau en fonds de roulement :*

- un FR supérieur à 0 montre que les emplois durables sont intégralement financés par des ressources stables ; l'entité est dans une bonne situation ;
- un FR inférieur à 0 de façon ponctuelle indique un déséquilibre des financements ;
- un FR inférieur à 0 de façon chronique signale un risque d'insolvabilité ;

En M€	2020	2021	2022	2023
Fonds de Roulement – FR	7,245	7,088	9,065	5,239
+ Crédits c/1	226,319	231,611	240,558	249,362
+ Crédits c/2	118,493	119,316	120,101	120,953
- Débits c/1	2,502	2,427	2,032	2,246
- Débits c/2	333,957	340,267	348,460	361,409
- Débits c/3	1,108	1,145	1,102	1,421

Avec moins de subventions enregistrées pour plus d'investissements réalisés, le Fonds de Roulement diminue fortement cette année pour s'établir à **5,239M€**.

Néanmoins, comme évoqué ci-avant, compte tenu de l'effet « lissage » sur les subventions d'investissements enregistrées entre 2022 et 2023, il s'avère plus pertinent de considérer le niveau moyen du Fonds de Roulement depuis deux ans, soit **7,152M€** (niveau conforme à celui de la période quadriennale écoulée).

### II.3.2 - Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

*Le fonds de roulement sert à financer en partie le besoin en fonds de roulement (BFR), qui, en résumé, représente les éléments indispensables pour démarrer et maintenir le cycle d'exploitation (les achat de produits, fournitures et services, les rémunérations, etc. s'effectuent très souvent avant le règlement des produits du chiffre d'affaires : les dépenses générées par l'activité précèdent donc les recettes issues des ventes, et c'est parce que les décaissements précèdent les encaissements qu'il existe un besoin de financement).*

En M€	2020	2021	2022	2023
Besoin en Fonds de Roulement – BFR	9,230	9,340	6,650	7,890
+ Débits c/4 (créances)	22,500	23,576	27,026	21,272
- Crédits c/4 (dettes)	13,273	14,235	20,372	13,378

Présentée de manière simplifiée, on peut définir le BFR comme l'écart entre les créances (impayés clients, subventions à recevoir, créances fiscales etc.) et les dettes de l'office (encours fournisseurs et entrepreneurs, dettes fiscales et sociales etc.).

Cet écart s'était fortement réduit en 2022, le Besoin en Fonds de Roulement s'établissant l'an dernier à **6,650M€** contre **9,340M€** un an plus tôt.

Ceci était essentiellement dû à l'importance des dettes fournisseurs en fin d'année 2022, suite aux conséquences de la cyberattaque de novembre sur notre établissement.

En 2023, les dettes fournisseurs ont été ramenées à un niveau plus habituel. Les créances clients se sont, quant à elles, stabilisées.

En conséquence, le Besoin en Fonds de Roulement s'établit à **7,890M€** en 2023, ce qui pourrait constituer une valeur de référence pour les prochaines années.

### II.3.3 - La Trésorerie

*Si le FR finance l'intégralité du BFR ( $FR > BFR$ ), alors l'entreprise dégage une trésorerie nette (TN) positive ; à l'inverse, si le BFR est supérieur au FR, l'entreprise utilise des ressources « à court terme » pour financer une partie du BFR.*

En M€	2020	2021	2022	2023
Trésorerie	-1,983	-2,253	2,411	-2,654
+ Fonds de roulement	7,244	7,087	9,065	5,240
- Besoin en Fonds de Roulement	9,227	9,340	6,654	7,894

-----

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-03

Objet : Affectation des résultats 2023

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics industriels et commerciaux du secteur public local,

VU la délibération n°2023-140-01 du 21 avril 2023 portant adoption du Budget Primitif 2023,

VU la délibération n°2023-143-01 du 13 décembre 2023 portant adoption du Budget Supplémentaire 2023,

VU la délibération n°2024-149-02 du 21 juin 2024 portant adoption du Compte Administratif 2023,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

CONSIDERANT que le résultat de clôture de la section d'exploitation 2023 s'établit comme suit:

Résultat de l'exercice	- 196 178,45
Résultat reporté	+ 1 483 544,61
Résultat de clôture cumulé	+ 1 287 366,16

DECIDE de reporter la totalité de ce résultat cumulé sur la ligne codifiée 002, en recettes de la section d'exploitation du budget supplémentaire 2024.

CONSIDERANT que le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 2023 s'établit comme suit :

Solde de l'exercice	- 1 126 164,17
Solde d'exécution reporté	+ 1 603 642,44
Solde d'exécution cumulé	+ 477 478,27

DECIDE de reporter ce solde d'exécution cumulé sur la ligne codifiée 001, en recettes de la section d'investissement du budget supplémentaire 2024.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président

Gilles GIOVANNANGELI



## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024  
149<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-03

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Affectation des résultats 2023

Les résultats de clôture du compte administratif 2023 s'établissent ainsi :

En section d'exploitation :

Résultat de l'exercice	- 196 178,45
Résultat reporté	+ 1 483 544,61
Résultat de clôture cumulé	+ 1 287 366,16

En section d'investissement :

Solde de l'exercice	- 1 126 164,17
Solde d'exécution reporté	+ 1 603 642,44
Solde d'exécution cumulé	+ 477 478,27

Il convient de procéder à l'affectation et/ou au report de ces résultats.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-04

Objet : Souscription d'un prêt-relais pour le préfinancement des projets inscrits au PTIC 2021-2028

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---



Le Conseil d'Administration,

VU les articles L2122-22, L3211-2 et L4221-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 15-5 des statuts de l'OEHC qui stipule que le Conseil d'Administration délibère en matière d'emprunts,

VU les propositions de la Caisse des Dépôts et Consignations,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE PREMIER :

PRECISE :

L'objet de cette délibération est d'approuver la réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 5.000.000 € (cinq millions euros) consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des besoins de trésorerie de l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse dans le cadre de la réalisation des opérations cofinancées par l'Etat au titre du PTIC et dont la description figure au rapport de présentation.

Les caractéristiques financières du contrat sont les suivantes :

Montant :	5.000.000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	3 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe :	3,82 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	In fine

ARTICLE 2 :

APPROUVE la réalisation du contrat,

AUTORISE le Directeur à signer seul le contrat de prêt ainsi que les clauses réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds,

AUTORISE le Directeur à réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président



Gilles GIOVANNANGELI



## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-04

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Souscription d'un prêt-relais pour le préfinancement des projets inscrits au PTIC 2021-2028

Afin d'assurer le préfinancement des différents projets inscrits au PTIC 2021-2028, l'office a sollicité différents établissements bancaires en vue d'obtenir des propositions pour la réalisation d'un prêt-relais.

Au cours des 3 prochaines années, compte tenu de l'importance des dépenses qu'il conviendra d'effectuer avant de percevoir la quote-part de subvention correspondante et des tensions que cela génèrera sur la trésorerie de l'établissement, il a été estimé qu'un prêt-relais de 5M€ remboursable in-fine, serait susceptible de répondre aux besoins.

Les opérations ciblées sont les suivantes :

Intitulé du dossier	Dépenses programmées	Montant subvention PTIC	Montant subvention CDC
Renforcement Conduite de remplissage Teppe Rosse Tranches 1 et 2	3 300 000,00	2 310 000,00	990 000,00
Réalisation d'une nouvelle unité de pompage Calvi Bas	2 000 000,00	1 400 000,00	600 000,00
Maillage en DN 600mm sur le site de Teppe Rosse 1	850 000,00	595 000,00	255 000,00
Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 4ème tranche	7 800 000,00	5 460 000,00	2 340 000,00
Renforcement de la canalisation de prise du FIUMORBU - 2ème tranche	8 700 000,00	6 090 000,00	2 610 000,00
Mise en conformité du barrage de PERI	6 000 000,00	4 200 000,00	1 800 000,00
Reconfiguration complète de la station de TEPPE ROSSE et équipements connexes	4 150 000,00	2 905 000,00	1 245 000,00
Travaux de mise en conformité du barrage de FIGARI	4 150 000,00	2 905 000,00	1 245 000,00
<b>Total :</b>	<b>36 950 000,00</b>	<b>25 865 000,00</b>	<b>11 085 000,00</b>

A l'issue des consultations, la Caisse des Dépôts et Consignations a présenté l'offre la plus avantageuse.

Les caractéristiques de la proposition sont les suivantes :

Montant :	5.000.000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	3 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Taux d'intérêt annuel fixe :	3,82 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	In fine

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la réalisation de ce prêt, d'autoriser le Directeur à signer le contrat de prêt et à réaliser les actes de gestion utiles y afférent.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-05

Objet : Projet de mise en conformité du barrage de PERI – Demande de financement complémentaire au titre du PTIC 2021-2028 et ouverture d'une autorisation de programme supplémentaire

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Décret 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,
- VU la délibération n°92-43AC de l'Assemblée de Corse du 26 juin 1992 portant adoption des statuts de l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse et notamment les articles 15-2° et 15-10° relatifs au financement des investissements et marchés,
- VU la délibération n°2023-141-06 du Conseil d'Administration de l'office du 22 septembre 2023 portant approbation des projets d'investissements hydrauliques menés dans le cadre du Plan de Transformation, d'Innovation et d'investissement pour la Corse (PTIC-Tranche 2) 2021-2028,
- VU la délibération n°2023-143-02 du Conseil d'Administration de l'office du 13 décembre 2023 portant ouverture et modification d'AP/AE,
- VU l'arrêté n°SGAC/BFDE/2024-018 du 23 janvier 2024 de M. le Préfet de Corse allouant une subvention de 4 200 000€ au titre du PTIC 2021-2028 dans le cadre de la réalisation des travaux de mise en conformité du barrage de Peri,
- SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE des surcoûts inhérents à la mise en œuvre des travaux de mise en conformité du barrage de Peri, pour un montant de 1 000 000€ HT,

ENTERINE la modification du plan de financement de l'opération sur la base d'une dépense subventionnable de 7 000 000€,

DONNE MANDAT au directeur pour :

- solliciter les financements complémentaires susceptibles d'être alloués par l'Etat au titre du Plan de Transformation, d'Innovation et d'investissement pour la Corse (PTIC), à hauteur de 700 000€ (70%),
- plus généralement, faire le nécessaire.

ARTICLE 2 :

APPROUVE l'ouverture d'une autorisation de programme complémentaire, ci-après détaillée :

N° et intitulé de l'AP		Montant des AP		Observations
		AP ouverte antérieurement	Révision De la présente délibération	
2023-10	Travaux de mise en conformité du barrage de PERI	6 000 000,00	1 000 000,00	Surcoûts

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président



Gilles GIOVANNANGELI

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

## PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-05

### RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet de mise en conformité du barrage de PERI – Demande de financement complémentaire au titre du PTIC 2021-2028 et ouverture d'une autorisation de programme supplémentaire

#### 1. DESCRIPTION DU PROJET

En fin d'année 2023, le Conseil d'Administration a approuvé le lancement de l'opération de mise en conformité du barrage de PERI (confortement du parement aval par apport de matériaux de recharge), l'ouverture d'une autorisation de programme de 6.000.000€ correspondant à l'estimation des travaux et autorisé le directeur à solliciter les financements susceptibles d'être alloués par l'Etat au titre du Plan de Transformation, d'Innovation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) 2021-2028.

Par arrêté n° SGAC/BFDE/2024-18 du 23 janvier 2024, M le Préfet de Corse a ainsi attribué une subvention de 4.200.000€ correspondant à une aide de 70% du montant estimé des travaux.

#### 2. BESOIN COMPLEMENTAIRE EN FINANCEMENT

Pour la réalisation des travaux, un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles L2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique, a été lancé.

Selon toute vraisemblance, l'analyse réalisée devrait conduire la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC à retenir des offres supérieures à l'estimation des travaux, pour un écart d'environ 640.000 € (soit +11%).



L'analyse de l'écart constaté, menée par le maître d'œuvre, a conclu à deux raisons majeures :

- Une sous-estimation des prestations nécessairement sous-traitées (hors de Corse), pour un montant d'environ 390 k€ qui représente plus de 60% de l'écart total constaté entre l'estimation et le montant des offres retenues ;
- Un surcoût pour le poste « Mise en œuvre des matériaux de recharge » qui représente à lui seul, par rapport au montant estimé, un coût supplémentaire de 250 k€ pour les 30.000 m<sup>3</sup> de matériaux concernés.  
Ce surcoût de mise en œuvre des matériaux de recharge est quant à lui imputable à des contraintes de circulation et surtout de stockage sur le chantier qui ont découlé des mesures environnementales liées à la demande de dérogation « Espèces protégées » et qui étaient inconnues au moment de l'estimation réalisée pour la demande de financement initiale.

L'estimation globale de l'opération intégrant ces surcoûts s'élève alors à 7.000.000 € HT, comme présenté ci-dessous :

Coût supplémentaire des travaux	640 000 €
Montant global des travaux	6 640 000 €
Divers et imprévus (5 %)	332 000 €
Montant de l'opération	6 972 000 €
Arrondi à	7 000 000 €

Il s'agit donc d'acter la cohérence des montants des offres reçues et la nécessaire recherche de financements complémentaires à hauteur de 1 000 000 € HT.

Le projet de notice explicative à la demande de financement complémentaire est annexé au présent rapport.

### 3. CONCLUSION

Il est demandé au Conseil d'administration de l'office :

- D'approuver le nouveau montant global des travaux de mise en conformité du barrage de PERI et d'entériner la modification du plan de financement de l'opération sur la base d'une dépense subventionnable de 7 000 000€,
- De donner mandat au directeur pour solliciter les financements complémentaires susceptibles d'être alloués par l'Etat au titre du Plan de Transformation, d'Innovation et d'investissement pour la Corse (PTIC), à hauteur de 700 000€ (70%) et, plus généralement, faire le nécessaire,
- D'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme complémentaire de 1 000 000€.



# **AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA PLAINE ORIENTALE CENTRE**

**Mise en conformité du barrage de PERI**

**DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE**

## SOMMAIRE

I.	PRESENTATION .....	6
1.1	Contexte .....	6
1.2	Localisation de la retenue .....	7
1.3	Description du barrage.....	8
1.3.1.	Caractéristiques générales.....	8
1.3.2.	Dispositif de drainage.....	10
1.3.3.	Installations hydromécaniques actuelles .....	10
1.3.4.	Dispositif d'auscultation :.....	11
II.	LE PROJET .....	12
2.1	Recharge aval et renforcement drainage.....	12
2.1.1	Justification .....	12
2.1.2	Principe .....	12
2.2	Renforcement du parement amont.....	13
2.3	Aménagement entrée amont et sortie aval de la galerie .....	14
2.3.1	Confortement de l'entrée amont .....	14
2.3.2	Réaménagement de la sortie aval .....	14
2.4	Dispositifs d'auscultation .....	16
2.5	Remplacement des équipements hydromécaniques.....	17
2.5.1	Contexte.....	17
2.5.2	Remplissage de la retenue .....	17
2.5.3	Vidange de fond & alimentation de la station de pompage.....	18
2.6	Contraintes administratives et réglementaires : .....	19
III.	COMPARAISON ENTRE LE MONTANT DE LA DF INITIALE ET LES OFFRES REÇUES .....	20
IV.	ESTIMATION DES MONTANTS SUPPLEMENTAIRES.....	22
V.	DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE.....	22
VI.	PLANNING PREVISIONNEL .....	22

*Préambule :*

L'étude de danger révision 3 du 6/08/2014 établie par Coyne et Bellier Ingénieurs Conseils et associés a conclu à des défauts de conception du Barrage de Peri qui confèrent à l'ouvrage, un risque intrinsèque de défaillance élevée vis-à-vis de l'érosion interne et de la stabilité du parement aval.

Ces défauts ont conduit à classer le risque de rupture du barrage comme inacceptable. Cet ouvrage ne remplissant pas des conditions de sûreté suffisantes, le préfet de la Haute Corse a décidé de sa mise en révision spéciale (courrier du 13 Mars 2015).

Un dossier de révision spéciale a donc été dressé comprenant un diagnostic de sûreté, les dispositions d'organisation et de gestion, l'avant-projet de travaux pour remédier aux insuffisances éventuelles ainsi qu'un échancier de mise en œuvre. Ce dossier a reçu un avis favorable de la part du Service de Contrôle et de la Sûreté des Ouvrages Hydrauliques (SCSOH).

Un marché de maîtrise d'œuvre complet a fait l'objet d'une consultation auprès de bureaux d'études agréés. La mission a été attribuée au bureau d'étude Artelia. Ce dernier a débuté la mission de maîtrise d'œuvre avec une phase d'appropriation de l'ensemble du dossier du barrage de Peri, puis a produit un dossier AVP et PRO.

Une première demande de financement a été établie sur la base de l'estimation du maître d'œuvre réalisée dans le cadre des études de projet, et avec intégration d'une actualisation des prix à juin 2023. Le montant subventionnable de cette demande de financement initial est de 6.000.000 € HT. A Noter que ce montant n'intégrait alors aucun divers et imprévus.

La phase de consultation des entreprises a été conduite en parallèle de l'instruction de l'ensemble des dossiers réglementaires et notamment d'une demande de dérogation « Espèces protégées ».

A l'issue de la consultation des entreprises, l'analyse des offres reçues, menée par le maître d'œuvre, a abouti à un montant de travaux dépassant le montant global d'opération sollicité dans le cadre de la première demande de financement.

La présente demande vise à compléter le financement sollicité en première instance.

## I. PRESENTATION

### 1.1 Contexte

Le barrage de Peri se situe en Haute Corse sur la commune de Canale-di-Verde.

Il s'agit d'un barrage en remblai d'une hauteur de 28 m construit en 1963-64 sur le ruisseau de Grotta sous la maîtrise d'ouvrage de l'OEHC (Office d'Equipement Hydraulique de Corse).

Sa vocation principale est d'assurer l'irrigation des terres agricoles et des plaines situées à l'aval. Il a également pour vocation secondaire la défense de la forêt contre les incendies.

Le bassin versant de la retenue est quasiment limité à l'emprise de la retenue (0.8 km<sup>2</sup>). La principale alimentation en eau provient d'un transfert d'eau en mode gravitaire depuis le barrage de l'Alisgiani.

La note hydrologique conduite par TRACTEBEL en août 2014 a permis d'estimer le débit de crue décennal entre 52 et 65 m<sup>3</sup>/sec.

En référence au décret 2007-1735 du 11 décembre 2007, le barrage de Peri est classé en catégorie A. Mais en référence au décret 2015-526 du 12 mai 2015, l'ouvrage est susceptible d'être classé en catégorie B et la DREAL envisage bien son reclassement.

La décision formelle sera prise à l'issue des travaux de renforcement du barrage, objet de la présente demande de financement.

La cote de retenue normale (RN) d'origine est de +78m NGF.

Lors de ses premières années et après mise en eau, plusieurs pathologies et anomalies ont été observées :

- Mouvements importants du remblai (déplacements horizontaux et verticaux) : ces mouvements étaient très importants durant les premières années et se sont ralentis depuis 1974 sans s'être arrêtés (quelques mm / an),
- Niveaux piézométriques dans la digue anormalement hauts (faible rabattement de la ligne de saturation par rapport à la cote de retenue),
- Présence vraisemblable de niveaux perméables au-dessus de la cote +72m NGF (partie supérieure du barrage, appui du barrage, retenue...) entraînant des résurgences à l'aval du barrage,
- Fondations et appuis du barrage insuffisamment étanches (avec les mêmes conséquences vraisemblablement que le point précédent).

A partir de ces éléments, combinés à une stabilité insuffisante de la digue par rapport aux recommandations CFBR, la dernière EDD a conclu à la nécessité de ramener la cote d'exploitation initiale + 78m NGF à +74m NGF (soit une perte en volume stockable d'environ 1hm<sup>3</sup>).

## 1.2 Localisation de la retenue

Le barrage de PERI se situe sur la commune de Canale-di-Verde (Haute Corse).



Figure 1 - Localisation de la retenue (source : geoportail IGN)



Figure 2 - Vue aérienne de la retenue (source : geoportail IGN)

## 1.3 Description du barrage

### 1.3.1. Caractéristiques générales

Les caractéristiques du barrage de Peri sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 1 – Caractéristiques principales du barrage de Peri

Généralités	
Type de barrage	Remblai homogène avec protection anti-batillage en enrochements
Matériaux constitutifs	Matériau argilo-sableux semi imperméable
Matériau de fondation	Molasse / calcaires bioclastiques récifaux du miocène moyen
Dimensions principales	
Longueur de crête	180 m rectiligne
Largeur de crête	8 m
Hauteur maximale du barrage / terrain naturel	28 m
Hauteur maximale du barrage / fondation	28 m
Parement amont	Talus protégé du batillage par une couche d'enrochements Pente 2,5 H / 1V
Parement aval	Talus engazonné Pente 2H / 1 V Tapis drainant subhorizontal sur tiers aval (matériaux 10/120 enchâssés dans anticontaminant granulaire) Butée de pied en enrochements
Volume du barrage	250 000 m <sup>3</sup>
Volume de la retenue	3 005 000 m <sup>3</sup> sous retenue normale (78m NGF) 1 900 000 m <sup>3</sup> sous retenue restreinte (74m NGF)
Cotes caractéristiques	
Cote de la crête	+ 80m NGF
Niveau de retenue normale (RN)	+ 78m NGF
Niveau de retenue normale restreint	+74m NGF
Ouvrages annexes	
Tour de prise d'eau et de vidange de fond / conduites d'alimentation	Ouvrage de prise / vidange de fond en béton (cote +54.90m NGF) équipé de conduites munies de crépines 2 conduites de prise / vidange DN800 reliant l'ouvrage amont à la conduite sous barrage. 1 culotte de raccordement + 1 divergent Ø800 -> Ø1000 1 conduite unique DN1000 sous barrage (galerie injectée) 1 convergent Ø1000 -> Ø800 à la sortie du barrage 1 vanne aval DN800 1 conduite DN800 reliant la vanne à la station de pompage(en cours de changement : hors projet)
Conduite de débouage	1 conduite DN400 sous barrage parallèle à la DN1000 (dans galerie)
Evacuateur de crues	Déversoir de type bec de canard : seuil libre semi-circulaire développant 10 m en crête et prolongé par deux canalisations DN 600, 78,00m NGF, 5 m <sup>3</sup> /s annoncés
Ouvrage d'alimentation	1 conduite DN400 (maximum 200 l/s) reliant la canalisation DN900 (côte +81.03m NGF et provenant du barrage Alisgiani) au fond de la retenue (zone de la prise d'eau)
Collecteur des débits de drainage	1 regard permettant la collecte et la mesure des débits provenant des tapis drainant et des collecteurs des résurgences (raccordé au canal d'évacuation aval)
Puits de décharge aval	6 puits de décharge (A1 à A6) raccordés au canal





### 1.3.2. Dispositif de drainage

Le barrage de Peri est constitué de remblai homogène en matériaux argilo-sableux avec inclusions de galets du miocène. Ces matériaux seraient issus de travaux de décaissement au niveau des verrous (éperons de Maison Vigne et Codaccioni) et dans la retenue sur une épaisseur de 3m environ.

Le barrage est muni d'un tapis drainant filtrant en pied de talus équipé de drains et complété par un talon en enrochements (cf. coupe Figure 3) avec une couche anti-contaminante. Les débits de drainage sont collectés par un regard situé en pied de talus aval dans la zone centrale.

Les débits provenant de la rive gauche et la rive droite peuvent être mesurés séparément (2 conduites drains).

Coté rive gauche, le dispositif est complété par :

- 1 drain sub-horizontal (mis en place dans les années 90) destiné à abaisser le niveau piézométrique ; ce drain est toujours resté sec ;
- 2 drains captant des résurgences (mis en place lors de la construction du barrage).

6 puits de décharge ont été implantés en aval de la digue (4 font l'objet de relevés réguliers, les 2 derniers sont secs). Les relevés piézométriques indiquent un niveau assez haut dans le barrage dû à un rabattement insuffisant.

Ce dispositif de drainage ne correspond pas aux recommandations de conception des barrages en remblais homogènes actuelles. Un drain / filtre cheminée disposé sous la crête du barrage aurait permis un rabattement plus efficace.

### 1.3.3. Installations hydromécaniques actuelles

Le dispositif de remplissage du barrage de Peri est réalisé sur une conduite forcée DN 900mm (pression de 8 bars maximum) implantée en rive gauche du barrage et issue de la retenue de l'Alisgiani située en amont de la retenue de Peri.

Les installations hydromécaniques actuelles sont principalement constituées des équipements schématisés sur la figure suivante :

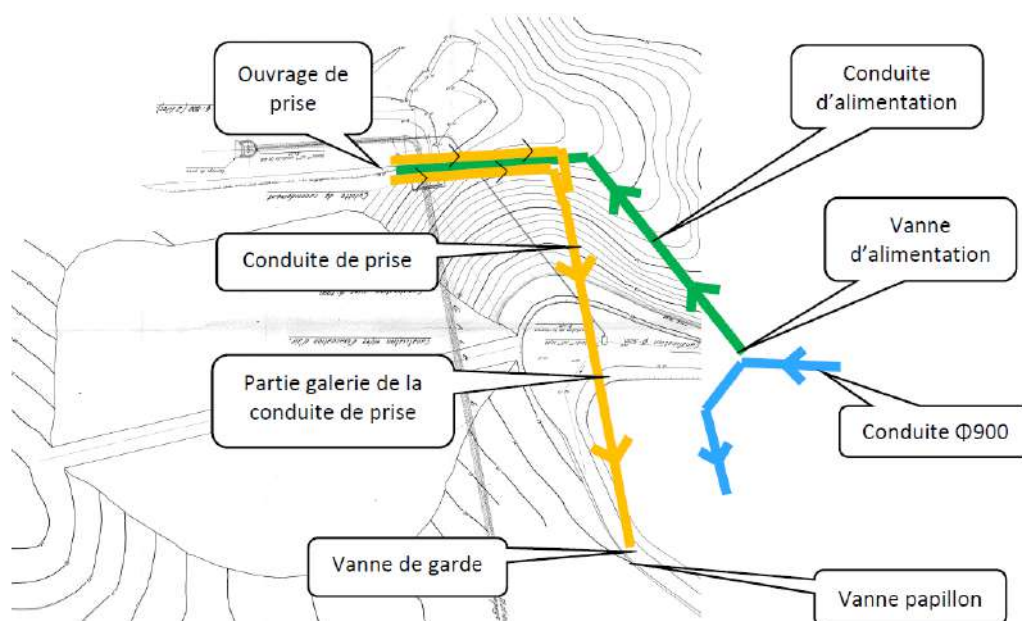


Figure 5 - Localisation des équipements hydromécaniques

Ces installations sont synthétisées ci-dessous :

Conduite d'alimentation :

- Vanne d'alimentation
- Conduite d'alimentation (DN 400mm)

Prises/Vidanges :

- Ouvrage de prise immergé constituée d'une crépine (niveau : 54.9 NGF)
- Conduites de prise/vidange (dont une partie en galerie technique sous appui en rive gauche (DN 1000mm)
- Vanne de garde (historique)
- Vanne papillon
- Un trou d'homme équipé d'un système d'admission.

### 1.3.4. Dispositif d'auscultation :

L'auscultation de l'ouvrage se réalise grâce à des dispositifs permettant la mesure du niveau d'eau dans le barrage, de la piézométrie, des débits de fuite, des déformations et de la pluviométrie. La figure 6 ci-dessous fournit l'implantation des différents dispositifs d'auscultation.



Figure 6 – Implantation des dispositifs d'auscultation

## II. LE PROJET

### 2.1 Recharge aval et renforcement drainage

#### 2.1.1 Justification

Plusieurs solutions techniques ont été étudiées afin de répondre à l'insuffisance de stabilité du talus aval du barrage de Peri (paroi d'étanchéité centrale, étanchéité par géomembrane amont, renforcement par recharge aval avec renforcement du dispositif de drainage).

Compte tenu de la stabilité insuffisante du talus aval en absence de niveau piézométrique dans la digue, seul le confortement du parement aval par une recharge pouvait constituer une solution satisfaisante.

#### 2.1.2 Principe

La recharge aval se fera par engraissement généralisé depuis la crête plutôt que par butée de pied classique. Ce type de renforcement présente les avantages suivants :

- Prise en compte des retours d'expérience notamment sur les travaux réalisés sur Alzitone
- Amélioration du drainage du parement aval
- Amélioration globale de la sécurité du barrage vis-à-vis des phénomènes et cas accidentels type érosion interne, crue...

Les reconnaissances géotechniques ont mis en évidence la présence d'alluvions de faibles caractéristiques mécaniques au droit de la future recharge. Cette couche sera purgée au maximum pour limiter les déformations/tassements.

Compte tenu des contraintes administratives et environnementales, l'utilisation de matériaux « fins » provenant des berges de la retenue n'a pas été validée et le choix des matériaux de recharge s'est donc porté sur un matériau de type enrochement ou matériau frottant perméable provenant de carrière agréée.

D'un point de vue technique, cette solution est préférable eu égard les meilleures caractéristiques mécaniques des enrochements et leur caractère drainant.

Le projet prévoit également la mise en œuvre d'un dispositif drainant d'interface parement actuel/recharge. Ce dispositif drainant doit permettre d'intercepter et de rabattre les niveaux piézométriques éventuels qui pourraient se créer dans le corps du barrage.

Après échange avec les services de contrôle en fin de phase avant-projet, il a été décidé d'appliquer un filtre granulaire. Ce tapis drainant incliné doit permettre de collecter les résurgences éventuelles et fuites au travers du corps du barrage et ainsi éviter le développement de lignes piézométriques dans la nouvelle recharge constituant le parement aval.

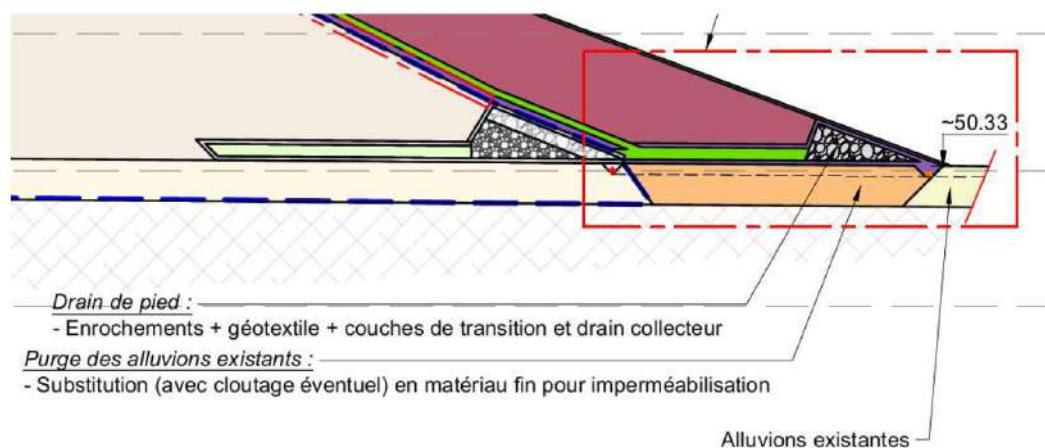


Figure 7 – Détail du futur pied de barrage (tapis drainant en continuité de l'existant)

## 2.2 Renforcement du parement amont

Le parement amont de l'ouvrage est soumis à des phénomènes importants de batillage dus à la houle engendrée par le vent sur le plan d'eau. Le diagnostic établi indique la nécessité de reconstituer le parement amont (carapace en enrochements uniquement) à l'aide de blocs de taille adaptée à la configuration du site.

La couche filtre/transition pourra être conservée en l'état. Les enrochements de surface (blocs les plus gros) seront repris en partie afin de reconstituer une partie du parement. Un apport de blocs est nécessaire pour compléter la carapace.

Toutefois, certaines zones (cf. photos ci-dessous) présentent des manques de blocs et devront être complétées par des blocs produits dans une carrière agréée.



*Figures 8 et 9 – Vues du parement amont lors de la vidange de 2007.*

## 2.3 Aménagement entrée amont et sortie aval de la galerie

### 2.3.1 Confortement de l'entrée amont

Les photos de la vidange de 2007 montrent des talus très raides à sub-verticaux autour de l'entrée amont de la galerie en rive gauche. Des signes d'instabilités superficiels sont visibles : érosion, départ de la matrice fine des conglomérats, légers sous cavage... tels que le montre la photo ci-dessous.



Figure 10 – Vue de l'entrée amont de la galerie.

Il subsiste des risques de petits glissements des talus sub-verticaux au-dessus des conduites. Le confortement de ces talus devra permettre de stopper les phénomènes d'érosion.

La mise en œuvre d'une paroi clouée en béton projeté est la solution qui présente l'avantage d'épouser le talus en l'état et de limiter l'emprise de l'ouvrage. Elle est régulièrement mise en œuvre dans les projets hydro-électriques avec de bons retours d'expériences depuis de nombreuses années.

### 2.3.2 Réaménagement de la sortie aval

Le talus situé à l'aval de la galerie est actuellement conforté à l'aide d'ouvrages en gabions et surmontés par des pierre sèches. Les armatures sont visuellement rouillées comme le montre la photo ci-dessous.



Figure 11 – Vue de l'ouvrage en gabions

Le mur n'est globalement pas en mauvais état hormis les armatures rouillées mais sa hauteur semble insuffisante vis-à-vis du risque de chute de blocs depuis la partie supérieure vers les installations hydromécanique situées en aval. La conduite de prise/vidange a d'ailleurs déjà subi un choc dû à une chute de pierre.

Compte tenu du remplacement de la conduite, il est judicieux d'en profiter pour réaménager la sortie de la galerie technique avec une solution de remblaiement de la conduite. Elle permet de conserver l'ouvrage en gabions actuel et empêchera tout risque de chute de blocs pouvant endommager la conduite de prise d'eau/vidange.



Figure 12 – Principe et coupe type de réaménagement à l'aval de la galerie technique

## 2.4 Dispositifs d'auscultation

Le système d'auscultation topographique du barrage était constitué à l'origine de 6 repères topographiques, répartis sur le couronnement. Dans le cadre des travaux, les repères topographiques seront déposés.

En remplacement de ces repères, il est prévu d'installer 4 nouveaux repères en crête de barrage.

Compte tenu des travaux à venir, la quasi-totalité des piézomètres ne pourra être conservée (démolis lors des terrassements). Seule la ligne des piézomètres située la plus en aval pourra être conservée.

Avant le démarrage des travaux de terrassement, les 21 piézomètres situés dans la zone d'emprise du projet seront rebouchés/comblés.

Après travaux de renforcement, 22+8 nouveaux dispositifs de mesure des niveaux piézométriques seront installés :

- 22 Capteurs de Pression Interstitielle (CPI) installés dans des forages préalables
- 8 piézomètres en doublons de certains CPI.

Les CPI/piézomètres seront installés de manière à obtenir plusieurs profils selon le même principe que le dispositif actuel.

L'ensemble des nouvelles sondes et anciennes pour l'auscultation et la surveillance du barrage sera raccordé sur commutateur pour les mesures manuelles sur site, sur une centrale d'acquisition et au dispositif de télésurveillance installé dans la nouvelle station de pompage récemment réalisée à l'aval immédiat du barrage de Peri.

## 2.5 Remplacement des équipements hydromécaniques

### 2.5.1 Contexte

Les travaux de confortement du barrage de Peri ne pourront être réalisés qu'avec une vidange complète de la retenue afin d'avoir accès à l'ensemble du parement amont, de la galerie et afin d'assurer la stabilité de la digue pendant les travaux.

Afin d'optimiser au mieux cette opération, l'OEHC a décidé de remplacer l'ensemble des équipements hydromécaniques datant de 1964 et de moderniser le dispositif.

### 2.5.2 Remplissage de la retenue

Les principes actuels donnent satisfaction et l'ensemble est reconstruit en conservant les mêmes principes selon le synoptique ci-dessous.

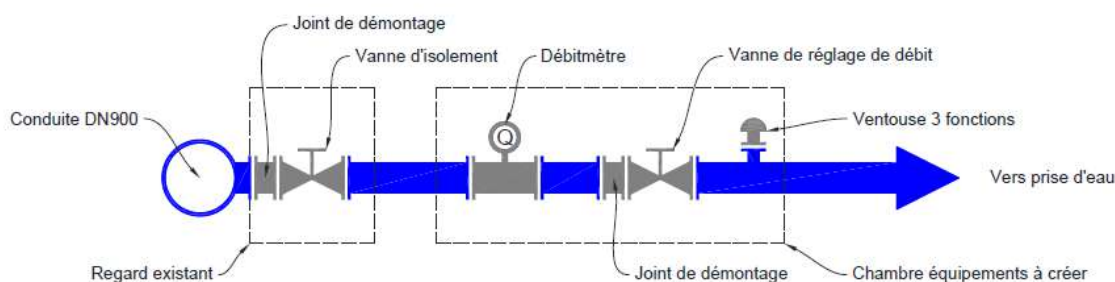


Figure 13 – Synoptique du nouveau dispositif de remplissage

Les équipements du regard de piquage existant seront remplacés par du matériel neuf dans un nouveau local technique en lieu et place de l'existant avec :

- Un joint de démontage installé à l'amont des équipements afin d'en faciliter la dépose et la remise en place sur canalisation, tout en assurant la continuité de la résistance mécanique.
- Une vanne d'isolement qui assure la fonction d'isolement de la conduite et permet ainsi les opérations de maintenance des équipements situés en aval.
- Un débitmètre qui mesure le débit d'eau transitant dans la conduite de remplissage avec télétransmission vers le système central de supervision de l'OEHC.
- Une vanne de réglage de débit pour contrôler précisément le débit prélevé sur la conduite DN900mm.
- Une ventouse 3 fonctions permettant l'évacuation/admission d'air lors des phases de remplissage/vidange de la conduite.
- Une nouvelle conduite DN400mm qui suivra le même tracé que l'actuelle.



### 2.5.3 Vidange de fond & alimentation de la station de pompage

L'emplacement de l'ouvrage de prise d'eau est conservé. Le nouveau dispositif reprendra les principes du système actuel excepté qu'il n'y aura plus qu'une seule conduite en DN800mm.

- La prise d'eau sera reconstruite à l'emplacement même de l'existante
- La conduite en galerie sous le barrage sera réutilisée après une réfection par renforcement structurel par application d'une résine polyuréthane
- Une vanne de tête sera rajoutée à la prise d'eau pour permettre de vider la conduite sous le barrage et d'augmenter ainsi la sécurité
- La conduite de remplissage débouchera à l'intérieur de l'ouvrage de prise d'eau comme auparavant afin de permettre lors des phases de remplissage un remuage des sédiments accumulés

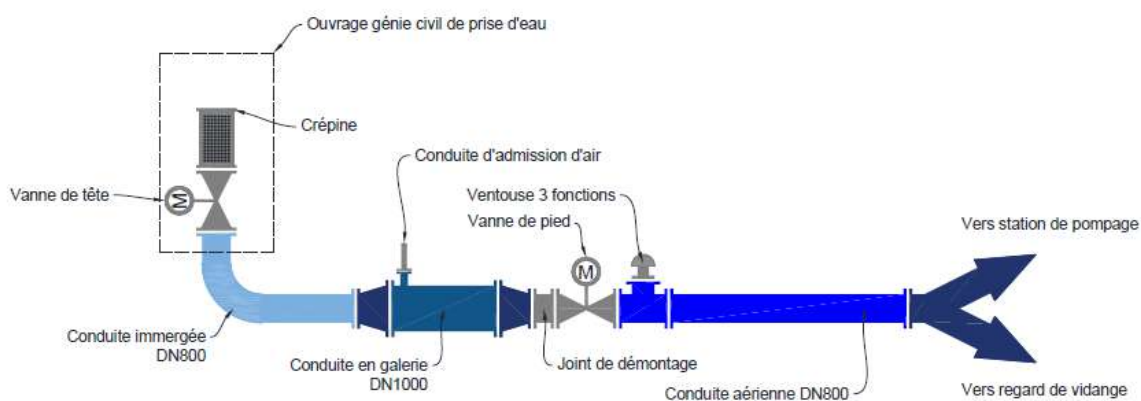


Figure 14 – Synoptique du nouveau dispositif de vidange et d'alimentation de la SP

## **2.6 Contraintes administratives et réglementaires :**

Le projet ne relève d'aucune rubrique d'examen au cas par cas.

Un « porter à connaissance » constitué des études techniques de niveau « Projet » et d'une analyse de risques établie par le bureau d'études agréé ARTELIA, a été déposé.

Les travaux nécessitant une vidange de la retenue, l'OEHC a également procédé au dépôt d'un dossier d'autorisation environnementale au titre de l'article R214-1 du Code de l'Environnement, comportant une étude des incidences environnementales Natura 2000.

S'agissant des impacts environnementaux du projet, une dérogation « Espèces Protégées » a été élaborée et déposée le 28 juillet 2023.

A l'issue de l'instruction de cette demande de dérogation, un ensemble de mesures d'évitement et de réduction a été défini et imposé par arrêté préfectoral, avec notamment la définition de zones « sanctuarisées », à l'intérieur même de la zone de travaux.

### III. COMPARAISON ENTRE LE MONTANT DE LA DF INITIALE ET LES OFFRES REÇUES

L'estimation initiale des travaux par le maître d'œuvre, actualisée à juin 2023, s'établit donc à **6.000.000 €HT**.

A l'issue de la phase de consultation des entreprises, le montant des offres retenues après analyse par le maître d'œuvre est de **6 642 788 €HT**, soit un écart de +11 % par rapport à l'estimation.

Une analyse des écarts ainsi constatés permet de distinguer les postes de prix suivants, qui représentent à eux seuls plus de 60% de l'écart total entre l'estimation et le montant des offres retenues :

- Dispositif de pompage Abaissement du plan d'eau / gestion des crues :  
*Ecart d'environ 100 k€*
- Fourniture et pose « Géotextile » sur l'ensemble du parement aval de l'ouvrage :  
*Ecart d'environ 60 k€*
- Réalisation d'une paroi clouée :  
*Ecart d'environ 50 k€*
- Mise en œuvre d'un nouveau dispositif complet d'auscultation :  
*Ecart d'environ 180 k€*

L'ensemble de ces montants, à savoir **environ 390 k€** correspond à des prestations sous-traitées (installation de pompage autonome de grande capacité, travaux géotechniques), ainsi qu'à des fournitures de provenance extérieure à la Corse (géotextile). Cette spécificité a manifestement été sous-estimée par le maître d'œuvre.

Le reste de l'écart de prix constaté concerne le poste « Mise en œuvre des matériaux de la recharge » qui représente à lui seul, pour le volume en jeu d'environ 30.000 m<sup>3</sup>, un coût supplémentaire **d'environ 250 k€**

Cet écart de prix peut s'expliquer par la prise en compte par l'entreprise des contraintes d'accès et surtout de stockage, induites par les nécessaires mesures d'évitement des espèces protégées, sachant que ces contraintes n'étaient pas connues au moment de l'estimation des travaux, en juin 2023.

Les mesures émises dans le cadre de la demande de dérogation « Espèces protégées » ont obligé à réduire considérablement la zone du parement aval du barrage, pouvant être impactée par les travaux.

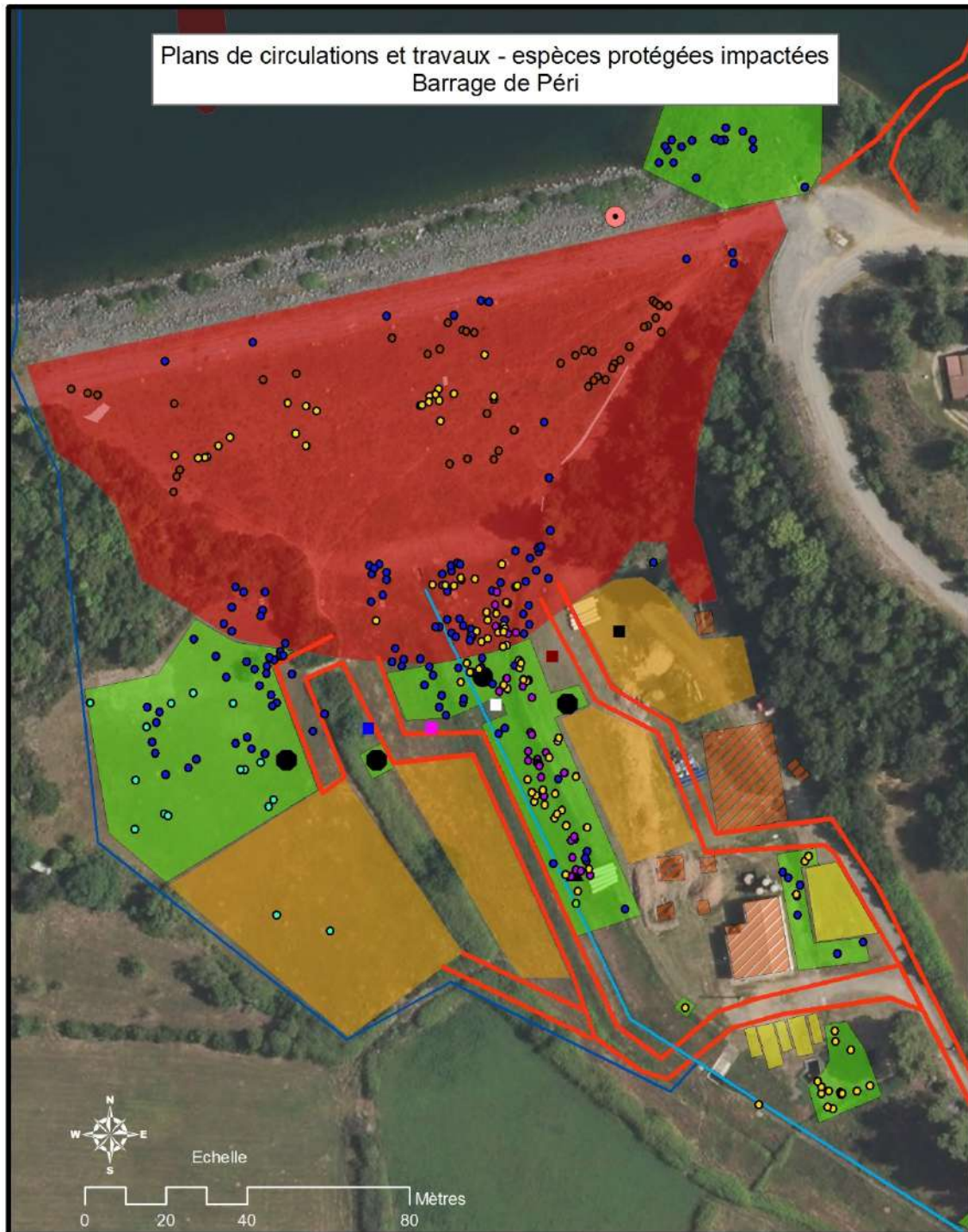
Deux espèces en danger d'extinction ont imposé la sanctuarisation de larges espaces.

Ces mesures ont abouti à une importante diminution des zones de stockage temporaire, disponibles sur le chantier lui-même.

En termes de méthodologie, ces contraintes imposent une livraison des matériaux de recharge depuis les carrières de production, quasiment au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Ci-dessous l'illustration de cette problématique avec :

- En rouge, l'emprise de la future recharge aval du barrage de Péri
- En orange et jaune, les zones de stockages et installations du chantier autorisées
- En vert, les zones protégées.



#### IV. ESTIMATION DES MONTANTS SUPPLEMENTAIRES

Coût supplémentaire des travaux	640 000 €
Montant global des travaux	6 640 000 €
Divers et imprévus (5 %)	332 000 €
Montant de l'opération	6 972 000 €
Arrondi à	7 000 000 €

#### V. DEMANDE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

La présente demande de financement porte sur un complément de financement nécessaire à la réalisation des travaux de mise en sécurité du barrage de Peri.

La demande de financement initiale portant sur un montant subventionnable de 6 000 000€HT, la présente demande complémentaire porte quant à elle sur un montant de 1 000 000€HT.

**Montant éligible : 1.000.000€HT**

MONTANT	ETAT / PTIC	OEHC
1 000 000 €	70%	30%
	700 000 €	300 000 €

#### VI. PLANNING PREVISIONNEL

Notification :	:	Juin 2024
Période de préparation	:	Juillet - Sept 2024
Vidange de la retenue	:	Sept – Nov. 2024
Phase 1 - Mise en place de batardeaux	:	Déc 2024
Phase 2 - Substitution à l'aval	:	Janv. 2025
Phase 3 - Confortement galerie - Equipements		
Hydromécaniques - Recharge aval	:	Fév. 2025 - Mai 2025
Phase 4 - Fin Recharge	:	Mai 2025 – Juill. 2025
Remplissage de la retenue	:	Sept. 2025 – Déc 2025.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-06

Objet : Marché n° 2024-011-SI – Confortement de la retenue de PERI

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> GRAZIANI Catherine LANGIANNI Stella-Maria <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code la commande publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°92-43AC de l'Assemblée de Corse du 26 juin 1992 portant adoption des statuts de l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse et notamment l'article 15-8° relatif aux compétences du conseil d'administration en matière de marchés publics,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC réunie en date du 20 juin 2024

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le lancement des travaux relatifs au confortement de la retenue de PERI,

APPROUVE la passation des marchés avec :

- Lot 1 : Travaux de terrassements :  
Groupement SAS TERRACO – SARL DANI pour un montant de 5 481 726,50 € HT
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation des organes de manœuvre et génie civil :  
Groupement SAS TERRACO – SARL HYDRELEC – SAS CES pour un montant de 1 161 061,00 € HT

AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer les marchés ainsi que leurs avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président



Gilles GIOVANNANGELI

The stamp is circular and contains the following text: "OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE", "BP 678", "20001 BASTIA", "Cedex", and "CORSE".

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-06

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Marché 2024-011-SI – Travaux de confortement du barrage de PERI

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Le barrage de Peri, situé sur la commune de Canale-di-Verde a été construit en 1963-64 pour permettre d'assurer l'irrigation des terres agricoles situées à l'aval.

Dès sa mise en eau, l'ouvrage a présenté plusieurs pathologies.

La dernière étude de danger a conclu à des défauts de conception qui confère à l'ouvrage un risque intrinsèque vis-à-vis de la stabilité du parement aval.

Le service de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques a imposé l'abaissement de la cote d'exploitation initiale de 4m, soit une perte en volume stockable d'environ 1hm<sup>3</sup>.

Le présent projet concerne l'exécution de travaux de confortement du parement aval de l'ouvrage devant à terme, permettre la restauration de la cote maximale d'exploitation initiale.

Les travaux comprennent :

- L'amélioration des conditions de stabilité de l'ouvrage par engraissement généralisé du parement aval depuis la crête (apport de matériaux de carrière) ;
- Le remplacement complet de l'ensemble des organes hydromécaniques de remplissage et de prise-vidange de la retenue.

### 2. LANCEMENT ET PASSATION DU MARCHÉ

Pour la réalisation de ces travaux, un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles L2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique, a été lancé avec une date limite de remise des offres fixée au 5 avril 2024 puis prorogée au 18 avril 2024, 12h.

Les travaux ont été allotés comme suit :

- Lot 1 : Travaux de terrassements
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation des organes de manœuvre et génie civil.



L'analyse réalisée a conduit la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC, réunie en date du 20 juin 2024, à attribuer les marchés à :

- Lot 1 : Travaux de terrassements : Groupement SAS TERRACO – SARL DANI pour un montant de 5 481 726,50 € HT
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation des organes de manœuvre et génie civil : Groupement SAS TERRACO – SARL HYDRELEC – SAS CES pour un montant de 1 161 061,00 € HT

### 3. CONCLUSION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Commande Publique, il convient que le Conseil d'Administration de l'OEHC :

- APPROUVE le lancement des travaux de confortement du barrage de PERI,
- APPROUVE la passation des marchés décrits ci-avant, conformément à la décision de la CAO,
- AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer les marchés ainsi que leurs avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

# OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-07

Objet : Marché 2024-023-SI – Travaux de chemisage d'un ponceau sur le VENTILEGNE, commune de FIGARI

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> <u>Mmes et MM.</u> ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	--

Le Conseil d'Administration,

VU le Code la commande publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°92-43AC de l'Assemblée de Corse du 26 juin 1992 portant adoption des statuts de l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse et notamment l'article 15-8° relatif aux compétences du conseil d'administration en matière de marchés publics,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC réunie en date du 20 juin 2024

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le lancement des travaux de chemisage d'un ponceau sur le VENTILEGNE, pour la mise en conformité de l'évacuateur de crues du barrage de FIGARI,

APPROUVE la passation du marché avec la SOCIETE CORSE TRAVAUX SAS pour un montant de 28 300,00 € HT,

AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer le marché ainsi que ses avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président



Gilles GIOVANNANGELI



## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-07

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Marché 2024-023-SI – Travaux de chemisage d'un ponceau sur le VENTILEGNE, commune de FIGARI

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Le présent marché concerne des travaux de confortement d'un ponceau, au droit d'une traversée du VENTILEGNE, sur la route de TALZA, commune de FIGARI.

L'objectif de ces travaux est de permettre d'accéder à la rive gauche du barrage de FIGARI, dans le cadre de l'opération de mise en conformité réglementaire de l'ouvrage.

### 2. LANCEMENT ET PASSATION DU MARCHÉ

Pour la réalisation de ces travaux, un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles L2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique, a été lancé avec une date limite de remise des offres fixée au 10 mai 2024 puis prorogée au 24 mai 2024.

L'analyse réalisée a conduit la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC, réunie en date du 20 juin 2024, à donner un avis favorable à l'attribution du marché à la SOCIETE CORSE TRAVAUX SAS pour un montant de 28 300,00 € HT.

### 3. CONCLUSION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Commande Publique, il convient que le Conseil d'Administration de l'OEHC :

- APPROUVE le lancement des travaux de chemisage d'un ponceau sur le VENTILEGNE, commune de FIGARI,
- APPROUVE la passation du marché décrit ci-avant, conformément à l'avis de la CAO,
- AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer le marché ainsi que ses avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-08

Objet : Accord-Cadre 2024-002-SI – Prestations d'études sur les barrages exploités par l'OEHC

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code la commande publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°92-43AC de l'Assemblée de Corse du 26 juin 1992 portant adoption des statuts de l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse et notamment l'article 15-8° relatif aux compétences du conseil d'administration en matière de marchés publics,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC réunie en date du 20 juin 2024

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le lancement des prestations d'études sur les barrages exploités par l'OEHC,

APPROUVE la passation de l'accord-cadre pour un montant maximum de 400 000€ HT et une durée de 48 mois avec les attributaires ci-après :

- ISL INGENIERIE SAS
- EGIS EAU SAS
- TRACTEBEL ENGINEERING SA
- ARTELIA SAS

AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer l'accord-cadre ainsi que ses avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président



Gilles GIOVANNANGELI

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE  
BP 678  
20091 BASTIA  
Cedex

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-08

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Accord-cadre(s) 2024-002-SI – Etudes sur les barrages exploités par l'OEHC

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Cet accord cadre a pour objet de définir les termes contractuels généraux entre l'OEHC et les bureaux d'études agréés selon les termes de l'article 19 du Décret n°2015-526 du 12 mai 2015 relatif « aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques » dans le cadre de la passation de futurs marchés relatifs à des études générales ou relatives à des travaux autres que d'entretien ou de réparations courantes sur l'ensemble des barrages de la CDC exploités par l'OEHC.

### 2. LANCEMENT ET PASSATION DU MARCHÉ

Pour la réalisation de ces études, un appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles L2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique, a été lancé avec une date limite de remise des offres fixée au 24/05/2024.

Le marché sera exécuté sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents d'une durée de 4 ans, pour un montant maximum de 400 000 € HT.

Le nombre maximal d'attributaires a été fixé à 5.

L'analyse réalisée a conduit la Commission d'Appel d'Offres de l'OEHC, réunie en date du 20 juin 2024, à attribuer l'accord-cadre aux candidats suivants :

- ISL INGENIERIE SAS
- EGIS EAU SAS
- TRACTEBEL ENGINEERING SA
- ARTELIA SAS

### 3. CONCLUSION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Commande Publique, il convient que le Conseil d'Administration de l'OEHC :

- APPROUVE le lancement des prestations d'études sur les barrages exploités par l'OEHC,
- APPROUVE la passation de l'accord-cadre pour un montant maximum de 400 000 € HT et une durée de 48 mois avec les attributaires décrits ci-avant,
- AUTORISE le Directeur à entreprendre les démarches correspondantes et à signer l'accord-cadre ainsi que ses avenants ultérieurs ne présentant pas d'incidence financière.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.



## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

149<sup>ème</sup> séance

#### PV DE DELIBERATION N° 2024-149-09

Objet : Marché 2023-024-SAGRH Location de véhicules de société pour les besoins de service de l'OEHC – Avenant n°1

<p><u>12 Administrateurs présents :</u> Mmes et MM. <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> <u>CAMPANA Françoise</u> <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> <u>COLOMBANI Joseph</u> <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> <u>GIABICONI Jean-Charles</u> <u>GRAZIANI Catherine</u> <u>LANGIANNI Stella-Maria</u> <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u> <u>MAESTRINI Ange</u> <u>PANZANI Jean-Paul</u> <u>SANTUCCI Anne-Laure</u></p>	<p><u>10 Administrateurs absents ayant donné pouvoir :</u> Mmes et MM. ANGELETTI André à <u>GASTAUD Jean-Philippe</u> CURALLUCCI Jean à <u>MAESTRINI Ange</u> DENSARI Frédérique à <u>CHIARELLI-LUZI Vannina</u> FILIPPI Petru Antone à <u>GIABICONI Jean-Charles</u> FRANCISCI Lisa à <u>CAMPANA Françoise</u> POZZO DI BORGO Louis à <u>PANZANI Jean-Paul</u> MAUPERTUIS M.-A. à <u>GIOVANNANGELI Gilles</u> VALDRIGHI Hervé à <u>SANTUCCI Anne-Laure</u> VENTURI Jean-Marc à <u>COLOMBANI Joseph</u> VENTURINI Stefanu à <u>LUCCHINI Jean-Jacques</u></p> <p><u>15 Administrateurs absents :</u> Mmes et MM. ARENA Jean-Baptiste BENEDETTI Paul-Félix CANTARA Sébastien COGNETTI-TURCHINI Catherine FAZI Toussaint GIUDICELLI Charles LUCIANI Saveriu LUIGGI NICROSI Sébastien MARIOTTI Marie-Thérèse MARTINI Franck MELA Georges MERCURI Sabrina MONDOLONI Jean-Martin POLI Antoine SAVELLI Jean-Michel</p>
--	---

Le Conseil d'Administration,

VU le Code la commande publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°92-43AC de l'Assemblée de Corse du 26 juin 1992 portant adoption des statuts de l'Office d'Equipement Hydraulique de Corse et notamment l'article 15-8° relatif aux compétences du conseil d'administration en matière de marchés publics,

VU la délibération n°2023-141-10 du 22 septembre 2023 relative à l'attribution du marché n° 2023-024-SAGRH – Location de véhicules de société à la société BALESI Automobiles,

VU le projet d'avenant n°1 au marché,

SUR rapport du Directeur de l'OEHC,

après en avoir délibéré

ARTICLE UNIQUE :

Dans le cadre du marché n° 2023-024-SAGRH – Location de véhicules de société à la société BALESI Automobiles ;

PREND ACTE de l'incidence financière en diminution de - 10 107,32€ HT précisée à l'avenant n°1 et du nouveau montant du marché qui en découle, s'établissant à 1 450 892,16€ HT,

APPROUVE les différentes modifications proposées à l'avenant n°1,

AUTORISE le Directeur entreprendre les démarches correspondantes et à signer l'avenant n°1 au marché, conformément au projet annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bastia, le 21/06/2024

le Président  
Gilles GIOVANNANGELI





MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE  
AVENUE PAUL GIACOBBI  
20601- BASTIA

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

BALESI AUTOMOBILES  
RT 10 La Poretta  
20538 PORTO VECCHIO

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

MARCHE 2023-024-SAGRH-L2-3-4-5-6-7-8-10-11

Location de véhicules de société pour les besoins de service de l'OEHC

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 23/10/2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 48 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : 1 460 999,48 €

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 8 du CCTP et le montant du marché correspondant aux lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11.

➤ ARTICLE 8 CCTP - DUREE DE LOCATION

*En début d'article, la phrase :* Le montant des loyers devra être revu à la baisse en tenant compte de l'amortissement déjà réalisé.

*Est remplacée par :* Les loyers se poursuivront à l'identique et ils ne pourront être revus à la baisse.

En fin d'article, le paragraphe suivant est ajouté :

Le calcul de l'ajustement tient compte du kilométrage et la durée réellement effectués au regard du kilométrage et de la durée initialement souscrits ou modifiés lors d'une renégociation en cours de contrat.

La facturation sera établie au plus juste en fonction de la durée et du kilométrage réellement constatés en fin de contrat.

La régularisation (facturation ou avoir) de fin de contrat, hors frais de remise en état correspond à l'écart entre :

- La somme des loyers d'origine ou ajustés prestations incluses, réglés jusqu'à la restitution du véhicule loué et la somme des loyers prestations incluses recalculés aux conditions commerciales d'origine en fonction de la durée et du kilométrage (arrondi à la tranche de 2500km supérieure) réellement effectués.

Un ajustement de maintenance sera effectué en fin, qui engendrera un avoir ou une facturation selon la durée réelle et le kilométrage effectué.

MALUS : « Le montant du MALUS dépend de la réglementation en vigueur. En cas de changement de cette dernière, ce montant est susceptible d'évoluer au jour de notification et pendant toute l'exécution du marché ». Il en sera de même en cas de malus échéancé. Cette taxe est soumise à LA TVA en vigueur.

De plus, le délai d'exécution des prestations est fixé à 48 mois, à compter de la date de livraison et non de notification

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Le montant du contrat est en diminution de - 10 107,32€ HT.  
Le nouveau montant du marché est ainsi de 1 450 892,16€ HT.

Ce montant global est lié aux 67 contrats et correspond au montant des loyers en LLD sur une durée de 48 mois (prestation entretien incluse) à régler, avec le découpage par lot suivant :

- Lot 2 - 13 véhicules de société segment B essence (2 places) : 193 058,40€ HT :
  - Sur 48 mois / 60 000 kms : Loyer de 296,69€ HT x 48 MOIS = 14 241,12€ HT x 7 véhicules, soit 99 687,84€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 310,05€ HT x 48 MOIS = 14 882,40€ HT x 4 véhicules, soit 59 529,60€ HT
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 352,51 HT x 48 MOIS = 16 920,48€ HT x 2 véhicules, soit 33 840,96€ HT

- Lot 3 - 3 véhicules utilitaires légers 2 portes latérales : 60 840,00€ HT :
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 422,50€ HT x 48 MOIS = 20 280,00€ HT x 3 véhicules, soit 60 840,00€ HT
  
- Lot 4 - 7 véhicules utilitaires légers 1 porte latérale droite : 145 604,16€ HT :
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 402,96€ HT x 48 MOIS = 19 342,08€ HT pour 1 véhicule
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 438,41 HT x 48 MOIS = 21 043,68€ HT x 6 véhicules soit 126 262,08€ HT
  
- Lot 5 - 5 véhicules utilitaires légers avec kit plombier/chlore et triflash : 125 404,80€ HT :
  - Sur 48 mois / 120 000 kms au lieu de 80 000 kms : Loyer de 529,61€ HT x 48 MOIS = 25 421,28€ HT pour 4 véhicules, soit 101 685,12€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms au lieu de 120 000 kms : Loyer de 494,16 HT x 48 MOIS = 23 719,68€ HT x 1 véhicule
  
- Lot 6 - 5 véhicules utilitaires légers chlore : 115 922,40€ HT
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 483,01 HT x 48 MOIS = 23 184,48€ HT x 5 véhicules soit 115 922,40€ HT
  
- Lot 7 - 22 véhicules utilitaires légers avec kit plombier, galerie de toit : 521 838,24€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 476,44€ HT x 48 MOIS = 22 869,12€ HT pour 11 véhicules, soit 251 560,32€ HT
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 511,89 x 48 MOIS = 24 570,72€ HT pour 11 véhicules, soit 270 277,92€ HT
  
- Lot 8 - 2 véhicules utilitaires légers kit plombier, galerie toit et attache remorque : 50 024,16€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 503,36 HT x 48 MOIS = 24 161,28€ HT pour 1 véhicule
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 538,81 x 48 MOIS = 25 862,88€ HT pour 1 véhicule
  
- Lot 10 - 6 véhicules de société (4x4) : 135 576,96€ HT
  - Sur 48 mois / 60 000 kms : Loyer de 450,41€ HT x 48 MOIS = 21 619,68€ HT x 2 véhicules, soit 43 239,36€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 464,98€ HT x 48 MOIS = 22 319,04€ HT x 2 véhicules, soit 44 638,08€ HT
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 496,87 x 48 MOIS = 23 849,76€ HT x 2 véhicules, soit 47 699,52€ HT
  
- Lot 11 - 4 véhicules de société (4x4) kit rangement : 102 623,04€ HT
  - Sur 48 mois / 80 000 kms : Loyer de 510,57 HT x 48 MOIS = 24 507,36€ HT pour 1 véhicule
  - Sur 48 mois / 120 000 kms : Loyer de 542,47 au lieu de 542,27 x 48 MOIS = 26 038,56€ HT pour 3 véhicules, soit 78 115,68€ HT

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

## OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 21 JUIN 2024

*149<sup>ème</sup> séance*

### PROJET DE DELIBERATION N° 2024-149-09

## RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Marché 2023-024-SAGRH Location de véhicules de société pour les besoins de service de l'OEHC – Avenant n°1

Par délibération n°2023-141-10 du 22 septembre 2023, le Conseil d'Administration a approuvé la passation du marché n°2023-024-SAGRH avec la société BALES Automobiles, concessionnaire du groupe Renault, portant sur la location sur 48 mois de 67 véhicules, pour un montant total de 1 460 999,48€ HT, répartis sur 9 lots distincts.

La passation des commandes s'est traduite par un ajustement des loyers entraînant une diminution de - 10 107,32 € HT du montant du marché et ramenant ainsi ce dernier à un total de 1 450 892,16 € HT pour l'ensemble des lots.

Par ailleurs, compte tenu des délais de livraison, il convient d'entériner une modification de la prise d'effet du délai d'exécution du marché de 48 mois afin que celui-ci débute à la réception des véhicules et non à la notification du marché.

Enfin, d'autres modifications mineures, relatives notamment aux modalités de calcul de l'ajustement kilométrique, sont également proposées.

Ces différentes modifications au marché sont retranscrites dans le projet d'avenant n°1 joint au présent rapport, qu'il vous est proposé d'approuver.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.